

Pierre CONESA
pierrecone@gmail.com

**« Quelle politique de
contre-radicalisation en France ? »**

(Décembre 2014)

Etude réalisée à la demande de la
FONDATION D'AIDE AUX VICTIMES DU TERRORISME (FAVT)
<http://www.favt.org/>

FAVT - Fondation d'Aide aux Victimes du Terrorisme	Fondation de France
---	------------------------------------

TABLE DES MATIERES

SYNTHESE	3
1- LA RADICALISATION/ UN PHENOMENE EN EXPANSION	12
1.1 Y a-t-il des symptômes communs aux mouvements radicaux	12
1.2 Radicalismes religieux et violence	15
1.3 Spécificités du radicalisme islamique	16
1.3.1 Secte ou pas secte	16
1.3.2 Le radicalisme islamique est la construction d'une identité politico-religieuse totalitaire	27
1.3.3 Le salafisme jihadiste : la guerre de « la vraie foi » contre une coalition planétaire	32
1.4 Des instances et des associations musulmanes aux réactions longtemps ambiguës	41
2- SPECIFITES DE LA FRANCE	47
2-1 Un mauvais procès fait au pays le plus ouvert au melting pot	47
2.2 L'Islam de France : occasions manquées et propositions avortées	48
2.3 Une politique publique trop discrète, parfois trop hésitante	50
2.4 Une organisation administrative qui donne l'impression d'être surtout policière	53
2.5 L'intégration discrète de la communauté musulmane	54
3- QUE FAIRE ?	62
3.1 Les politiques de contre-radicalisation à l'étranger	62
3.2 Que faire ?	69
3.2.1 Une politique globale : une parole publique, une cible, une organisation d'ensemble	69
3.2.2 Approfondir les connaissances	72
3.2.3 Définir le Jihadisme avec les élites de la communauté musulmane	73
3.2.4 Une urgence : la formation des imams et surtout la question des aumôniers en milieu carcéral	76
3.2.5 Prendre la mesure géopolitique du problème	77
3.2.6 La politique répressive peut d'enrichir de quelques avancées nouvelles	78
3.2.7 La France, un pays musulman qui ne dit pas son nom	80
ANNEXE 1 : LETTRE DE MALCOLM X APRES SON PELERINAGE A LA MECQUE (L'Oumma décrite par un Converti)	89
ANNEXE 2 : LE PROBLEME DES AUMONIERES MUSULMANS/ ETAT DES LIEUX (Ouisa KIES)	91
ANNEXE 3 : Convention Citoyenne des Musulmans de France pour le vivre-ensemble (Juin 2014) publiée par le CFCM	97
ANNEXE 4 : LISTE DES PERSONNES RENCONTREES OU SOLLICITEES DANS LE CADRE DE CETTE ETUDE	106

SYNTHESE

QUELLE POLITIQUE DE CONTRE-RADICALISATION EN FRANCE ?

La France est le pays qui accueille les trois plus grandes diasporas d'Europe (juive, arménienne et musulmane), et cette dernière compte pour une proportion supérieure (estimée à 5 millions de personnes soit 7% de la population) à ce que connaissent les autres pays de l'UE ou a fortiori les Etats-Unis (1% de la population). De plus la population musulmane française est très hétérogène, encore animée par un sentiment victimaire dû au passé colonial. Les facilités du communautarisme rencontré dans d'autres pays, nous sont donc interdites et c'est une politique d'ensemble contre la radicalisation notamment salafiste jihadiste qui doit se mettre en place dans notre pays.

LA RADICALISATION JIHADISTE EST D'ABORD SALAFISTE

La radicalisation (c'est à dire la légitimation et/ou le recours à la violence) atteint aujourd'hui beaucoup de domaines, religieux (et pas seulement l'Islam) mais aussi social (Black Blocks) et évidemment politique (identitaires, régionalismes...). Le radicalisme musulman recouvre pour l'essentiel le Salafisme jihadiste, largement encouragé par le wahhabisme d'Arabie saoudite pour lutter contre les Frères Musulmans. Il se rattache aux sectes de l'Apocalypse, mouvance composite assez nombreuse qui convainc le disciple qu'il entre dans une communauté fraternelle nouvelle, qu'il adopte une idéologie globale répondant à toutes les questions de la vie, et impose une pratique religieuse rigoureuse comme condition du Salut de la fin imminente du monde. Le Salafisme présente cependant quelques originalités significatives, en particulier dans ses méthodes de recrutement qui ne font pas apparaître des Gourous identifiables mais un système réticulaire qui enserre le candidat pour le mener à la conversion radicale. Secte ou pas secte, la question paraît secondaire.

Quand on le compare à d'autres formes de radicalisation, deux dimensions sont particulièrement importantes :

- a) Le Salafisme n'est pas une pratique religieuse mais la revendication d'une identité politico-religieuse totalitaire qui se concrétise dans deux domaines :
 - Sa prétention à représenter l'ensemble des musulmans de la planète (l'Oumma). Il rejette toutes les autres pratiques de l'Islam, se donne un droit d'excommunication (taqfir) et ses principales victimes sont d'abord les autres musulmans (Chiites, soufis ou autres écoles sunnites). Le terrorisme salafiste tue aujourd'hui 10 fois plus de musulmans que de non musulmans sur la planète.
 - La ghettoïsation qu'il souhaite imposer à la communauté française musulmane par la formulation des revendications clivantes sans cesse renouvelées (alimentaire, vestimentaire, comportementales, scolaires...).

- b) Sa seconde caractéristique est son extrême sensibilité géopolitique, exacerbée par son idéologie complotiste et par les multiples interventions occidentales dans le monde arabo-musulman. La mobilisation se fait sur le thème de la défense des

opprimés et des violences occidentales largement exprimée dans les vidéos de propagande. Le Salafisme se veut le défenseur de l'ensemble des Musulmans opprimés et massacrés par les Occidentaux. Il est parvenu ainsi à faire de la défense de l'Ouma, la nouvelle idéologie tiers-mondiste mobilisatrice de jeunes à la recherche d'une cause (motivation essentielle des conversions radicales). Il parle à la génération internet par les moyens les plus modernes (images de guerre ressemblant à des jeux vidéo, images de massacres, culte du Héros...). Il est engagé dans une guerre vengeresse planétaire contre l'Occident mais aussi contre les autres musulmans.

Il s'agit donc d'une pratique totalitaire de l'Islam qui cherche à imposer ses règles, à rejeter les formes républicaines et légitime au moins intellectuellement l'usage de la violence qu'il présente comme vengeresse.

LA MOBILISATION SILENCIEUSE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE MUSULMANE

Les responsables de la communauté française musulmane, empêtrés dans leurs rivalités personnelles et nationales, ont longtemps observé une attitude réservée et tolérante voire complice vis à vis de ces pratiques radicales, aidés en cela par une politique officielle discrète dont la dimension policière occupait l'espace médiatique.

Les temps ont considérablement changé. L'intégration des élites de la communauté française musulmane se traduit entre autres par des candidatures en nombre croissant aux élections (municipales et législatives) sur la totalité du champ politique. Mais aussi et surtout depuis la vague de départs en Syrie, l'engagement actif contre la radicalisation se manifeste par une mobilisation collective des élites et non des structures officielles (CFCM). Ces élites sont la cible première des salafistes (menaces de mort, dénonciations, refus de suivre la prière guidée par un imam républicain, rupture familiale d'enfants jihadistes...). Plus de 6 manifestations associatives ont été organisées depuis Juin de cette année (plus 2 en préparation) et visaient à d'apporter une aide à la mobilisation officielle. Plus particulièrement dans des domaines comme l'argumentaire théologique, la mobilisation du réseau d'alerte avancée que constituent les associations, les gestionnaires de mosquées, les imams, les théologiens.... Ils sont vus par les Salafistes comme des « collaborateurs de police » et « traîtres à l'Islam ».

PROPOSITIONS

Au-delà de la politique publique annoncée depuis le printemps et largement approuvée par les interlocuteurs rencontrés, il nous est apparu utile de proposer des actions complémentaires :

A° La relation avec la communauté doit viser à tarir la source du recrutement :

Les Salafistes sont installés dans l'enfermement des idéologies sectaires et paraissent peu accessibles. Il est difficile de faire redescendre sur terre un transcendant. C'est le reste de la communauté, réservoir normal du recrutement, qui doit, entre autres, faire l'objet d'une mobilisation dans le cadre de la politique publique.

a) Le premier acte est la parole publique désignant la cible à savoir le salafisme jihadiste et non pas le « terrorisme international », formule creuse qui renvoie aux plus mauvais souvenirs de l'ère GW Bush. Si tous les salafistes ne sont pas des radicaux violents, tout terroriste violent a d'abord été radicalisé politiquement. Ce ciblage permettrait dans un

premier temps de casser le sentiment de stigmatisation collectif des musulmans- souvent à fleur de peau- que des termes comme « Islamisme » ou « terrorisme islamiste » entretiennent. La parole politique conforterait les élites a actuellement engagés dans la lutte contre le salafisme.

b) Construire avec les élites musulmanes une relation de travail pour définir et lutter contre la radicalisation afin d'éviter des approximations toujours risquées. Il est essentiel qu'un discours théologique accompagne la politique publique de lutte contre la radicalisation et calme les conversions basculant immédiatement dans la violence. Mais deux conditions essentielles s'imposent :

- Le bureau des Cultes devrait être transféré à Matignon ou à la rigueur au ministère de la Justice, pour atténuer le caractère policier implicite que donne le rôle du CIPD dans la politique publique. Le terrorisme islamiste est dangereux mais il ne doit pas occuper tout l'espace public et médiatique mais uniquement sa place (voir les statistiques d'Europol).

- Il faut concevoir une plate-forme de coordination de la politique publique de contre-radicalisation qui puisse travailler avec les acteurs privés et publics (spécialistes de l'Islam et de la communication, psychologues, associations...) pour concevoir et diffuser des messages théologiques de dénonciation du Jihad, élaborer des contre discours en choisissant les media les plus adéquats, et coordonner des actions de prévention...). Cette structure ne doit pas relever du ministère de l'Intérieur, ni d'un autre ministère tout en les associant dans la conception et la gestion des politiques de contre radicalisation. Plusieurs formules sont possibles (GIP ou association, Fondation...) mais il faut que les pouvoirs publics qui y seront directement associés, acceptent l'idée d'une politique de moyen/long terme.

La question de la formation des Imams fait l'objet d'un rapport récent. Mais la question de la participation de la France à la modernisation de la pensée coranique longtemps présentée comme la création d'un Institut de Théologie Islamique reste ouverte.

B° Mieux connaître les lieux et les processus de la radicalisation :

Deux thèmes d'étude paraissent essentiels à l'heure actuelle

- créer un observatoire ouvert, à vocation publique, travaillant sur les sites salafistes francophones. Les candidats au Jihad notamment les convertis s'abreuvent des sites francophones et pas arabes ou anglophones. On ne peut concevoir de contre-discours sans connaître le discours (c'est la limite d'efficacité des cours d'instruction civique dans ce domaine).
- mener une étude d'ensemble sur les nouveaux lieux et les méthodes de mobilisation et de conversion, la prison étant finalement le lieu de radicalisation le plus étudié. Mais 80 % des jeunes rentrés de Syrie n'ont auparavant fréquenté ni la mosquée ni la prison.

C° En matière de politique étrangère, plusieurs initiatives peuvent être lancées :

- a) la France qui accueille plus de 6 millions de Musulmans peut légitimement revendiquer un siège à l'Organisation de la Conférence Islamique. Assumer son statut de pays musulman est une bonne manière de plaider soi-même sa propre cause plutôt que de s'entendre morigéner par des pays qui ne savent même pas ce qu'est la tolérance religieuse. Une initiative de cette nature stériliserait le discours victimaire sur « l'islamophobie de la société française » autour duquel s'agitent des « entrepreneurs politiques » qui prétendent parler au nom de la communauté

- b) Lancer une réflexion européenne sur le droit d'asile conçu dans les années 50 et 60 pour accueillir des « défenseurs de la liberté » et qui n'est visiblement plus adapté, preuve en est la constitution du Londonistan, foyer du radicalisme européen. Les Salafistes poursuivis dans les pays arabes, ne sont aucunement des « défenseurs de la Liberté ».

NOTA : Les conclusions spécifiques aux décisions que pourrait prendre la Fondation d'Aide aux Victimes du Terrorisme en aval de cette étude ne figurent pas dans le présent document. Elles font l'objet d'une publication séparée dont la diffusion revient aux instances dirigeantes de cette fondation.

PREFACE

Quelle définition donner de la radicalisation ? Selon Farhad Khosrokhavar, c'est « la conjonction d'une idéologie extrémiste et d'un passage à l'acte », en tant que tel, c'est un phénomène social et politique qui interpelle les démocraties. Selon Allenⁱ c'est « le processus d'adoption d'une croyance extrémiste incluant la volonté d'utiliser, de soutenir ou de faciliter la violence comme méthode de changement de société ». Vision plus large qui doit permettre d'inclure des groupes de soutiens ou idéologiquement proches des acteurs de la violence, voire du terrorisme. Le passage à l'acte est une démarche progressive. La radicalisation « politique » ne conduit pas toujours à la radicalisation violente, mais tout radical violent est d'abord passé par une conversion politique première. Le terreau extrémiste, quelles que soient les formes politiques ou religieuses par lesquelles la radicalisation s'est faite, constitue le plus souvent le vivier des terroristes. Ainsi les jeunes *Etarra* condamnés pour des actes de terrorisme, sont d'abord passés par des manifestations en faveur des « prisonniers politiques » conclues par des violences organisées de fin de manifestation (les *Callebarrakas*), ensuite par des actions de soutien à la lutte armée plus ou moins clandestines, avant le passage à l'acte.

La radicalisation en ce qu'elle s'exprime par des actes terroristes, s'étend aujourd'hui de l'extrême droite (Identitaires), à l'extrême gauche (Black Blocks) ; les régionalistes-sécessionnistes usent de la violence contre les personnes (ETA, IRA, PKK kurde) ou contre les biens (FNLC). Les extrémismes religieux sont devenus une des formes les plus préoccupantes de radicalisme dans nos sociétés vides de tout mysticisme. Une « recomposition du croire », a fait naître un marché des biens du Salut qui atteint toutes les grandes religions : les Néo-évangélistes américains qui ont soutenu la « Croisade » de G W Bush contre l'Irak ; les fondamentalistes extrémistes juifs qui animent la colonisation des Territoires occupésⁱⁱ ; les milices hindouistes du BJP en Inde ; et enfin les Salafistes Jihadistes, forme qui atteint tout particulièrement le territoire français. Mais ces pratiques relèvent pour partie de la liberté de conscience que les régimes démocratiques protègent et que les « autorités religieuses » sont parfois en mal de condamner selon que la pratique y est ou non dépendante de hiérarchies reconnues.

L'étude tentera d'abord de faire ressortir ce que les Radicalismes ont de commun. La radicalité politique et/ou religieuse est à la fois une idéologie de l'intolérance et de rejet de l'Autre. La communalité des caractéristiques mérite d'être relevée (1-1). La politisation du transcendantal associée à la volonté de transformation de l'ordre politique et social perfore toutes les grandes traditions religieuses. Ces phénomènes ne concernent pas uniquement des populations marginalisées, socialement ou économiquement. Au contraire, ils sont aussi présents dans des classes moyennes, intégrées culturellement, professionnellement et économiquement à la modernité. La secte apparaît comme un type d'association religieuse particulièrement plus résistante face aux aspects du monde moderne susceptibles de diluer la pureté de l'expression religieuse traditionnelle que les cultes à hiérarchie organisée. En matière religieuse, on appellera « Fondamentalistes » des pratiquants qui adoptent des postures culturelles rigoureuses mais ne recourent pas à la violence et « Radicaux » ceux qui légitiment ou pratiquent des actes de violence. Qu'ont de commun ces différentes pratiques religieuses radicales ? (1.2).

L'Islam politique est un mot valise depuis la révolution iranienne de 1979. Comme toutes les grandes idéologies totalitaires, au nom de la pureté du mythe fondateur et de ses prétentions universalistes, il s'est amplifié, perverti et fragmenté, critiqué et divisé comme le firent le « christianisme » en d'autres temps, le

« communisme », ou le « marxisme » plus récemment. Il a donc largement contribué à une « Islamisation du regard » qui tend à rendre l'Islam responsable de tout. Aujourd'hui l'Islam est surtout infecté par le Salafisme, conception mythologique basée sur une imitation rituelle du temps du Prophète. Sans entrer dans la genèse de cette idéologie apparue en France dans les années 1990ⁱⁱⁱ, il faut constater que le mouvement est une volonté de retrouver l'Islam des Compagnons du Prophète (*Salaf*) dans sa pureté originelle. L'expansion de l'Islam de ce temps est attribuée selon cette mouvance, à la pureté de leur foi. Le Salafisme a donné naissance à deux formes qui rendent parfois incertaine la délimitation du radicalisme: les Salafistes « quiétistes » disent se préserver de toute action politique et terroriste, et les Salafistes « Jihadistes » qui légitiment l'emploi de la violence, mais leur porosité est assez impressionnante.

Analyser une radicalité, c'est d'abord comprendre sa vision du monde et les mots qui le représentent. Cette étude tente donc de faire la part des perceptions réciproques sur les incompréhensions desquelles se déclenche les grands massacres moralisants dont l'histoire de l'humanité est pleine. Qu'a de spécifique le radicalisme musulman par rapport à d'autres radicalismes religieux ? (1.3). La comparaison entre le fondamentalisme et le radicalisme musulmans avec d'autres formes religieuses radicales peut prêter le flanc à des critiques, mais elle nous est apparue comme un moyen essentiel pour prendre la mesure du phénomène. Des cas récents d'attaques terroristes sur le territoire commis par des citoyens français, le départ de jeunes gens pour combattre en Syrie le régime de Bachar El Assad, ont inscrit dans l'actualité politique, l'urgence de dépasser une certaine forme de traitement exclusivement policier de la radicalisation. La radicalisation islamiste est la construction d'une identité à laquelle adhèrent différentes franges sociales, allant des délinquants issus de la banlieue, à de jeunes diplômés ou encore des « convertis », Européens de souche. Il s'agit de comprendre pourquoi des jeunes Français, Britanniques ou autres partent dans des pays comme l'Egypte, la Syrie, le Yémen ou l'Arabie Saoudite en quête d'une identité politique nouvelle, alors qu'ils n'en parlent pas la langue et ignorent souvent les coutumes et les pratiques politiques de ces sociétés.

La radicalisation islamiste se démarque par rapport à d'autres radicalités politiques ou religieuses au moins dans deux domaines :

C'est d'abord l'affirmation d'une identité politico-religieuse totalitaire. Son ambition planétaire l'a engagée dans une guerre religieuse contre un ensemble mondialisé d'ennemis, musulmans comme non musulmans.

La gêne longtemps perceptible chez les responsables musulmans en France ou à l'étranger confrontés à ce phénomène, mérite explication (1.4). L'Islam est une religion, un mode de vie, une culture et un système organisationnel. Quelle attitude les représentants d'organisations expriment-ils à l'encontre des phénomènes de violence religieuse ? La dénonciation de l'Islamophobie ou la théorie du complot dispensent-elles d'une analyse interne des causes de la radicalisation dont ils subissent eux-mêmes les effets agressifs ?

La seconde partie (2) tente de comprendre la situation particulière de la France, pays le plus ouvert au *melting pot*, et presque le plus décrié et par ses voisins et par les Fondamentalistes. Pays d'accueil des trois plus grandes diasporas européennes (juive, arménienne et musulmane), la France doit affronter le problème politiquement. Même si l'efficacité de l'action policière a pu sembler tenir lieu de politique. Pourquoi le pays qui a la politique de contrôle des phénomènes sectaires la plus intrusive d'Europe, a tant tardé à réfléchir à la mise en place d'une politique de contre-radicalisation islamiste (2-1) ? Les multiples propositions annoncées par différents rapports et commissions, avortées ou laissées sans suite par les autorités françaises, contribue à la compréhension

du mutisme des instances représentatives et à l'islamisation du regard (2-3). Où en est la communauté française musulmane dans son cursus d'intégration silencieuse obscurcie par l'omniprésence médiatique du Salafisme ? (2-4)

Que faire (3) ? Les pays étrangers qu'ils soient démocratiques ou autoritaires, laïcs ou à religion d'Etat, ont tenté de contrer le phénomène de radicalisme musulman, chacun avec sa culture propre et avec des succès divers. Ces politiques sont analysées dans la troisième partie (3.1). La France aussi doit adopter une politique d'ensemble (3.2.1) qui tienne compte à la fois de l'importance et de l'extrême diversité de sa communauté musulmane qui interdisent les facilités communautaristes. Désigner par une parole publique l'ennemi et non pas noyer le problème dans de vagues termes comme « le terrorisme international », démarquer cette politique de sa coloration policière en la rattachant aux plus hauts niveaux de l'Etat, et repenser les fondements intellectuels de la Loi de 1905, permettraient sans doute de changer le sentiment de stigmatisation, général dans la communauté musulmane, générateur de tant d'incompréhensions. Le Salafisme responsable de la pire guerre religieuse qu'a connue l'Islam depuis plusieurs siècles, par sa politique d'excommunication s'est ainsi rendu responsable de *Fitna*, de la division de la communauté des croyants *l'Oumma*, qu'il prétend représenter et défendre. La radicalisation doit devenir le questionnement des intellectuels musulmans d'abord. Associer les élites de la communauté française musulmane à la définition de la politique et de la diplomatie les plus à même de contrer les discours de la radicalisation, notamment sur le plan théologique, est devenu une priorité. Ne pas laisser le monopole de l'intérêt médiatique et indirectement de la parole et la représentativité médiatique aux Salafistes est essentiel. Encore faut-il ne pas contribuer à leur discours de la victimisation par une diplomatie parfois incompréhensible (3-2). D'autres formes de radicalisme sont mortes d'être privées de base sociale passivement ou activement sympathisante (Action Directe, RAF...). Mais l'architecture générale de la politique contre-radicalisation efficace suppose d'importants changements dans le système administratif français dans ses rapports avec des acteurs privés et surtout dans son illégitimité à jouer un rôle politique et religieux prédominant. Enfin quelques pistes diplomatiques et administratives sont esquissées en direction du monde arabo-musulman (3-3).

Les études sur la radicalisation islamiste se rattachent à trois grandes écoles théoriques. La première est « sécuritaire », essentiellement assise sur les sources policières, elle aboutit souvent à insister sur le caractère « anormal » (en termes juridiques et policiers) des jeunes gens tentés par la trajectoire terroriste, sans chercher à en connaître le terreau intellectuel et idéologique. C'est pour contester cette interprétation qu'est née l'école des *rational choices theories* qui suppose une attitude rationnelle du terroriste. La seconde plus doctrinale, peut être qualifiée de « néo-orientaliste » car elle associe la radicalisation de certains jeunes issus des minorités musulmanes en Europe à la tradition musulmane sunnite. La radicalisation est directement ou indirectement confondue avec l'islam. Mais cette conception souffre de deux maux. La première est qu'elle ne compare jamais les extrémismes religieux entre eux, ce qui aboutirait à des conclusions assez radicalement différentes : un extrémisme religieux au pouvoir emploie la violence étatique à la différence des extrémismes d'oppositions qui ont souvent recours au terrorisme, proportionnellement moins meurtrier que les violences des forces armées. D'autre part, les recherches révèlent une rupture centrale entre les radicaux islamistes modernes et les jurisconsultes de l'Islam médiéval, comme *Ibn Tamiya* dont se revendiquent les jihadistes aujourd'hui. La propagande du tabligh ou des salafistes appelant « à un retour à l'islam authentique » est interprétée dans certains travaux que comme une réforme religieuse en direction d'une jeunesse désocialisée, victime de la drogue, de la délinquance et du crime organisé dans

les marges de société et dans les banlieues. Mais cette analyse ne permet pas de comprendre le phénomène des conversions qui touche aujourd'hui tous les milieux sociaux. « Paupérisation et bricolage identitaire sont les véritables motivations de la radicalisation » constate un intellectuel musulman, Camel Bechikh, Président de Fils de France.

La troisième, sociologique, tente de démontrer que la radicalisation violente islamiste est l'expression d'une identité politique qui a recours à la violence sous diverses formes et qui ne peut se limiter au terrorisme. Une analyse du phénomène doit comprendre les liens qui unissent salafistes quiétistes comme groupe soutien et les Salafistes jihadistes. Au plan sociologique, cette idéologie appelle à la dissidence politique, y compris avec les minorités ou classes sociales dont sont issus les jeunes. L'étude européenne dirigée par Selma Bellaala ^{iv} à partir de plus de 120 entretiens menés dans trois pays européens (France, Grande Bretagne, Espagne) démontre à suffisance la porosité entre les communautés salafistes radicales ou piétistes.

Le sujet de notre enquête gêne nombre d'interlocuteurs : édiles de collectivités locales sollicités qui perdent plusieurs fois le courrier, rendez-vous impossibles à caler, députés maires connus pour leurs prises de position publiques audacieuses mais qui ne veulent pas d'une interview sur ce sujet, responsables d'organisations musulmanes réticents à traiter la question... De la même façon les entretiens menés dans les milieux salafistes (en prison ou à l'extérieur) sont anonymisés. C'est pourquoi il n'y a pas de liste nominale des personnes rencontrées.

En parler le moins possible pour ne pas risquer d'en perdre le contrôle ? « Plus vous nationalisez ce type de question plus vous courez le risque que le débat soit dévoyé et instrumentalisé, même si dans un premier temps il part dans le bon sens » prévenait il y a quelques années Gérard Collomb, Maire de Lyon, dans une interview. Est-ce toujours une raison suffisante pour ne pas aborder la question politiquement ? Christophe Lagarde, député maire de Drancy (qui a éludé de nous recevoir) est aussi prudent : « je n'ai pas voulu annoncer à la population (que j'aidais à financer une mosquée) car cela aurait forcément créé des tensions. De cette façon, cela ne fait peur à personne ». De même nombre de responsables associatifs musulmans se refusent à réfléchir sérieusement à la question de la poussée salafiste. Ce rapport est donc autant une tentative de compréhension de la radicalisation islamiste qu'une analyse des blocages politiques, des freins de la société, des occasions ratées et des propositions innovantes jamais suivies d'effets de l'histoire française récente.

Ce rapport fondé sur une cinquantaine d'entretiens directs ou indirects avec des édiles, des représentants et des intellectuels ou une quinzaine de Salafistes (libres ou en prison), n'est pas une étude universitaire mais une réflexion sur les principes et les blocages d'un système politique confronté à une forme politico-religieuse nouvelle. Il a été élaboré à partir d'entretiens avec des personnalités d'horizons divers (voir liste en annexe 4). S'il s'est appuyé sur les compétences de la Maison des Sciences de l'Homme, il n'en est pas un pur produit. Il a privilégié la méthode sociologique notamment par le biais des entretiens directs, destinés autant à interpellier des responsables politiques, des élites de la communauté ou des salafistes incarcérés ou libres, il prétend à la mise en forme de conclusions opérationnelles autant qu'à la connaissance de la radicalisation.

Il se termine enfin par une réflexion sur le rôle de déblocage que peut jouer la Fondation d'Aide aux Victimes du Terrorisme (FAVT), acteur privé indépendant financièrement et apolitique dans l'avancée de la réflexion et de l'action, sans laquelle cette étude n'aurait pas vu le jour. Elle exprime les opinions de l'auteur et aucunement ceux de la Fondation. Il faut également remercier Ouisa Kies qui termine son travail de

recherche sur les aumôniers de prison et m'a fait bénéficier de ses contacts dans les entretiens dans les milieux salafistes.

1- LA RADICALISATION / UN PHENOMENE EN EXPANSION

1-1 Y a-t-il des symptômes communs aux mouvements radicaux

Il n'est pas dans l'objet de l'étude de dresser un bilan exhaustif de tous les phénomènes de radicalisation mais de s'en servir pour comprendre la spécificité de la radicalisation islamiste. Les quelques constats qui suivent, concernent principalement les diverses formes de radicalisation religieuse^v.

Crise économique et identitaire aidants, les différentes formes de radicalisation sont en expansion et en pleine croissance : dans la confrérie des « Fous de Dieu », les radicaux polluent toutes les grandes religions : néo-évangélistes protestants, extrémistes juifs (Bloc de la Foi...), milices armées du BJP en Inde, Hezbollah chiite au Liban et bien évidemment le Salafisme Jihadiste (sunnite), le plus important par son extension géographique, la variété des ennemis qu'il se désigne et l'importance des actions violentes qu'il revendique.

Idéologiquement l'appartenance à un groupe radical répond à la recherche d'une identité unique et exclusive. « Du plus haut degré de la gestion de l'Etat, jusqu'aux toilettes, l'Islam gère » affirme M (incarcéré à Fresnes) « Avec l'Islam il y a peu de questions car il y a beaucoup de réponses » dit MO (Saint Maur).

La radicalisation se traduit d'une part par une démarche d'adhésion volontaire à la différence de l'appartenance par filiation familiale ou sociale, et d'autre part par une idéologie exclusive corsetée d'interdits et de ruptures strictes mais psychologiquement protectrices. L'idéologie refuse le compromis avec le monde environnant dont les mutations en cours (sociétés multiraciales, coexistence avec des groupes religieux minoritaires...) sont dénoncées comme corruptrices : « Vous dites que vous êtes censés être correct avec les Episcopaliens, et les presbytériens et les méthodistes etc... Je n'ai pas à être conciliant avec l'esprit de l'Antéchrist. Je peux aimer les gens qui ont de fausses opinions mais je n'ai pas à être conciliant avec eux » (Pat Robertson, téléprédicateur américain, « The 700 Club TV program », 14 janvier 1991).

La fossilisation de la pensée, les « clôtures dogmatiques » (Camel Bechikh) marquent l'identité du groupe et permettent de « positiver les ruptures » avec l'environnement familial, social ou national. Internet foisonne de ce genre de déclaration impérieuse d'affichage de la « Vérité » contre le reste du monde. L'idéologie collective est une construction intellectuelle de la certitude, une sorte de phobie sociale puisque « le Shaitan (Satan) est partout » dit SS qui exclut le dialogue avec l'Autre. L'individu isolé se retrouve dans la nouvelle identité qu'il acquiert, habité par la fierté d'entrer dans un groupe « d'élus » qui a compris les mécanismes profonds de la marche du monde et se conforte de son isolement. Le contre système idéologique prôné par le groupe consiste en une lecture des textes sacrés aussi littérale et exclusive qu'imaginative pour se couper des Autres : refus de partager les repas avec des croyants d'autres religions ; refus de mélanger les ustensiles de cuisine, refus de mixité, isolement des femmes... Quelques adaptations circonstancielle ou technologiques sont cependant possibles : « Les Savants autorisent la masturbation et même l'amour par téléphone » annonce fièrement MR, jeune homme de 22 ans incarcéré à Fresnes depuis 17 mois.

Toute contestation du dogme est regardée comme une déviance procédant d'une démarche hostile. La rhétorique, généralement agressive, renvoie invariablement à une dénonciation des avatars consubstantiels au monde moderne. Le retour à l'observance sectaire, politique ou religieuse qui définit le licite et l'illicite dans tous les aspects de la vie sociale serait la seule façon valable d'échapper à ces maux. [Le 12 juin 2011, des](#)

ultra-orthodoxes ont manifesté devant un parking de Jérusalem parce qu'il restait ouvert pendant le shabbat.

La vision holistique de l'histoire permet de déceler un sens global à la réalité masquée du monde et de donner un nom aux forces occultes et malfaisantes qui le gouvernent^{vi}. Les media sont bien évidemment des porte-paroles du diable et de ses acolytes, menteurs et racistes, manipulés par les Juifs ou les Américains ou Satan directement. La théorie du complot, explication commune, est souvent un couteau suisse qui permet de relire et réécrire les événements historiques, passés ou actuels. Il suffit de citer ce texte de la Sainte Eglise Normande qui dénonce « *les infiltrations judéo-islamiques, et progressistes dans les églises...qualifie le Pape Paul VI de « débauché organisateur d'orgies et à la solde des nazis, des sionistes, des Chinois des Russes et des homosexuels*^{vii} » ou celle du Révérend Jerry Falwell, proche des néo-conservateurs et de l'équipe de G W Bush, qui rendait responsables des attentats du 11 septembre « *les païens, les avorteurs, les féministes, et les homosexuels...coupables d'avoir tenté de séculariser l'Amérique et attiré la colère divine* ». Le sentiment d'agression sournoise, la trahison de la hiérarchie officielle, ou les influences secrètes d'ennemis aussi nombreux que coalisés, est un élément essentiel et rituel de nombreuses sectes, pas seulement islamistes.

On remarquera le triptyque accusatoire commun à toutes les sectes radicales : l'individualisme et la sexualité, les femmes et le féminisme et le sécularisme, sur lequel des éléments d'analyse psychanalytique manquent encore.

Comme dans toute secte religieuse, l'appartenance au groupe se manifeste par des marqueurs différenciant : nouveau nom patronymique, formules rituelles vêtements... L'habit sunna » semble faire l'objet d'une mode réglementée : « *Le pantalon doit être relevé au-dessus de la cheville quand on est musulman* » (M B Fresnes). Quelques adaptations vestimentaires comme des chaussures Nike ou New Balance, plus adaptées que les sandales en peau de chameau, ou alimentaires sont possibles : « *Aucun Hadith n'interdit de boire du Coca Cola* » rétorque un Salafiste surpris à consommer cette boisson « impérialiste » pendant l'offensive israélienne à Gaza.

La recherche de la ghettoïsation du groupe sectaire dans des quartiers religieusement homogénéisés par pression, voire par violence pour en exclure les Autres, est identique. C'est ce que les Salafistes font à Trappes et à Aubervilliers en résistant aux forces de l'ordre lors de contrôle d'identité, ou les intégristes juifs font dans les quartiers Mea Sharim et Geoula de Jérusalem en interdisant certaines femmes dans les bus. Le plus souvent la secte radicale rejette l'action politique classique. La justice des hommes doit être remplacée par la justice divine même si elle est exercée par les hommes, c'est le principe de la théocratie iranienne ou saoudienne. En Septembre 1984, Pat Robertson, téléprédicateur américain, suggéra qu'un tribunal religieux spécial soit désigné pour déterminer si un prédicateur qui prétendait avoir reçu un message divin avait été effectivement visité. En fait la concurrence est vive entre les nombreux prédicateurs rivaux dans le protestantisme américain. La justice religieuse tente de se différencier voire de s'imposer à la justice laïque : des tribunaux islamiques pour les musulmans canadiens avait demandé Syed Mumtaz Ali, président de la Société canadienne des musulmans, fondateur de l'Institut islamique de justice civile canadien, ou des tribunaux rabbiniques comme le demandait le rabbin Ovadia Yossef, fondateur du Shas, contre les tribunaux d'Etat.

L'espace d'interdits construits autour des femmes et des enfants est également très caractéristique et pas réservé à l'Islam radical comme les media ont tendance à le croire. On le retrouve chez les Adventistes et les Radicaux juifs : les mariages ne peuvent être qu'endogames et souvent décidés par la hiérarchie ; le voile intégral, la disparition des

cheveux sous un voile ou une perruque est imposée aux femmes afin de les marquer. L'enfermement est une caractéristique commune :

– *Et bien j'allais à des cours et puis quand c'est comme ça, le mari fait bien les choses, il restreint ton cercle d'amis de mécréants et puis il élargit celui de la communauté, donc il t'emmène à des cours les samedis, les dimanches, et puis dans la semaine voir des sœurs... C'est vrai qu'au début c'est lui qui me le suggérait et puis au fur et à mesure on a envie d'y aller parce que toute façon ton réseau d'amis se réduit voire s'anéantit et puis il y a une sorte de discours dans la communauté qui te convainc. Tu te convaincs qu'il faut t'éloigner de ces gens-là, ils sont différents les mécréants et qu'ils sont dangereux et qu'ils vont polluer notre pratique, notre religiosité, notre éthique etc. Finalement personne et tout le monde est responsable à la fois, c'est-à-dire que c'est un ensemble de choses qui viennent te persuader, te manipuler pour te faire croire que ce chemin que t'es en train de prendre et qui est en train de t'exclure de la société clairement, alors qu'avec le temps pas du tout. Moi très vite j'ai fait une dépression. Alors après sur cette dépression il faut mettre des mots, donc voilà « tu dois être majnoun, il faut faire une roqya (rituel de désenvoutement), il faut écouter le Coran ... Mais en fait pas du tout : juste tu craques quoi, tu n'en peux plus (rires) et ta vie s'est écroulée et tu n'as plus de famille et tu ne fais plus de sport et tu n'as plus droit de regarder les gens dans les yeux (rires) quand tu sors dehors donc c'est que ... Je pense que j'ai frôlé l'hôpital psychiatrique » raconte SS jeune femme convertie qui donne une version intéressante de l'adoption du voile : « C'est très, très bizarre, le bandana je ne l'ai porté que deux mois. Ensuite le voile complet, ça a été trop violent j'ai vécu des agressions. Quand je portais le voile intégral, il faut savoir que je ne voyais plus du tout ma famille...j'étais complètement seule avec (mon mari), avec cette communauté et à l'époque j'avais rencontré une fille qui le portait, et puis comme je développais des phobies sociales, c'était aussi un moyen de se cacher encore plus »*

Les enfants doivent très tôt être pris en charge afin de préserver la progéniture des impuretés du monde : certaines communes de la banlieue parisienne visitées par nous, constatent la vie en autarcie de certaines familles : l'envoi des enfants à l'école coranique le mercredi (« les enfants doivent apprendre » explique-t-on); l'inscription à des centres aérés gérés par les mosquées...^{viii} L'enlèvement de plus de 200 fillettes par la secte Boko haram au Nigéria est purement scandaleux, mais est-ce une pratique exclusivement musulmane ? La Ligue de Résistance du Seigneur, secte chrétienne du nord de l'Ouganda, aurait enlevé près de 25 000 enfants entre 1986 et 2005^{ix} pour en faire soit des soldats (80% des effectifs), soit des esclaves sexuelles (30 à 40% seraient des fillettes). Les sectes extrémistes religieuses exercent les mêmes violences partout. Sont-elles condamnées de la même façon ?

Enfin il faut constater que les extrémismes fonctionnent en miroir, avec des valeurs formellement opposées mais souvent des mythologies assez semblables: les GAL furent un groupement clandestin de la police espagnole destinés à lutter par la force contre l'ETA ; les militants identitaires ciblent particulièrement l'Islam et les lieux de culte musulmans, enfin, lors des dernières élections européennes, presque tous les partis politiques populistes ou extrémistes ont affiché des slogans antimusulmans. La similitude des principes politiques du Front National et du Salafisme par leurs mythes fondateurs (la Nation française versus l'Oumma), la fragmentation à but d'exclusion du corps social, leurs disciplines de vie et leur corset de certitudes est frappante. Il est d'autant plus surprenant que la poussée d'extrême droite européenne fasse l'objet d'analyses et de débats politiques, alors que la poussée salafiste jihadiste est simplement représentée sous son angle policier et terroriste. Comme si les deux phénomènes ne relevaient pas d'un même processus politique !

1.2 Radicalisme religieux et violence

La rhétorique de sectes religieuses, généralement agressive, renvoie invariablement à une dénonciation des défauts consubstantiels au monde moderne. Le retour à l'observance religieuse dans tous les aspects de la vie sociale est affirmé comme la seule façon valable d'échapper à ces maux modernes. Pour remédier à la carence des solidarités et des idéologies traditionnelles qui découle de l'uniformisation de la modernité culturelle, le référentiel religieux joue le rôle de liant social mobilisateur, créateur de nouveaux repères identitaires. Cette mobilisation dans la nouvelle foi, joue comme un tremplin socio-politique pour assurer la mise en place de l'ordre nouveau. Le retour à l'orthodoxie culturelle s'articule presque toujours une orthopraxie, et la lecture des malheurs du monde moderne se prolonge dans une volonté d'intervention dans l'organisation pratique de la vie. L'extrémisme religieux se pose comme la voie pour corriger les diverses déviations sociales que sont l'immoralité, l'injustice, l'oppression politique, les abus et les dépravations apportés par le progrès et la modernité^x. Beaucoup offrent une grande perméabilité à la légitimation de la « juste violence » indispensable pour infléchir la dépravation du monde.

Les extrémismes religieux sont devenus la forme licite d'un racisme à base théologique. Quand un fondamentaliste religieux apporte sa propre nourriture et ses ustensiles, refuse de partager un repas avec un croyant d'une autre religion, ou de le côtoyer, qu'il demande que son enfant soit mis à part avec ses coreligionnaires ou interdit qu'une de ses filles se marie avec un homme d'une autre religion, cela ne peut se justifier au seul titre du respect des religions. Ces mêmes interdits opposés par un laïc seraient qualifiés d'actes racistes. Il appartient à chacune des autorités religieuses de sanctionner ses propres extrémistes et pas seulement ceux des autres religions.

Ces extrémismes revisitent une histoire truquée permet de désigner un responsable qui devient ainsi l'ennemi : « *Le peuple musulman, les Arabes, furent ceux qui capturèrent les Africains, les réduisirent à l'esclavage, et les envoyèrent en Amérique. Pourquoi les Américains devraient ils embrasser la religion des esclavagistes ? ...Vous vous dites, que se passe-t-il : nous accueillons dans notre société et leur donnons des droits à des gens qui persécutent les Chrétiens partout dans le monde. C'est assez!* » (Pat Robertson). Ils excluent et le discours est parfois très direct : « *On ne doit pas s'aider avec les Koufars (non musulmans) a dit Allah, ni combattre avec ceux qui ont tué nos parents* » dit ML (salafiste incarcéré à St Maur). « *Ma sœur fait ses prières mais ne porte pas le Hijab. Elle a choisi son mari pratiquant, mais ils sont très francisés. Il ne faut pas leur ressembler* ».

L'intolérance religieuse est leur credo commun. « *Je suis pour toutes les religions, du moment qu'elles se soumettent à la loi islamique* » déclare M O (Saint Maur), ce à quoi semble répondre le communiqué du Christian Zionists en 1996 : « *Nous sommes convaincus d'un point de vue biblique, que le concept musulman d'Allah est une déviation antijudaïque et antichrétienne de la manière dont Dieu s'est révélé ...à notre Seigneur* ».

Nés souvent de traumatismes historiques ou géopolitiques, les radicalismes religieux aussi multiples que variés, sont plus que d'autres, tentés par la violence, forts du mandat divin dont ils se prétendent porteurs. « *Seules les certitudes rendent fous* » constatait Nietzsche. Même pour les stratèges du Département d'Etat américain, le danger des radicalismes religieux est perceptible. Dans la liste régulièrement mise à jour des groupes qualifiés de terroristes, en 1980 15 des 30 plus dangereux groupes étaient de nature religieuse ; en 2012 ils étaient devenus 45 sur 61 (et encore cette liste n'évoque-t-elle pas les groupes proprement américains qui relèvent du FBI). Tout individu extrémiste n'est pas obligatoirement un terroriste mais s'il contribue à faciliter

ou légitimer le passage à l'acte et en ce sens il doit entrer dans le champ de la réflexion. Après les assassinats de médecins pratiquant l'avortement par des militants chrétiens anti-avortement comme celui du docteur David Gunn en mars 1993, trente-deux pasteurs, prêtres, et dirigeants d'*Operation Rescue*, affirment dans une pétition que le meurtre était justifié et signent en janvier 1995 une déclaration dans le *Detroit Free Press* défendant l'utilisation de la violence contre ces médecins avorteurs. Nombre de prédicateurs salafistes qui se prétendent pacifiques ont légitimé certains attentats en refusant de les condamner.

Ce monde inique court vers sa perte et la violence peut seule en redresser la dérive ou à l'inverse accélérer sa destruction, préalable indispensable au « Grand Soir » politique ou religieux. Destiné à accélérer l'arrivée de l'Apocalypse, l'attentat chimique commis le 25 mars 1995 dans le métro de Tokyo, trouve son explication dans la vision eschatologique du Gourou Aoum Shinrikyo. Le premier attentat de masse commis sur le sol américain l'a été par le militant suprémaciste, Timothy Mac Veil convaincu de la supériorité menacée du Christianisme et de la Race Blanche. Les 168 morts auraient ainsi vengé l'attaque par les troupes fédérales de la ferme de Waco où s'étaient réfugiés les membres armés de la secte apocalyptique des Davidiens.

L'acte violent prend une tournure purificatrice et sacramentelle et la cible a peu d'importance (anonymes du métro de Tokyo, enfants d'une crèche à Oklahoma City, ou travailleurs humanitaires en Afghanistan...). L'assassinat de dirigeants politiques ou religieux pacifistes responsables plus que d'autres des misères du monde, est une pratique fréquente : assassinats d'Yitzhak Rabin qualifié de traître par Yigal Amir et d'Anouar El Sadate par un militaire islamiste appartenant aux Frères Musulmans. En France, un projet d'égorgeage de Dalil Boubakeur, Recteur de la Grande Mosquée de Paris, a été arrêté à temps, mais les menaces de mort continuent à l'encontre d'Imams républicains. Les « mauvais croyants » ne sont pas épargnés : les GIA algériens dans la nuit du 22 au 23 décembre 1997 à Benthala, ont massacré des villageois qui étaient allés voter en dépit d'une Fatwa d'interdiction. <http://lisa.revues.org/4162> - ftn32.

Appelons donc avec les mêmes mots, les mêmes manifestations de rejet de l'Autre par les mêmes termes. Dès lors pour comprendre la spécificité du radicalisme musulman, il faut le comparer aux autres formes de radicalismes religieux. Mohamed Ali (ex Cassius Clay) interrogé par un journaliste après les attentats du 11 septembre, se voyait demander :

- *Qu'est-ce que cela vous fait de partager la même foi que ceux qui ont attaqué l'Amérique ?*

Il répondit

- *Qu'est-ce que cela vous fait de partager la même religion qu'Hitler ? »*

Tentons donc de discerner ce qui fait la spécificité du radicalisme musulman qui est celui qui menace le plus la société française ...

1.3 Spécificités du radicalisme islamique

1.3.1 Secte ou pas secte

Les media utilisent pour des raisons difficilement compréhensibles le qualificatif sectaire pour nommer la « Secte Boko Haram » au Nigéria mais pas Al Qaida^{xii}. Pourtant l'un et l'autre émargent au marché des Biens du Salut. Mais si les hiérarchies de l'Eglise catholique ou du Chiisme, veillent au respect de leur propre dogme qualifiant de « secte » telle ou telle résurgence théologique inattendue, ce n'est pas le cas dans le Protestantisme, l'Islam sunnite ou dans la religion juive, plus habitués à

l'émergence d'offres religieuses à la carte que nulle hiérarchie incontestable ne peut condamner.

C'est une discussion intéressante sur le plan académique car la France est le seul pays d'Europe à avoir tenté de définir par la voie législative, les dérives du phénomène sectaire. Selon la MIVILUDES, une dérive sectaire est « un dévoiement de la pensée, d'opinion ou de religion, qui porte atteinte à l'ordre public aux lois et aux règlements aux droits fondamentaux, à la sécurité et à l'intégrité des personnes. Elle se caractérise par la mise en œuvre par un groupe organisé ou par un individu isolé, quelle que soit sa nature ou son activité, de pressions ou de techniques ayant pour but de créer, de maintenir ou d'exploiter chez une personne en état de sujétion psychologique ou physique, la privant d'une partie de son libre arbitre avec des conséquences dommageables pour cette personne, son entourage ou la société ». La secte s'est propagée comme nouveau modèle religieux de socialisation à base religieuse. Durkheim avait insisté sur la situation d'« anomie » dans les sociétés modernes, résultant de l'individualisme de plus en plus poussé qui sape le sentiment d'interdépendance entre les individus, indispensable à la vie collective.

Par certains de ses aspects, le radicalisme islamiste répond à la définition de secte, mais par d'autres il s'en éloigne et c'est ce qui fait son originalité et probablement une des clés de son succès. Arrêtons-nous donc plutôt à des comparaisons avec des phénomènes religieux similaires.

Les méthodes de conversion sont assez semblables avec celles des Témoins de Jéhovah. Le contact humain d'abord : le placement d'un livre ou d'un périodique dans de nouvelles mains, décrivant la fin inexorable du monde annoncée par la Bible. La plupart des gens ont des connaissances trop superficielles de la Bible pour ne pas être troublée par les enseignements de l'Association. Puis la cible est incitée à lire et à étudier les publications de « l'Association » (publications bibliques interprétées). Ces livres emplissent l'esprit du candidat de leur phraséologie et de leur enseignement jusqu'à ce que ce dernier parle et pense comme le veulent les tribuns « théocratiques » du quartier général. L'angoisse du candidat est stimulée par des remarques dramatiques concernant les événements mondiaux, et par un entretien empreint de sympathie à l'écoute de ses problèmes personnels. Un groupe local dirigé par un représentant de l'Association dirige l'étude d'un manuel avec questions et réponses. Les participants cherchent et lisent les versets bibliques bien souvent sans leur contexte, justifiant l'enseignement de l'Association. Les questions évoquées renvoient le lecteur au passage précis de l'article ou du verset donnant la réponse, comme dans un manuel scolaire ou dans le Petit Livre Rouge de la Révolution Culturelle chinoise. De cette manière l'enseignement des "Témoins de Jéhovah" structure plus profondément l'esprit. Si le candidat met sa formation fidèlement en pratique, il est prêt pour la dernière étape du rite d'intégration : baptême collectif par immersion, mariage endogamique dans la secte sanctifié par le Gourou (comme dans la Secte Moon), manifestation publique de l'entrée dans « l'Organisation de Dieu ». On devient « proclamateur du royaume », serviteur de « la bonne nouvelle du royaume » donc prosélyte. Si l'on reste fidèle aux ordonnances de l'Association, on peut être sûr de bénéficier d'actifs pour l'entrée au Paradis. Certaines sectes proposent souvent aux adeptes l'auto-déification (« Deviens toi-même ton "Dieu" comme moi, le gourou »), c'est le principe même de l'Imam autoproclamé.

Les convertis interviewés dans le cadre de l'étude, donnent un récit assez similaire. Tous ont été aidés par d'autres dans l'apprentissage de la religion, si tous déclarent avoir eu un intérêt pour l'islam à travers les livres et le Coran ou par internet, ils ont été pris en charge par un ensemble de personnes : « *C'est une sœur au lycée qui*

m'a parlé de religion et c'est elle qui m'a ouvert la voie du minhaj ». Au départ de la conversion/réislamisation, c'est le bouche à oreilles qui semble primer, « *on rencontre telle personne qui nous conseille d'aller au cours d'untel parce qu'il est dit qu'elle connaît la science religieuse... ou que tel 'alim lui accorde le droit d'enseigner en France... La première année c'était formidable... avec des frères¹ j'ai commencé à apprendre l'arabe* ». Dans le fondement théologique (le Coran), les sociétés musulmanes sont des sociétés de l'écrit mais à travers une parole au départ. C'est pourquoi l'apprentissage par cœur du Coran est la base des écoles coraniques, système qui repose sur les écrits avec l'idée que la transmission réelle du savoir par l'oralité. Ces jeunes ne se contentent pas d'apprendre à travers les livres et par l'écrit uniquement, ils ont besoin d'un intermédiaire, d'une personne capable de transmettre un savoir religieux un *digest* de l'Islam. « *Faut pas être tout seul, j'avais des orientations et on me donnait des preuves* » « *Quand j'ai commencé à lire, j'ai vu que les maghrébins étaient à côté de la plaque.... J'ai appris au début par moi-même, le Coran, la sunna et aussi beaucoup de traductions... puis je suis tombé sur des gens bien* ». Ces gens ne sont pas enfermés dans un groupe, ils sont généralement face à eux-mêmes, c'est le contrôle social des autres croyants extrêmement fort qui contribue à structurer la pratique des individus (par le rappel et la *da'wa*).

La langue arabe, langue du Coran, a un statut particulier et c'est une obligation de l'apprendre, dans le cadre du groupe. Il y a d'abord des stratégies matrimoniales, ainsi les Oulémas conseillent de se marier avec un arabophone pour que la langue soit parlée au quotidien. C'est le cas d'une française interviewée qui est allée vivre à Alger en se mariant avec un Algérien. D'autres prennent des cours dans des appartements privés, avec des frères ou des sœurs qui se sont rendus dans des universités islamiques à l'étranger et se chargent à leur retour en France de diffuser leur savoir aux autres. Chez toutes les personnes interrogées, à défaut de maîtriser la langue, elles remplacent des termes français par des termes arabes, ainsi les invocations quotidiennes (au lever, la prière, avant de manger, avant de sortir de chez soi...) sont dites en arabe.

La religion arrive à un moment précis dans l'histoire de ces jeunes. Généralement à la recherche d'eux-mêmes ou en situation d'exclusion sociale, ils y trouvent un renouveau pour les convertis ou « une vérité longtemps mise de côté » pour les autres. On a le sentiment en les écoutant raconter leur parcours, qu'ils ont été accompagnés pendant le temps « des premiers moments d'enthousiasme » dont parlait déjà Farhad Khosrokhavar xii en 1997, puis une fois leur foi consolidée, c'est le mariage endogame organisé qui prend le relais, enfin vient le moment de la remise en question et des doutes et de nouveau les frères arrivent pour faire *da'wa* à celui qui s'éloigne d'Allah. On distingue donc trois temps qui s'étalent dans un très court terme, « tout va très vite » selon les interviewés.

L'identité originelle est reconstruite comme membre d'une nouvelle communauté universelle. La conversion peut se faire indifféremment par conversion ou par « renaissance » sorte de redécouverte de la foi : Ben Laden était un *reborn Muslim* comme G W Bush se disait *reborn Christian* après sa phase alcoolique. A ce moment-là, l'identité commence à prendre sens et l'individu devient « réellement » musulman. L'engagement dans une communauté croyante construite sur le modèle associatif et décentralisé, doit être prosélyte et, en ce sens, le salafisme est assez comparable aux sectes adventistes avec les mêmes ambitions et missions planétaires. Dans les sectes, la rupture est positivée puisque le nouvel adhérent accède à une élite composé « d'élus », en l'espèce de « vrais croyants » appartenant à la « faction sauvée »

¹ Fraternité religieuse

destinée à éclairer le monde^{xiii}. Dans ses livres, John Calvert^{xiv} fait remarquer que quand les pères fondateurs de l'islamisme, Qotb et Maudaudi, comparent l'Islam à d'autres systèmes, ce n'est pas au Christianisme au Judaïsme ou à l'Hindouisme qu'ils font référence mais au communisme au capitalisme et à la démocratie libérale. L'islam se présenterait ainsi comme une troisième voie. Il ne s'agissait pas d'une quête de la cité islamique originelle, mais de la recherche d'un ordre social nouveau où la justice serait assurée grâce au cadre des valeurs islamiques puisées directement dans les textes sacrés. Le salafisme (étymologiquement le modèle à prendre chez les grands ancêtres, compagnons du Prophète) est une idéologie réactionnaire d'imitation du passé. Remarque identique d'un autre auteur américain Christopher Caldwell^{xv}: « *Même s'ils ne croient pas à l'Islam, (les musulmans) croient au camp Islam* ». L'Oumma, nouvelle collectivité supranationale virtuelle mais mondialisée comme en d'autres temps le Tiers-mondisme ou le Communisme, donne au disciple un sentiment d'appartenance plus prégnante que dans les autres grands monothéismes (voir en annexe 1 la lettre Malcolm X).

Le rapport au texte sacré est strictement littéral : comme dans les églises évangéliques protestantes basées sur une lecture très normative du Livre saint : le « Biblicisme » on retrouve la pratique littéraliste de la lecture du Coran chez les Salafistes qui vise à définir, dans le moindre détail sans adaptation aucune, la « conduite juste » du croyant. La tradition doit servir le projet de changement social. Les sites islamistes francophones consultés fourmillent de questions et de réponses quotidiennes et très matérielles pour se comporter en bon musulman en toutes circonstances. Les références aux textes sacrés sont parfois explicites, parfois inventées et largement abondées^{xvi} par des leaders religieux dont la puissance charismatique l'emporte souvent sur la solidité théologique. Les jeunes islamistes démontrent, comme le souligne Kepel « une très grande disponibilité à s'émanciper des contraintes de l'accumulation historique des gloses^{xvii} », quand ils ne souffrent pas tout simplement d'inculture religieuse. La définition du licite et de l'illicite aux frontières mouvantes et toujours plus contraignantes, borne le refus des mixions avec le monde. Cela va jusqu'à des remises en question des pratiques médicales que ce soit le refus des transfusions sanguines des Témoins de Jéhovah, les pratiques ésotériques des adeptes du New Age, ou, pratique de désenvoutement des Adventistes du 7^e jour, ou la *Roqiya* des Islamistes les plus convaincus^{xviii}.

LA BIBLIOTHEQUE MERVEILLEUSE DU SALAFISME

Le Saint Coran et la traduction en langue française du sens de ses versets. Révisé et édité par la présidence générale des directions recherches scientifiques islamiques, de l'Ifta, de la prédication et de l'orientation religieuse. Arabie Saoudite

La voie du musulman. Aboubaker Djaber Eldjazairi, traduit par Moktar Chakroun, 1999, Ennour.

L'exégèse du coran. Ismaïl Ibn Kathîr (m en 77') traduit par Harkat Abdou, Dar Al-kutub Al-ilmiyah, 2000, Beyrouth : il s'agit des explications des versets coraniques

La traduction des significations du sahih al-Boukhali. Al-Imam Zain-oud-Dine Ahmad, 1999, Daroussalam, Arabie Saoudite : il s'agit d'une compilation de Hadiths

Le Nectar cacheté (Ar-raheeq al-makhtoum) : la biographie du Prophète. Sa'id Ibn Ali Ibn Wahf Al-Qahtaani, traduit par Rafeea et Bellal Maudarbux, Université islamique de Médine

Les jardins des vertueux (Riyad as-Salihihin). Cheick Safi Ar-rahman Al-moubarakfawri, 1999, Darrousalam, Arabie Saoudite

La citadelle du musulman : rappels et invocations selon le Coran et la sunna. Liste de diverses invocations à dire dans la vie quotidienne, au coucher, au réveil, en voyageant... livre considéré comme indispensable par les musulmans interrogés quand on se réclame du salafisme

Le Salafisme appartient à la communauté des sectes de l'Apocalypse par l'annonce d'un absolu eschatologique. On peut recenser aisément une trentaine de ces sectes catastrophistes toutes religions confondues, regroupant plus de 30.000 adeptes, trouvant leur argumentaire dans une interprétation qui leur est propre soit des textes religieux (en particulier le livre de l'Apocalypse de Saint Jean), soit des textes ésotériques (de différentes traditions), soit de vraies ou fausses apparitions, révélations, prophéties d'événements catastrophiques nationaux ou mondiaux, de phénomènes cosmiques ou de découvertes scientifiques. Les Camelots de la fin du monde qu'ils vendent du Christ (Adventistes ou Témoins de Jéhovah), du Yaveh (Bloc de la Foi) ou de l'Allah (Salafistes) emploient le même argumentaire. La lecture exclusivement eschatologique de la vie internationale, se double d'une annonce précise de signes annonciateurs de l'Apocalypse et les agissements du Démon sont décodés par le Gourou^{xix}. Le discours religieux est construit sur une relation pathogène à l'histoire : arrêt de l'horloge du temps, détection de « signes » annonciateurs, révélation de « prophéties cachés », retour du Messie... James G Watt, ancien secrétaire d'Etat à l'intérieur de l'équipe de G W Bush déclarait sans ciller que « *la pollution n'était pas un véritable problème pour un Chrétien puisque l'Apocalypse était pour bientôt* ». La crise syrienne, le « Bilad al Sham » mobilise d'autant plus que c'est précisément là qu'interviendrait la fin du monde et le combat contre l'Antéchrist, dans les discours salafistes.

Il n'y a pas de droit de propriété intellectuelle sur le marché de l'Apocalypse où prévaut le syncrétisme le plus débridé : Aoum le prophète japonais expliquait la déclaration de guerre américaine au Japon en 1941, par l'influence...des Juifs américains (toujours eux !). Chaque évènement (tsunami, crise nucléaire au Japon ou réchauffement de la planète) est lu au travers du prisme du merveilleux et du combat d'Issah (Jésus) contre l'Antéchrist. La prédiction de la date exacte de la fin du monde étant une science à risque, elle est associée à des « déconfirmations » qui permettent aux Prophètes d'expliquer leurs erreurs d'annonce^{xx}. A défaut de calendrier exact, certains prédicateurs sont très précis sur les modalités du processus. L'ennemi tout puissant (le complot judéo-américano-croisés-hypocrites etc) est la concrétisation terrestre de Gog et Magog, les deux figures mythiques qui combattront le retour du Messie selon le livre d'Ezechiel, 38 et 39^{xxi}. Un doute subsiste toutefois : comment expliquer que dans deux conversations avec Jacques Chirac, G W Bush ait fait lui aussi référence aux deux agents de l'Apocalypse pour entraîner la France dans la guerre en Irak^{xxii} ? Gog et Magog sont-ils des agents de l'Impérialisme ou du Salafisme ?

Les Salafistes se divisent cependant entre ceux qui voient comme étape préalable le rétablissement imminent du mythe conjuratoire du Califat, bouclant ainsi un cycle historique par retour aux origines, nouvelle version du mythe parousique du Paradis perdu, et ceux qui promettent le Grand Soir immédiat : « *un Etat (islamique) où l'eau, l'électricité, et le gaz seront gratuits, conformément aux enseignements du Coran...où tout le monde aurait accès à un logement, à des habits décentes et à de la nourriture* » annonce à un journaliste, Anjem Choudary, un des agitateurs du Londonistan. On comprend que ce discours de la rédemption salvatrice avec garantie du paradis prenne chez les plus désespérées des désespérés.

BREVE EXPLICATION DE LA RESURGENCE DE L'APOCALYPSE DANS LA THEOLOGIE MUSULMANE^{xxiii}

Même si l'Apocalypse est présente depuis le début de l'Islam qui a toujours regardé les religions du Livre comme source théologique, l'histoire contemporaine a donné une nouvelle jeunesse à cette thématique à compter de l'année 1979.

L'arrivée au pouvoir de l'Ayatollah Khomeiny à Téhéran, redonne un temps vie au mythe du retour du 12^e Imam (l'Imam caché des Chiites duodécimains) et prive les responsables sunnites de l'hégémonie idéologique de l'Islam politique. Mais le retour du Messie (mahdi), annonciateur de l'apocalypse musulmane, ne fait pas consensus : les Sunnites prétendent qu'il naîtra dans les derniers temps, alors que les chiites affirment qu'il est déjà né dans le premier siècle de l'ère de hégire et qu'il sortira de sa grotte le temps venu (12^e Imam). ON comprend l'angoisse des théologiens saoudiens devant la figure charismatique de Khomeiny

Le 20 novembre 1979, en plein pèlerinage *Hadj*, 200 fondamentalistes islamistes saoudiens et égyptiens, tous étudiants à l'Université islamique de Médine, prennent le contrôle de la Grande Mosquée de la Mecque. À la tête, un ex-caporal de la Garde nationale issu d'une grande famille du Najd, exige la reconnaissance de son beau-frère Mohamed Ben Abdallah Al Qahtani comme le Mahdi (Messie). Deux semaines après l'attaque, les gendarmes français du GIGN après une rapide cérémonie de conversion, organisent la reprise de la Mosquée. La bataille aurait fait plus de 250 morts dans un lieu où théologiquement le sang ne doit jamais être versé. Les imams saoudiens sollicités pour autoriser religieusement l'attaque, s'y plièrent sans difficulté. Sans jugement, soixante-trois rebelles seront décapités sur les places publiques de quatre villes saoudiennes avec retransmission en direct à la télévision saoudienne. L'ayatollah Khomeiny, selon la bonne vieille théorie du complot, affirme que les Etats-Unis <http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89tats-Unis> sont à l'origine de la prise d'otage, ce qui provoquera des émeutes au Pakistan et en Libye.

L'année se termine par l'invasion soviétique en terre d'Islam, l'Afghanistan (le Khorassan des Gestes du Moyen Age), fin décembre 1979. Le Jihad retrouve droit de cité et redevient thème mobilisateur puisque entre 5 et 12000 jihadistes étrangers viendront y combattre et clamer victoire au moment du départ de l'Armée Rouge.

L'émergence d'Al Qaïda accroche un nouveau programme millénariste avec la volonté annoncée de rétablissement du Califat dans son extension géographique du VIII^e siècle, et la figure de Ben Laden est représentée sur des posters en « Saint Michel tuant le dragon » dans le bazar de Peshawar. L'attaque du 11 septembre par son audace stratégique, sa couverture médiatique et par sa résonance planétaire devient le signe annonciateur d'une nouvelle époque à dimension millénariste. La brutale réaction militaire occidentale, appuyée par le discours du « Croisé » G W Bush, entouré par des téléprédicateurs aussi délirants que leurs collègues musulmans, est dès lors lue comme annonciatrice de l'Armageddon dans la bataille finale contre les forces du Mal, en Irak, capitale mythique de la civilisation musulmane. Preuve supplémentaire s'il en fallait une : l'invasion de l'Irak réveille le Millénarisme chiite et les GI's doivent se battre contre « l'Armée du Mahdi ».

Ne pas oublier ce Hadith sahih (certifié) de Muslim :

« L'Envoyé d'Allah a dit : "L'Heure Suprême n'arrivera pas avant qu'un grand combat ne soit livré entre deux grandes troupes prêchant toutes les deux la même chose » dans lequel les Salafistes voient dans la guerre entre Sunnites et Chiites un des signes de l'annonce de la fin des temps.¹

Ahmadinejad, le nouveau président iranien élu en 2005, prévoyait pour sa part, de faire

construire une autoroute entre Téhéran et le lieu avéré où devait atterrir le Mahdi. Enfin la guerre actuelle en Syrie, le pays du Bilad Al Cham la terre promise où tout doit renaître d'un chaos annoncé où doit revenir le Messie, est le thème principal de la mobilisation voulue par les prédicateurs. Il faut noter que les délires des téléprédicateurs américains de l'Apocalypse font l'objet d'écoutes et de pillages nombreux en termes de contenu et de méthodes. Parmi ceux-ci, les « Sionistes chrétiens » qui voient comme les intégristes des autres monothéismes, dans la victoire éclair de la Guerre des 6 jours, un signe de Dieu. Ils sont les plus fervents soutiens de l'expansion territoriale d'Israël, annoncée par la Bible. A l'issue de la victoire finale, les Juifs auront le choix entre la conversion volontaire ou l'extermination. On imagine l'écho de ces thèses dans le Monde arabe. Les supermarchés de l'Apocalypse sont multiservices.

Le Salafisme, une idéologie refuge : l'islam de ces jeunes s'est construit dans une société qui n'a plus rien à proposer, où les anciennes idéologies (socialistes, républicaines, communistes...) sont en crise et chaque groupe cherche à se construire une identité de substitution. Certains des convertis rencontrés déclarent avoir été anarchistes ou proches de l'extrême gauche avant leur conversion. *« L'islam m'a apporté la stabilité car je me suis mariée et une certaine régularité dans ma vie de tous les jours » « L'islam m'a accompagnée lorsque j'ai perdu ma mère, j'avais 13 ans, j'étais catholique avant, avec l'islam je me suis sentie apaisée ».* Se constitue alors une religiosité dans un groupe hors de la société, porteurs d'une dignité à travers le sacré. Ils arborent l'islam comme une identité remettant en cause la culture dominante qui au nom de la tradition laïque, renvoie la religion au domaine privé. Ces jeunes adoptent une attitude religieuse par aspiration pour une spiritualité que ne leur apporte pas la société. *« C'est une conversion, après ça dépend ce qu'on entend par le terme islamisation, si l'islamisation est l'intégration de pratiques culturelles moyennes orientales ou maghrébines pas du tout. Seulement je suis musulman donc converti à la religion de l'islam qui veut qu'il y ait un seul Dieu et que le dernier de ses Prophètes soit Mohamed et qu'il y ait le jugement dernier. Donc islamisé dans ce sens-là, mais pas dans le sens culturel... Le terme islamisation ne me convient pas, je dirais entrer en religion, l'islam est pour tout le monde et la racine signifie paix... avec les convertis c'est différent, car il n'y a pas de racines à l'étranger, ce n'est pas un islam traditionnel, on est étranger chez nous... et les gens voient que l'islam n'est pas qu'aux arabes ».*

Quelques différences notables avec d'autres radicalismes sectaires :

a) Un système réticulaire décentralisé plutôt qu'un groupe sectaire

Pas de gourou, le croyant contacte des référents par les moyens modernes sans toujours les rencontrer. Un rapport de l'ICSR de Londres appelle ces référents des « disséminateurs », sorte de sympathisants hyper actifs sur le Web comme Ahmed Moussa Jibril, Américain d'origine palestinienne, ou Moussa Cerantonio, Australien converti. Sans jamais constituer de groupes organisés, ni inciter directement à la violence, sans se prétendre membre de l'un ou l'autre des groupes terroristes, ceux-ci font écho à tous les attentats et actions de ces derniers. L'étude montre qu'ainsi l'EIIL est le plus référencé des groupes terroristes, suivi du Front Al Nosra....

Une politique d'influence plutôt que de communication

Il faut remarquer que les Jihadistes qu'ils soient membres d'Al Qaida ou individuels comme Merah ne revendiquent publiquement leurs actes que lorsqu'ils y sont contraints : pas de conférences de presse clandestines comme le FNLC, pas de

vitrine légale comme Iparretarak, pas de communiqué envoyé à l'AFP comme les mouvements tiers-mondistes. Cette politique de communication assez nouvelle, entretient le mystère et le sentiment d'omniprésence du Jihadisme dans l'opinion mondiale. Par contre elle peut convaincre directement des individus et ensuite les réseaux sociaux font le lien. Le succès de certaines vidéos montre l'impact de ces disséminateurs (voir tableau). Internet n'est jamais source exclusive de recrutement et il y a toujours contact humain relationnel avant comme le démontrent le rapport Quilliam^{xxiv} mais aussi les entretiens effectués par nous.

LISTE DE QUELQUES REFERENTS ET DISSEMINATEURS (IMAMS ET SAVANTS THEOLOGIENS) MENTIONNES PAR DES INTERLOCUTEURS AVEC HEURES DE SERVICES ET FACILITES DE CONTACTS

Cheikh AbdelAzziz Ali Cheikh : c'est le mufti d'Arabie saoudite, descendant d'Abdelwahab. Très lié au régime saoudien Tel + 966 11 481 0003 (entre 10 et 13 H et 17 à 21 H)

Cheikh Abdullah Al Adani : d'origine yéménite, élève de Muqbil Ibn Hadi Al Wadi'i, un des pères du Salafisme décédé en 2001, donc salafiste "dur" mais apparemment pas jihadiste, Tel 00 967 71 162 2100

Cheikh Ahmed Bazmool : Cheikh salafiste de renom enseignant en Arabie saoudite, Tel + 966 50 557 7734

Cheikh Ali Ar-Razihi : salafiste d'origine yéménite contesté par les puristes de l'école de Muqbil Tel +967 77 710 9388

Cheikh Mohamed Al 'Aqil : aujourd'hui décédé, wahhabite réputé qui fut juge et spécialiste du fiqh.

Cheikh Mohamed Al Imam : autre élève de Muqbil, yéménite Tel + 967 77 321 1211

Cheikh Mohamed Al 'Izzi : apparemment aussi élève de Wasaby Tel + 967 77 769 0113

Cheikh Mohamed Ali Ferkous : figure la plus connue du salafisme algérien. Enseigne à Alger et formé en Arabie saoudite Tel +213 6 61666161 joignable vendredi matin à partir de 9 H

Cheikh Souleymane Ar-Rouhayli: salafiste classique. Professeur de fiqh à l'Université de Médine Tel +966505307486

Cheikh Abdullah Al Bukhari: cheikh salafiste saoudien contradicteur des "muqbilistes" Tel : + 966505326997

Cheikh Al 'Izzi est un élève de cheikh Al wusabi qui lui a donné la permission de répondre aux questions par téléphone.

Chacun de ces référents emploie les méthodes qui lui paraissent les plus adaptées. Prêches enregistrés, sites web, vidéo chocs, images de guerres et de massacres, associées à des prises de vues assez semblables aux jeux vidéo, tous media et messages adaptés à la génération d'internet et du clip, pour répondre à des questions comportementales quotidiennes, attirer vers le recrutement ou pour annoncer la fin du monde.....

DIFFUSION DE VIDEOS SALAFISTES

Chiffres relevés le 18 mars 2014

Videos comportementalistes : réponses à des problèmes de quotidienneté

Titre	Nombre de vues ⁴¹
Retiens tes larmes si tu peux	343 293
Le célibat et la masturbation	293 840
Les rapports intimes de A à Z	192 276
Si tu es triste, écoute vite !	137 689
Ne sois pas triste	134 697
Au cœur d'une tombe	130 104
Gélatine de porc, vinaigre d'alcool... en islam	119 524
Si tu veux te marier, avoir de l'argent et être heureux, ECOUTE !	119 492
Si tu aimes la musique, écoute !	114 489
Islam : 30 mn pour te convaincre de mettre al hijab	110 302
Les signes de la fin des temps : les derniers grands signes	21 641
Les signes de la fin des temps : la Syrie	15 860
Tout le monde l'aime, mais tout le monde doit mourir	17 376
Une année vient de décéder	10 175

Videos sur le « monde invisible et l'Apocalypse

On remarquera qu'elles sont beaucoup moins consultées que les précédentes

La mort ! Vingt minutes de frissons	110 797
Toute la vérité sur la fin du monde	107 500
La fin du monde est proche !	75 008
Visite guidée de ta tombe	51 137
Les signes de la fin des temps : le faux messie	49 071
Les signes de la fin des temps : la venue du Mahdi	48 711
Il fait chaud ... en Enfer aussi !	45 579
Voyage au Paradis quelques instants	38 474
Les signes de la fin des temps : Ya'juj et Ma'juj (Gog et Magog)	36 746
Voici Iblis et ses alliés	32 896
Aller au Paradis sans rendre de comptes	32 535
Les signes de la fin des temps : quand viendra l'heure ?	28 958
Les signes de la fin des temps : la descente de 'Issa	28 771

Ces chiffres d'audimat quoiqu'impressionnants, sont très largement inférieurs aux audiences des téléprédicateurs protestants américains. Les pratiques sont donc assez comparables aux mouvements sectaires sans leadership unifié du Protestantisme.

Des lieux et des formes de la radicalisation sont de plus en plus variés. Le Tabligh longtemps acteur du fondamentalisme est en recul au profit du salafisme. Les Mosquées sont de moins en moins un lieu de radicalisation. Certaines connues pour leur encadrement salafiste, veillent à la parole publique. Ceci n'empêche cependant pas des prêches qui ressemblent fort à des justifications de la violence, y compris à l'encontre d'autres musulmans. La prison est le lieu de radicalisation étudié par F. Khosrokar et son équipe^{xxv}. C'est l'objet d'attention particulière des administrations. L'islam y a fait son apparition à la fin des années 90. Tandis que depuis une dizaine d'années, chercheurs et professionnels de l'administration pénitentiaire s'accordent à dire que l'islam est devenu la première religion en prison, on constate sur le terrain un déséquilibre entre des détenus de plus en plus musulmans et un culte catholique qui prédomine toujours autant dans le paysage de l'aumônerie carcérale française. Avec la loi de 1905, le service religieux doit être assuré dans tous les établissements pénitentiaires maisons d'arrêt, centres de détention ou maisons centrales. La loi pénitentiaire du 24 novembre 2009, réaffirme d'ailleurs le droit à la liberté d'opinion, de conscience et de religion de chaque personne détenue. Malgré des tensions persistantes

au sein du CFCM, l'aumônerie musulmane au sein de l'institution pénitentiaire s'est organisée en nommant dès 2005, un aumônier national des prisons, dont la fonction est de recruter et de faire le lien entre l'administration centrale pénitentiaire et les aumôniers régionaux et locaux. Mais le lieu n'attire-t-il pas l'attention des autorités et élus parce qu'il est le plus étudié ? Les services judiciaires antiterroristes disent que 80% des retours de Syrie n'ont fréquenté ni la mosquée, ni la prison.

Internet joue un rôle croissant : Wassim Nasr, journaliste sur France 24, a délivré au colloque de Lyon de juin 2014, une analyse intéressante sur la force de conviction liée à la nature des messages et aux vecteurs utilisés : *« Ceux qui fabriquent les messages ne sont pas forcément des relais officiels de groupes qui combattent. Ils n'ont parfois même pas de connexion avec les groupes et encore moins avec Al Qaïda. Ce type de vidéo est produit par des jeunes qui ont entre 18 et 35 ans, à destination d'un public du même âge. On valide les actions d'un groupe. A la limite, c'est donc toléré par Youtube. Se rendre au jihad en Syrie est audible à un public qui n'y avait pas accès. Mais l'intérêt est grandissant pour Twitter. (500 000 membres peuvent être en rapport en direct sur les opérations militaires). Certains groupes jihadistes s'intéressent à Twitter et l'Etat islamique aurait l'intention de nommer un émir pour gérer Twitter. Mais via Tweeter, les membres exposent leur linge sale. C'est comme cela que deux jeunes saoudiens ont été arrêtés. Facebook n'est pas très populaire car cela implique des techniques de connaissance faciale mise en place par les services de renseignement. Par contre les adhérents de Facebook peuvent se mettre en avant, pour la frime, pour prouver qu'ils sont bien là-bas et que c'est faisable par tout le monde... Les réseaux sociaux augmentent la motivation, rendent la chose audible et faisable. Si les voisins l'ont fait, n'importe qui peut le faire. Si mon copain a une Kalach à la main, je peux le faire aussi. Quand un jeune Occidental entend un appel au jihad dans sa langue, cela a un effet amplificateur, ce qui est différent d'un appel en pachoune. Il s'est créé une proximité qui n'existait pas avant. Les jeunes s'endoctrinent sur internet. Si on tape Al Qaïda, on tombe sur des articles... Grâce à Youtube, alors qu'avant pour comprendre il fallait lire et se documenter, aujourd'hui il suffit de regarder une vidéo. Il n'y a aucun effort à faire, c'est plus facile »*

L'adhésion individuelle paraît volontaire. Les cas d'abus de faiblesse punissables par la Loi de janvier 1996 sur les dérives sectaires, paraissent rares. Les ressorts des conversions et reconversions (retour à la religion) des Salafistes interviewés paraissent être de trois ordres. Généralement jeunes au moment de leur conversion à l'islam (entre 13 ans pour la plus jeune et 17-20 ans pour les autres), ils traversent des crises multiples : crise d'identité ; crise du sens ; sentiment d'inutilité sociale, et parfois familiale. C'est à travers leur histoire personnelle que se révèlent leur rapport à la France, leur sentiment par rapport à ce qui se passe dans le monde arabo-musulman et enfin sur la création de l'EIIL.

L'Idéalisme de l'homme révolté par l'injustice du monde, semble prédominer chez les convertis. L'individu se marque en rupture à travers la formidable séduction que constitue le modèle narcissique du « rebelle » dans nos sociétés. Max Weber avait déjà insisté sur la déperdition du sens des sociétés modernes incapables de donner à l'expérience collective un sens ultime. Elles ne disposent d'aucun système explicatif relativement aux paradoxes de la souffrance, de l'inégalité et de l'injustice. Le nouveau croyant se restructure autour d'un contre système de valeurs supposées traditionnelles qui le différencie du monde environnant : il oppose la frugalité à l'opulence du monde ; la pudeur et la décence à la sexualité agressive commerciale des pays occidentaux : la spiritualité au matérialisme ; la solidarité à l'individualisme. *« Pour moi, l'Islam est la religion qui ne consomme pas »* dit un jeune converti. L'idéologie de

rupture exaltée par l'annonce de la fin du monde, se combine avec une exaltation de l'Islam comme nouvelle idéologie de la défense des pauvres et des opprimés (musulmans), prenant ainsi la place de l'éphémère Tiers-mondisme, associé à « l'appel du Héros » que symbolise la figure mythifiée de Ben Laden (comme dans la vidéo « *la vérité sur la mort de Ben Laden* »)^{xxvi}. Les conversions à l'Islam de Ilich Ramirez Sanchez (Carlos), ancienne figure du Tiers-mondisme, est une trajectoire typique. Une jeune convertie s'explique : « *moi je pense que ça à voir avec la reconnaissance. Les jeunes ont besoin d'être reconnus, ou c'est une réponse, on est dans un rapport d'altérité parce que pour moi ces barbes qui poussent, ces voiles, burqa etc. qui poussent à des endroits très spécifiques (quartiers pauvres) je pense que c'est une réponse à la discrimination à répétition, des gens qui n'ont pas de taf, qui ont des diplômes mais qui ne trouvent pas de travail. Les convertis sont des gens qui ont évolué dans ces milieux-là, de ceux que je connais, ce sont des gens qui ne sont pas du tout étrangers à ces gens et à ces milieux-là, et qui quelque-part sont solidaires malgré eux. Voilà on ne peut qu'être solidaires de ces cas-là. L'environnement social est extrêmement important dans ces choix... c'est sûr !* »

La réhabilitation religieuse offre un nouveau système de valeurs pour les déclassés. Comme les Noirs américains des années 60 proclamant « Black is beautiful ! », les néo-musulmans affichent fièrement leur religiosité. On peut penser le phénomène du retour au religieux comme concernant des gens mis à l'écart de la citoyenneté française. Contrairement aux années 80, c'est le musulman et non plus l'arabe qui devient le damné de l'Occident, ainsi il n'y a plus de différence entre le musulman « français de souche » et le musulman « issu de l'immigration ». L'islam détient dans l'imaginaire collectif français une place à part et négative, conséquence du passé colonial. Ne trouvant pas de reconnaissance sociale, ni projection vers l'avenir, par le religieux ils retrouvent un sens à leur situation et à leur vie : les stigmates sont valorisés, tandis qu'être « arabe » est un lien fondamental avec le Prophète. « *On a beau faire des efforts... on doit redoubler d'effort... on fait en sorte qu'ils nous aiment, mais même en étant comme eux ils ne voudront pas de nous. Il faut montrer toujours plus que les autres, tenir la porte, dire bonjour... être plus discret...* ». Nombreux sont ceux qui malgré leurs diplômes ou/et un environnement familial stable, n'arrivent pas à se hausser à l'universel républicain. Les individus « perdus » dans leur vie, se rapprochent de l'islam. C'est à ce moment que Dieu est sans cesse dans les discours, les individus passent ainsi de l'obscurité à la lumière. C'est par la valorisation de sa différence que l'individu retrouve une résistance sociale aux logiques de la modernité et s'affirme en tant que sujet avec la sensation d'exister en tant que personne respectable. Par le religieux, ces jeunes inversent les stigmates dont certains étaient victimes : se dire musulman ou parler l'arabe ne sont plus vécus comme un handicap mais comme un rapprochement avec le Prophète et les inégalités sociales et culturelles sont considérées comme des épreuves en attendant le paradis. , les discriminations subies ici-bas sont la promesse d'accéder au paradis dans l'au-delà : « *la vie d'ici-bas est la prison du croyant tandis que l'au-delà est le paradis du croyant et le repos éternel* » est le crédo de toutes les personnes rencontrées Les individus considèrent que leur position de victime (les discriminations, échecs successifs etc.) est une fatalité et l'acceptent aussi grâce et par le religieux. Comme agent intégrateur, l'islam évite une rupture totale du jeune avec la société. Il devient un lieu de refuge, généralement à un moment difficile dans la vie : « *J'avais beaucoup de problèmes, j'avais des moments d'incertitudes à cause de mes échecs professionnels et j'ai cherché le secours et Allah a ouvert mon cœur* » « *En fait avant mon islam, je travaillais oui et non, en fait je ne travaillais pas dans le sens où je ne faisais rien de productif pour la société et puis rien de constructif de ma volonté* ».

L'islamisation est pour le jeune un moyen de trouver une identité différente pour lui permettre de trouver sa place au sein de la société, puisqu'il renoue de cette manière avec la société par l'intermédiaire du sacré. Il s'intègre d'abord dans un groupe communautaire, c'est le moment de la reconnaissance et ensuite il s'intègre dans la société et c'est à ce moment qu'il devient un individu social.

Enfin **la rédemption** est un phénomène particulièrement sensible en milieu carcéral comme la conversion de Teddy Valcy, petit délinquant antillais. Les 11 interviewés en prison disent tous avoir trouvé leur équilibre dans la religion. Le radicalisme semble attirer des jeunes en rupture, extrêmement isolés dans leur milieu familial ou dans la société : ex Mehdi Nemmouche appartenait à une fratrie de 4 de pères différents, placé très jeune dans des familles d'accueil maltraité que les ex-otages décrivent comme quelqu'un « *qui n'était pas parti en Syrie pour se battre pour un idéal, mais avant tout pour réaliser une sorte de cavalcade meurtrière dont il avait fomenté le dessein* ». Une sorte d'Audrey Maupin/Florence Rey à lui tout seul !

C'est la combinaison de ces facteurs avec d'autres caractéristiques qui fait l'originalité du radicalisme musulman.

1.3.2 Le radicalisme islamique est la construction d'une identité politico-religieuse totalitaire

Une secte n'a en général pas d'expression politique, mais elle entend transformer l'ordre social, c'est une « forme anti-politique qui refuse tout ordre politique hors de son système de coercition » (Max Weber). « *L'essentiel n'est pas le contenu même de ce qui est cru, mais l'invention, la production imaginaire du lien, qui à travers le temps, fonde l'adhésion religieuse des membres du groupe qu'ils forment et aux convictions qui les lient* »^{xxvii} Beaucoup des travaux sur l'islam en France, analyse celui-ci comme un phénomène qui se borne au milieu immigré ou aux enfants d'immigrés. Même les recherches qui essaient de décrire la dimension française de l'islam en mettant en avant la citoyenneté de ces jeunes « issus de l'immigration », finissent par développer l'idée d'une religion ayant systématiquement des origines étrangères. Or l'islam de ces jeunes français et particulièrement des convertis, est spécifique parce que né au sein de la société française. Afin de diffuser une bonne image de l'islam, certains disent combattre avec le cœur à défaut de le faire politiquement. D'autres sont beaucoup plus acerbes, frustrés et parlent volontiers de se venger de cette société ou de partir. Les interlocuteurs rencontrés dans le cadre de cette étude, se définissent exclusivement en fonction de l'islam. La conversion ou la réislamisation se démarquent de tout islam traditionnel et ethnique. Ces nouvelles formes de croyance souvent sous la forme de conversion, entraînent d'une part la revendication et d'autre part la radicalité. L'expérience spirituelle implique pour ces individus de changer de vie, ou plus exactement de mode de vie, rompre avec les liens amicaux, les lieux de fréquentation, changer d'objectif de vie tant professionnellement que personnellement. : « *Ce qui a changé depuis ma réislamisation... ma tenue vestimentaire, ne plus parler aux hommes, je recherche plus la religion et un bon comportement.... La prière est plus régulière* ». L'islam des parents est déclassé par leur sentiment d'appartenance exclusive à un groupe supérieur. La filiation religieuse est un héritage où tout enfant porte sa foi musulmane, c'est l'état de la nature que l'on appelle *fitra* (état de nature). « *C'est l'influence extérieure ou la mauvaise éducation donnée par les parents* » qui rompt cet état selon les personnes interrogées : « *Avec l'islam tu*

reviens à quand tu nais (fitra) quand tu découvres l'islam ». Chez les enquêtés, le rôle de la famille devrait être de construire la foi de l'individu qui doit devenir un croyant, ce qui le lie à ses parents puis l'individu aux autres.

L'identité des salafistes naît du groupe auquel on appartient, il s'agit d'une identité de différenciation, ensuite apparaît une manière propre de concevoir Dieu. C'est la relation intime et personnelle qui prime, l'identité lui vient de l'absolu, sans intermédiaire, un lien seulement entre le croyant et Dieu. Les interviewés essaient de mettre de côté toutes les catégories ethniques auxquelles ils appartiennent. C'est sur ce dernier point qu'ils se différencient de leurs parents dans la mesure où l'appartenance musulmane se fait sur des critères de pratique, et non de filiation. Pour tous ces jeunes l'apprentissage de la religion suppose une quête perpétuelle pour se rapprocher des faits et gestes du Prophète. Le but est de rejoindre l'Oumma, qui selon les interviewés est une société imaginaire de foi commune : *« les croyants ne sont que des frères. Etablissez la concorde entre vos frères, et craignez Allah, afin qu'on fasse miséricorde »* (Sourate 49, Verset 10). La fraternité entre les croyants prime par rapport à la nation et le fait d'être frère remplace la filiation du départ dans le contexte de la communauté des croyants. Avec les salafistes on parle d'une filiation divine et non plus culturelle. L'Oumma devient l'unique référent en devenant le véhicule d'une norme islamique : *« Je suis salafiste, je n'appartiens à aucun groupe de référence, je suis musulman et donc soumis à Dieu »* *« y a pas un groupe car ça divise mais une communauté car ça unit, pour cela est dit accrochez-vous tous ensemble au Coran et à la sunna »* *« A Médine, à Mecca, je suis coupé du monde... ça c'est le vrai, le monde »*. Ces jeunes circulent aisément sur la planète. L'individu devient indifférent à la nationalité, n'est plus lié à un territoire ou à un quelconque Etat. Les enquêtés considèrent que c'est le lien religieux qui unit les musulmans du monde entier, puisqu'il fixe pour l'ensemble des membres de la communauté les règles et les devoirs : *« l'islam est un système complet et bon »*. L'extrême diversité des peuples confère à l'Oumma une nature supranationale, capable d'unifier les particularismes existants. Louis Gardet^{xxviii} dit à ce propos que *« l'Oumma ne transcende pas les cités terrestres, mais entend les unifier »* parce qu'elle ouvre sur l'idée d'universalité. Les fidèles ont le sentiment d'être égaux en tant qu'individus puisqu'ils ont le même sens à donner à leur existence. Les salafistes expliquent qu'il y a une différence fondamentale entre savoir que l'on est musulman et accepter d'être musulman (la foi et la communauté). On distingue là trois temps, celui qui appartient à la famille dans laquelle on naît musulman, ensuite au contact des autres on se sent musulman, enfin on choisit d'appartenir à l'Oumma en acceptant de se définir en fonction d'un ensemble de règles religieuses strictes. Ces personnes ne séparent pas le sacré du profane puisque toute leur vie est censée être gérée par le religieux. Ainsi les invocations quotidiennes, la manière de se tenir, de manger, le rapport aux autres, la manière de parler, le mode de vie dans sa totalité veut et doit être pensé en fonction de l'islam exclusivement. *« Un musulman s'élève qu'avec la science et pour faire évoluer l'humanité »*.

Cette nouvelle forme du croire échappe volontairement à l'encadrement d'institutions religieuses (aucune des personnes interrogées ne fait référence au CFCM), dans un processus d'individualisation, où les individus organisent leur vie personnelle. Pourtant tous déclarent que l'environnement en France n'est pas adéquat et qu'ils ne peuvent pas respecter le mode de vie musulman : *« Les gens ne sont pas dupes, ils suivent qui ils veulent, l'image que renvoie le CFCM c'est la soumission au pouvoir et la dénégation de la sève de la religion que les gens pratiquent.... C'est une mesurette, on va faire un conseil de l'islam comme si l'islam de France était le même pour tout le monde... Il faudrait peut-être des représentants musulmans mais ils doivent être choisis*

parmi les musulmans et par les musulmans, ce n'est pas à l'Etat de s'en occuper... A mon sens, le CFCM c'est comme « Touche pas à mon pote » ou encore « Ni pute ni soumise », c'est exactement le même genre de truc : comme il y a des tensions au sein de la communauté et au lieu de les régler, on invente de toute pièce un groupe, une association qui est censé les représenter et surtout qui va dire ce qu'on veut entendre... et surtout cette catégorie de la population ne leur a rien demandé »

Les salafistes se regroupent entre eux par besoin de certitudes entre croyants, il n'y a pas d'espace pour partager des expériences de vérité subjectives. Il ne suffit pas d'être reconnu en tant que musulman, selon sa confession, il faut se déclarer « salafi » en tant que tel être convaincu d'apporter « la vérité » qui impose des codes institutionnels de croyance. Il importe de contrer d'éventuelles hérésies ou *bi'da* (innovation). Comme l'hérésie ne surgit qu'avec une orthodoxie, on peut largement parler d'une affirmation religieuse fondamentaliste : ces jeunes essaient de respecter « la vraie croyance » en s'opposant à toute autre forme de pratique. « *Par exemple, il y a un truc que je ne peux pas dire, je ne peux pas dire, nous les musulmans par exemple, parce que il y a des musulmans qui pensent des choses qui sont complètement à l'ouest des miennes, voilà alors il y a musulmans et musulmans* ». « *Il y a différent degrés dans la foi mais tant qu'il n'y a pas de shirk², même les hypocrites et les pervers sont musulmans. ... Aujourd'hui, je dirais qu'il y a le musulman de base, les étudiants et les savants et dans le musulman de base, il y a l'ignorant, le pervers et l'hypocrite mais c'est une minorité* ». L'ancrage théologique des Salafistes Jihadistes paraît parfois incertain à la différence de leur positionnement politique : « *Je suis salafiste malikite* » dit M L (Saint Maur) alors que ses petits camarades de jeu détruisent les sites maraboutiques typiques du Malikisme au Mali.

Au-delà des divergences sur la pratique religieuse des parents, les affirmations identitaires des Salafistes sont contestataires d'abord de l'ordre social. La radicalité se construit en plusieurs étapes : le croyant affiche ce qu'il considère comme sa nouvelle identité ; ensuite il refuse le compromis en contestant certaines règles sociales ; il surenchérit par la parole ou l'action autour de questions quotidiennes d'alimentations, d'images de représentation humaines, de pressions sur son environnement humain « *Ce ne sont pas des produits halal car ils sont fabriqués par une entreprise française* » dit MA incarcéré à Fresnes qui refuse les aliments proposés par l'administration. Puis le refus de certaines normes légales ou certains enseignements ; enfin en devenant prosélyte, il y a mise en place d'un univers symbolique de rupture qui conteste l'ordre social pour lui-même mais aussi pour les autres (cf. ci-dessous l'exemple de la piscine de Lille) justifiée par la défense de l'identité islamique, la « protection des musulmans menacés » ici ou dans le monde arabe, et la lutte contre « l'Islamophobie » supposée de la société. Ils s'efforcent de constituer des enclaves territoriales et sociales par des stratégies de ghettoïsation et de ségrégation, tout en s'opposant officiellement à la violence.

Ensuite la contestation s'étend à l'ordre politique, suspect par nature. Les Frères Musulmans, avec la création de l'UOIF, ont été les premiers à débattre avec les pouvoirs publics des pratiques de l'Islam en France. La véritable rupture politique est introduite par le Salafisme. Diffusé par les grands oulémas d'Arabie saoudite pour contrer les Frères Musulmans, il apparaît en France dans la décennie 90 à travers des vecteurs venant de l'Algérie en guerre civile. La plus grande partie des Salafistes prône le retrait

² Le fait d'accorder ou d'associer à quelqu'un ou quelque chose ce qui revient à Dieu, ce qui peut faire sortir de l'islam selon les enquêtés.

de la vie politique pour se consacrer au rite : *« Moi franchement je ne vote pas et ça va au-delà de la religion, je n'ai aucune confiance de tout ce qui est politique et personne ne me représente. Ils sont là juste pour avoir des bénéfices pour eux-mêmes, ils divisent les Français en essayant de faire passer tout et n'importe quoi à travers les médias, de monter les gens contre nous. Pour moi ce sont des gens qui n'ont pas de bonnes intentions. Droite, gauche, milieu, ou n'importe quel parti, je donnerai pas ma voix »...* *« Le vote, la politique, ça donne rien du tout. Moi ce que je crois, ils veulent nos voix pour avoir leur poste mais ils jouent avec nous. Personnellement j'ai voté une fois quand je n'étais pas encore bien dans la religion, quand on a dit que Le Pen risquait de gagner. Je n'ai pas ma carte d'électeur, je n'ai aucune confiance pour aucune personnalité politique. Et je me dis que c'est Allah qui fait les choses et quoiqu'il arrive c'est le destin. Je ne peux pas donner ma voix à des gens qui mentent, on dirait qu'ils essaient de faire une guerre civile en montant les gens contre les autres. Normalement quand on est un bon dirigeant, on essaie de faire qu'il y ait une entente ».*

Mais la frontière entre le licite et l'appel à la révolte est parfois ténu : *« et que disaient les Imams ? – ça dépend beaucoup des mosquées, des quartiers, moi j'ai assisté à des prêches dangereux mais ça m'avait choqué d'ailleurs je suis sortie. C'était à la mosquée Dassault, d'ailleurs l'imam a été viré quelque temps plus tard, il a été renvoyé au Yémen. Il m'avait fait très, très peur, je me souviens qu'il criait, il hurlait, il donnait des ordres, il appelait à se révolter face à la société mécréante, « on ne doit pas se laisser faire et « Les femmes habillez-vous en noir » : je m'en rappelle c'est ce qu'il disait : « Portez des habits longs, on ne doit pas se laisser faire » : enfin clairement un appel à la guerre, un appel à un soulèvement social, il n'apaisait pas, aucun climat social apaisant. Je suis sortie immédiatement car déjà j'étais avec ma fille qui s'est mise à crier et ensuite parce que les propos étaient insoutenables et j'étais hyper inquiète que personne ne réagisse. J'étais pas bien, pas à l'aise, ce n'était pas moi et je suis sortie. Peut-être que ça a participé à mon départ du minhaj, je ne sais pas, mais ce jour-là j'étais encore bien dedans je m'en rappelle. Ah oui il y a eu des prêches de ce genre à plusieurs reprises et validés par la communauté... » (SS).*

L'affirmation d'une « autorité » divine non discutable supérieure à la loi de la République, interdit la négociation. L'interprète de la prescription divine sur terre est le radical lui-même, chacun ne reconnaissant aucune intermédiation avec Dieu par la lecture du Coran. *« Avant d'entrer dans la religion je pensais vivre dans un pays avancé (de mœurs avancés) mais en pratiquant je me suis rendu compte que c'était que de belles valeurs... dès lors qu'on sort de la norme, on est mis de côté... mon attachement à ce pays s'est effacé, j'ai vu la complexité des choses, le mythe est tombé et ça m'a vraiment éçœuré »* *« Toutes ces lois poussent les gens à partir, pas forcément pour se battre, mais pour fuir. Elles n'ont fait qu'aggraver les choses, ce n'était pas utile de s'en prendre encore aux musulmans, c'est pire on le voit bien... personne n'a voté pour ça. Personne à part des gens qui votent pour des partis extrémistes. Personne n'a voté pour l'UMP pour qu'on fasse des lois antivoile ».*

Les méthodes publiques de contestation de la loi sur des bases théologiques, ne respectent pas les processus et débats démocratiques. Kenza Drider, plusieurs fois arrêtée pour avoir porté le Niqab en violation de la Loi de 2011, affiche « son droit » contre le Droit^{xxix} : *« bien sûr, j'enfreins la loi puisqu'elle enfreint mes droits ».* Elle dit avoir une formation juridique française et répond à la journaliste : *« Vous pouvez aussi demander que ce soit une femme (qui vérifie votre identité). Dans la loi française, la voix de deux femmes équivaut à celle d'un homme, vous pouvez vérifier »* (sic).

L'EXEMPLE DE LA PISCINE DE LILLE SUD : LA REVENDICATION COMME STRATEGIE DE RUPTURE SOCIALE (1)

La mairie de Pierre Mauroy a autorisé en 2000 un centre social à aménager un créneau horaire réservé aux femmes à la piscine de Lille-Sud. L'expérience déjà pratiquée dans de très nombreuses villes, a été renouvelée jusqu'en 2008: une activité sportive – de l'aquagym en l'occurrence – pour des femmes "aux revenus modestes" et "ne pouvant se rendre qu'entre elles à la piscine pour diverses raisons : complexes physiques (obésité, grossesse, vieillesse) ou « opposition de certains maris". A l'origine de cette proposition, Denise Cacheux, députée socialiste. Martine Aubry qui a succédé à Pierre Mauroy, a expliqué que le créneau horaire, l'était au départ "pour des femmes atteintes d'obésité » au sein desquelles « il y a une partie de femmes d'origine maghrébine. Quand des habitantes musulmane du quartier qui participaient aux cours d'alphabétisation, ont su qu'il y avait des créneaux piscines, elles ont souhaité s'y inscrire », elles se greffent alors aux groupes des nageuses en surpoids. D'une dizaine au départ, elles sont bientôt une cinquantaine. Mais elles demandent à occulter les baies vitrées et les hublots, « parce que des gamins du quartier venaient ricaner ». Puis en 2002, elles demandent que le personnel (agents d'entretien et maîtres-nageurs) soit exclusivement féminin. Un tiers des femmes ont quitté l'aquagym, pour cause de hublots ouverts et de maîtres-nageurs masculins. Puis elles ont souhaité un créneau à part pour être entre elles, demande rejetée par le centre social. En revanche, une autre revendication sera prise en compte. Les cours d'aquagym sont impérativement assurés par une femme.

La polémique lancée au début des années 2000, a été successivement reprise par Fadela Amara en 2009, Nadine Morano puis Jean-François Copé à l'été 2011 et désormais l'ensemble de l'UMP. Finalement l'expérience est arrêtée en 2009. « Le bilan n'était pas très concluant. Nous proposons maintenant un créneau, sport femmes/familles, ouvert à tous », explique l'élue municipale responsable des sports, Michelle Demessine. « On compte surtout des femmes, mais les hommes ne sont pas interdits et le personnel reste mixte. » (suite et fin page 38)

La multiplicité des Maîtres crée des tensions sur des sujets théologiques parfois essentiels. La loi religieuse rendrait la participation électorale impie selon certains^{xxx}, alors que d'autres au contraire comme l'Imam de Brest, Rachid Abou Houdeyfa, l'accepte si le Musulman peut pratiquer sa foi. La même opposition existe sur la nécessité du retour en terre musulmane, l'*Hijra* (émigration en terre musulmane) qui fait l'objet de débats. Certains prédicateurs salafistes en font une obligation religieuse égale aux autres piliers de l'Islam. D'autres ne le présentent pas obligation théologique. 6 des 11 prisonniers interviewés annoncent leur intention de quitter la France pour une terre d'Islam. C'est parce qu'ils ne sentent pas en conformité avec leurs devoirs religieux que la *hijra* est devenu un principe fondamental et central dans la construction de l'identité salafiste. Toutes les personnes interrogées déclarent ne pas vivre dans un environnement adéquat, c'est ce qui les pousse à chercher un autre territoire pour mieux vivre leur vie : « Au début je ne pensais pas trop à la *hijra*, mais ensuite je l'ai vu comme une nécessité.... C'est un mélange de tout, le mépris, les portes fermées à chaque fois... Quand je suis allée à Alger, franchement j'étais épanouie ». « La *hijra* n'est pas une obligation mais c'est préférable ». « Moi je dis que c'est préférable pour nous de partir... tout est fermé... la barbe, c'est un frein le voile, c'est un frein et c'est une mauvaise image que les gens ont de nous ».

Les conversions ou les radicalisations chez les femmes est un objet qui devrait être plus précisément étudié. On retrouve l'illumination de la conversion comme le dit une femme convertie en rupture violente avec sa famille « Finalement c'est ce qui me

rendait heureuse, parce que c'est l'euphorie quand on est convertie et on croit qu'on a trouvé la lumière, qu'on a la science infuse. Ouais dans une sorte de vérité que les autres n'ont pas. C'est un peu bizarre on se sent au-dessus des autres »

Le récit de SS, jeune convertie mariée par arrangement religieux avec un homme qu'elle ne connaît pas, donne un descriptif plus cru des effets de la conversion : *« Voilà je me retrouve avec cet homme dans sa famille, qui est lui aussi sous l'influence clairement de la communauté, à me dicter mon comportement, à me dicter comment je dois penser, me dire qui je dois côtoyer et qui je ne dois pas côtoyer. Que je dois l'appeler avant de sortir, que je dois appeler avant d'avoir une conversation téléphonique. Je me coupe aussi un peu de ma famille etc... ce qui était terrible c'est que je comptais finir mes études quand je me suis mariée et j'avais ce projet, d'ailleurs mon mari était au courant et puis changement de programme, ça n'a plus été possible, il a fallu que j'arrête mon sport, il a fallu que j'arrête de voir mon meilleur ami, j'avais un meilleur ami avec lequel j'ai grandi. Tout a été... enfin c'était un tsunami »*

Puis SS raconte les suites de son divorce avec son second mari, le tuteur salafiste qui l'aide à se remettre sur pied et « à retrouver la juste voix » après son premier divorce :

- Dans la même année, j'ai fait n'importe quoi, je me suis remariée (rires). C'est très bizarre, c'est un peu comme le syndrome de Stockholm, genre on te fait du mal mais tu as envie de les remercier d'être encore là, de ne pas te lâcher alors qu'ils t'ont fait du mal et tu sais très bien que ce mec là encore il ne va pas vers ce que tu tends à reconstruire. Comme je fais n'importe quoi et je ne me fais toujours pas confiance et bien ce mec-là qui a une autorité religieuse, c'était mon tuteur au moment de mon premier mariage, il est pieux etc. je me dis bon lui va me remettre dans le droit chemin. C'est lui qui cherchait après moi, il cherche et je me refais manipuler et il me dit « ce qui t'arrive c'est normal mais je suis là, ça va aller et moi je lui parle de tout, il sait tout ce qui se passe et tout lui convient et je vais pouvoir refaire des études et je vais pouvoir faire ceci et cela ... et ça a duré une semaine (rires). C'est quelqu'un de très intelligent, je me souviens des discussions qu'il avait avec mon oncle qui n'était pas musulman. Quand il défendait le salafisme, tu avais l'impression que c'était un gourou sur pattes, ce mec il te vendait ça et oui tu avais envie d'y adhérer. C'est incroyable, il avait des sources sûres, des bouquins, des grosses têtes, des contre exemples, c'était toujours en lien avec la société, c'était un excellent orateur. Des gens comme lui, j'imagine qu'il y en a d'autres ».

La construction de cette nouvelle identité politique exclusive voire totalitaire, même par rapport aux autres musulmans qui se traduit par des comportements sociaux et politiques de rupture, explique les rapports particuliers du Salafisme avec la violence. Les prédicateurs du Londonistan, association de préfiguration du Jihadistan, ont fait naître une communauté qui dépassait les origines ethniques des immigrés ou des « natives » vivant en Grande Bretagne et ont finalement réussi à y importer la violence que beaucoup d'entre eux avaient utilisée dans leur propre pays.^{xxx1}

1.3.3 Le Salafisme jihadiste : la guerre de « la vraie foi » contre une coalition planétaire

Le processus de légitimation de la violence est assez classique : une entité opprimée, en guerre contre ses agresseurs, dans une violence qu'on peut comprendre voire légitimer.

La violence contre les musulmans serait planétaire. Le radicalisme raisonne et résonne à l'échelle géopolitique du monde arabo-musulman. Principale victime de la violence des armées et du double standard diplomatique des Occidentaux, les musulmans sont devenus les Damnés de la terre, et l'Islam s'est progressivement identifié à la cause « des pauvres et des opprimés ».

La dimension géopolitique de l'engagement salafiste est essentielle. Elle constitue une spécificité du radicalisme musulman. Le Salafisme jihadiste qui vise à la construction d'une identité planétaire nouvelle, dépassant les cadres nationaux ou ethniques originels, l'Oumma mythifiée, prétend prendre en charge l'ensemble des problèmes du monde arabo-musulman. Les crises mentionnées par radicaux incarcérés, interviewés sont symboliques : Tchétchénie, Somalie, Afghanistan, Algérie, il conviendrait sans doute d'y ajouter Syrie et Irak aujourd'hui. Faut-il s'étonner que selon les services de police, plus de 80 nationalités seraient représentées en Syrie aujourd'hui. « *Entre ces émigrants (jihadistes) il n'y a aucun lien apparent de « peuple », de patrie, de langue, ils ne se connaissent pas, ne sont pas liés dans la vie d'ici –bas. Ceci n'est jamais arrivé dans l'histoire de le l'humanité si ce n'est dans l'Etat Islamique* » dit la Revue en Français de Daesh, DABIQ^{xxxii} retrouvant des accents dignes des Brigades internationales de la guerre d'Espagne.

Celui qui agit dans le cadre d'un groupe sectaire ne porte pas individuellement le poids de la violence commise. C'est le groupe qui le mandate et agit à travers lui. L'individu croit ne porter aucune responsabilité directe mais est récompensé et est honoré pour son acte. Mohamed Merah, assassin d'enfants, est qualifié de martyr par les Salafistes incarcérés, exactement comme Baruch Goldstein, responsable de la mort de 29 fidèles musulmans en prière dans la mosquée d'Hébron dont la tombe devint un lieu de pèlerinage (culte finalement interdit par les autorités israéliennes).

On retrouve les processus classiques de reconstruction de l'histoire pour expliquer le rôle de l'étranger, comme dans d'autres sectes : « *Ça fait de la peine qu'il y ait autant de gens qui meurent. Ils disent on est dans les temps modernes, la démocratie, c'est la paix mais en fait dans les pays arabes c'est le chaos. C'est une accumulation de choses si on regarde l'histoire, depuis la fin de l'empire ottoman et la colonisation. C'est à ce moment-là qu'il y a eu une instabilité dans le monde arabe. Avant c'était bien, il y avait l'empire musulman depuis des années et tout se passait bien mais depuis que les occidentaux sont arrivés c'est chaotique* »... « *On peut dire que l'idée de nation a été imposée par la colonisation, elle devenait un moyen de se libérer en étant reconnue sur le plan international. On a forcé le monde islamique à suivre ce modèle au détriment de l'islam...* » « *Les Occidentaux ont la haine car eux n'arrivent pas à faire entrer leurs valeurs dans les autres pays alors que nous, en faisant da'wa (le prêche), ils se convertissent* ». Mais l'ennemi est plus large que le monde occidental colonisateur. Le processus de radicalisation commence par la nécessité de la prise de distance avec le monde environnant, d'abord à la rupture avec les proches, le milieu relationnel et parfois avec la famille (chez les convertis, les parents sont assimilés à des Mécréants). La rupture est surtout consommée avec les autres Musulmans qualifiés « d'hypocrites », avec les Soufis qualifiés « Associassionistes », les Chiïtes assimilés aux Juifs. « *Le chiïsme a été inventé par les Juifs pour diviser l'Islam* » disait Khaled Kelkal au sociologue allemand Dietmar Loch un an avant sa dérive terroriste^{xxxiii}. « *Les Chiïtes insultent les compagnons du Prophète* » annonce sûr de lui, M O (Saint Maur). Le droit d'excommunication que s'accordent les Salafistes à l'encontre de qui n'est pas de la Secte, le *Takfir*, est une arme *erga omnes*, sorte de Tribunal de l'Inquisition permettant d'inclure ou d'exclure qui on veut, comme on veut. Chaque crise est interprétée à la lumière de la théorie du complot : la crise de Crimée est analysée à

travers les intérêts des Tatars musulmans, persécutés dans le passé par le complot des « Juifs sionistes russes » qui a donné naissance au Communisme^{xxxiv}.

Le discours sur la violence et le Jihad est assez convenu : « *L'islam ce n'est pas l'apologie de la violence contre les infidèles, c'est faux. Allah nous a donné la permission de nous défendre, il ne nous a pas dit d'agresser les gens injustement. Les médias diffusent ça et ce n'est pas pour rien, ils sont corrompus. Il y a des hadiths connus dans lesquels le Prophète Mohamed disait comment faire le jihad : on ne devait pas tuer de femmes, pas tuer d'enfants. Par exemple, si l'armée passait dans un champ et qu'il y avait des paysans qui n'avaient rien à voir avec la guerre et bien il ne fallait pas les tuer, il ne fallait pas couper les arbres ou casser des maisons. Aujourd'hui on est loin de tout ça car tout le monde met des bombes partout et surtout les Occidentaux. Le jihad, la guerre sainte ne doit pas être une guerre qui sème l'injustice et tous les gens qui font des attentats tuent des femmes, des enfants, des innocents donc ce n'est pas possible que ce soit au nom de l'islam, je n'y crois pas mais si c'est vrai ils auront à rendre des comptes à Allah... Le jihad, c'est quand tu es dans ton pays et que tu te défends parce que tu te fais coloniser. En Syrie c'est le cas par exemple, c'est clairement le cas mais on parle de terroristes quand les gens se défendent, ce n'est pas vrai. Après moi ce qui me dérange c'est les actes de tortures sur les prisonniers, en islam on ne doit pas tuer des gens innocents, c'est ça qui me pose problème et puis aussi, on ne doit pas venir en occident pour tuer des civils qui n'ont rien à voir, sauf que l'humain est faible et certains deviennent fous à cause du nombre de morts dans les pays musulmans. Je peux comprendre mais c'est interdit. L'islam c'est la patience et le respect des règles divines*».

« - *As-tu entendu des gens à l'époque dire qu'il fallait faire quelque chose pour sauver les musulmans ? Oui, oui, des collectes de vêtements, c'est ce qu'on pouvait faire à notre niveau, des trucs humanitaires dans le but de soutenir la communauté. J'ai déjà entendu « ils ont du courage de se faire sauter », je l'ai entendu dans la communauté, même si c'est interdit on le sait. Elles le savaient mais cela ne les empêchait pas de les trouver très courageux. – interdit ? – ouais, chez les salafistes c'est considéré comme un suicide, ce qui est interdit mais quand même quelque-chose de courageux dans une situation qui était insoutenable dans les pays musulmans » (SS).*

On retrouve la mécanique de fabrication de l'ennemi des guerres de religion^{xxxv} :

- 1) le complot global contre les Musulmans mené par une alliance entre Juifs, Croisés, Occidentaux, Francs-Maçons, Chiites, Soufis, Américains, Russes, Indiens au Cachemire, et Chinois au Xinjiang et tout récemment sorti « les sionistes peshmergas » qui résistent à Kobané. Les frères Tsarnaev, réfugiés tchéchènes bénéficiant du droit d'asile aux USA, se sont réislamisés après un séjour en Russie et en Tchétchénie et reviennent commettre un attentat...à Boston ! « *Mohamed Merah par exemple je sais qu'il s'est basé sur certains versets du Coran donc on peut attaquer la France* » déclare par contre M R (interné à Fresnes).

- 2) la « violence défensive contre des forces armées du Démon », qui tuent des civils innocents est juste. Elle autorise à frapper n'importe quelle cible de la mondialisation puisque c'est ce que pratique l'ennemi.

-3) Les civils ne sont pas épargnés : puisque le peuple américain a voté pour G W Bush, et le peuple israélien ne veut pas de la paix avec les Palestiniens, alors ils supportent les agresseurs et peuvent légitimement être visés^{xxxvi} ; Mais on ne sait quels crimes avaient commis les touristes australiens victimes de l'attentat de Bali (202 morts en octobre 2002),

- 4) la défense des musulmans, nouveaux damnés de la Terre, qu'il faut aider, se limite cependant aux Musulmans « sélectionnés », les autres ayant le choix entre

l'extermination ou la conversion ; en particulier les chefs d'Etats de pays musulmans qui s'allient aux forces du Mal ou n'appliquent pas la Chariah, sont rangés au rang des « ennemis proches », et les autorités religieuses musulmanes ne sont pas plus protégées. Les GIA puis le GSPC l'ont démontré contre des Imams en Algérie, et Dalil Boubakeur, Recteur de la Grande Mosquée de Paris, a été visé par un projet d'égorgement parce qu'apostat selon les auteurs de la tentative.

- 5) Les salafistes considèrent cependant pour la plupart, que le passage à l'acte de Merah et Nemmouche comme relevant de la théorie du complot, des actes isolés ne correspondant pas selon eux aux règles du jihad défensif : *« Franchement, je suis plus dans le point de vue que c'est des coups montés (Nemmouche, Merah). Moi je n'y crois pas parce que tuer des innocents ce n'est pas islamique mais bon il y a peut-être des tordus. Dans tout mon parcours je n'ai jamais entendu de sœurs qui ont cru un instant à la réalité de ces attentats et je n'ai jamais entendu de discours agressifs vis-à-vis des non musulmans....Pour moi le loup solitaire c'est un mythe. Un mec qui agit tout seul, ça n'existe pas, il n'est jamais tout seul. Ces mecs ne sont pas des gens endoctrinés. Le mec de la fusillade du musée juif, on va découvrir la même chose qu'avec Merah. Ce mec a été approché par les services secrets, forcément à un moment ou un autre parce que c'est pas possible que des mecs aussi instables socialement avec un passé de délinquant, puissent aller et venir. Ils n'ont pas le profil de sunnites radicaux qui vont bercer dans le jihad. Ce n'est pas des gens comme ça. Les sunnites radicaux qui vont vers le jihad vont aller en Syrie par exemple ou ailleurs dans d'autres pays où ils vont sentir que là au moins, ils peuvent combattre pour la cause, mais leur cause elle est entendue : c'est l'avènement de l'islam rigoriste et orthodoxe, le vrai, le seul et qui est juste et s'il y a des gens qui veulent combattre pour cet islam alors, je vais les rejoindre et vivre sur place'. Il y a 10-15 ans, les mecs partaient déjà au Yémen par exemple, j'en connais. Ces gens n'ont besoin de personne pour foncer, ils y croient, ils comprennent, ils y vont, et quitte à mourir autant mourir en terre d'islam. Et ces mecs là pour en avoir connus..., ces mecs n'ont besoin de personne parce que eux, à la limite, correspondraient plus à en vérité au mythe du loup solitaire parce que c'est des mecs, c'est un choix, ce n'est pas de l'auto endoctrinement, c'est un choix réfléchi, personnel, politique, assumé et surtout intelligent. Ces mecs là c'est pas des bêtes, des Mohamed Merah que t'endoctrines et que tu manipules comme tu veux parce qu'ils ont la rage, parce qu'ils ont la haine, et qu'ils sont débiles. Bon je suis un peu dur mais ce sont des mecs qui socialement, intellectuellement, culturellement ils sont en déficit et depuis longtemps et donc c'est facile. Des mecs comme Merah, j'en connais, j'en ai côtoyés et des mecs comme ça, tu leur fais faire ce que tu veux c'est facile (rires) ...des mecs comme ça qui ont bercé dans la primo-délinquance de banlieue, tu t'en sers pour vendre ton shit, c'est ceux qui vont aller se battre sur Paris pour le délire, c'est ces mecs-là, des ratés comme il y en a plein. Il y a ceux qui ont une démarche personnelle de partir s'installer et faire la hijra alors que des Mohamed Merah et des Nemmouche, ce sont des mecs dont on s'est servi, qui ? Je ne sais pas »* déclare par contre M R (ex-salafiste).

- 7 Certaines pratiques criminelles sont légitimées par des références au temps des razzias du temps du Prophète : les biens des impies sont un butin de guerre déclinables sous plusieurs formes : attaque de banques par les Islamo-braqueurs de Roubaix, Industrie de l'enlèvement au Sahel ou au Nigéria; racket sur les trafiquants de drogue. « L'impôt révolutionnaire » sorte de racket prélevé en Corse ou au Pays Basque n'est pas fondamentalement différent. « Pour moi il n'y a pas de décalage entre le fait de mener une vie de braqueur et être pratiquant » déclare M V et il ajoute « En fait je suis braqueur pour aider les pauvres ».

Enfin plus éloigné de la ligne de Front, la « construction victimaire locale » qui s'appuie sur «l'Islamophobie » ambiante. Les statistiques carcérales en seraient une preuve. Selon le *Washington Post* dans un article du 29 avril 2008 repris par Le Monde du 18 juillet...2014, élégamment intitulé « *En France, des prisons remplies de Musulmans* », qui représenteraient 60 à 70 % de la population carcérale pour une communauté ne pesant que à peine 12% de la population française. Ils ne seraient respectivement 11% et 3% en Grande Bretagne, 20% et 5,5% aux Pays Bas, 16% et 2% en Belgique^{xxxvii}. Situation assez classique de surreprésentation de population pauvre et mal intégrée. On ne connaît pas les sources de ces affirmations puisque la France interdit le recensement à base religieuse.

Les Salafistes ne commettent pas, en règle générale, de violence dans leur majorité (sauf la minorité dite jihadiste rencontrée uniquement en prison), mais ils se sentent religieusement, spirituellement plus proches des jihadistes que des musulmans non-pratiquants, les jihadistes étant malgré leurs déviances, des musulmans puisqu'ils s'acquittent de leurs devoirs religieux notamment les prières quotidiennes. Ce faisant, la discussion sur des islamistes radicaux tels que Merah devient compliquée, la plupart des Salafistes rencontrés ne le soutenant pas dans le meurtre des enfants (même juifs), mais ne se prononcent pas sur sa violence vis-à-vis des militaires musulmans qu'il avait tués puisque ces derniers avaient combattu en terre d'islam (*Dar al-islam*). Ils lui reconnaissent cependant le statut de martyr. L'affaire Merah peut être un indicateur du degré de radicalisation des uns et des autres, sans être pour autant totalement fiable. Il n'y a pas de désapprobation totale et sans équivoque des actes commis par l'EIIL, Merah ou Nemmouche. Les interlocuteurs nuancent leurs propos. Cela ne signifie pas pour autant que l'individu s'engagera personnellement dans la violence.

Ils considèrent que dans l'idéal l'*Oumma* devrait rassembler les pays musulmans pour en faire un territoire global. En ce qui concerne « l'EIIL », les enquêtés ont un avis divergeant selon qu'ils soient sortis ou non du *minhaj* salafiste:

On en vient à la Syrie : « *Le jihad, c'est quand tu es dans ton pays et que tu te défends parce que tu te fais coloniser. En Syrie c'est le cas par exemple, c'est clairement le cas mais on parle de terroristes quand les gens se défendent, ce n'est pas vrai. Après moi ce qui me dérange c'est les actes de tortures sur les prisonniers, en islam on ne doit pas tuer des gens innocents, c'est ça qui me pose problème et puis aussi, on ne doit pas venir en Occident pour tuer des civils qui n'ont rien à voir, sauf que l'humain est faible et certains deviennent fous à cause du nombre de morts dans les pays musulmans. Je peux comprendre mais c'est interdit. L'islam c'est la patience et le respect des règles divines* ».

Puis à EIIL. Certains considèrent que « *le califat s'est autoproclamé et qu'il n'y a pas de preuves qu'il s'agit d'un vrai califat* ». Si tous comprennent la violence des actes commis par l'EIIL en réponse à un rapport de domination de l'Occident sur le monde musulman, ils rejettent clairement certaines méthodes proposées par l'organisation. La proclamation du nouveau Califat pose problème : « *S'il y a jihad, il faut déjà qu'il y ait un calife, après on dit qu'il y a un soi-disant en Irak mais bon je ne suis pas sûr que s'en soit un vrai parce qu'il s'est autoproclamé. Moi je reste distante par rapport à ça parce que maintenant il y a tellement de groupes bizarres et tellement de choses bizarres qui se passent, je dirais que si c'était un vrai calife, Allah lui donnerait de la force pour progresser. Si c'est vrai qu'ils tuent des chrétiens et bah je ne suis pas d'accord avec ça du tout, mais j'ai entendu quand même qu'ils avaient proposé le paiement de l'impôt en échange de la protection. Bref on ne sait pas ce qui est vrai* ». « *l'EIIL n'a pas de légitimité car quand tu veux construire quelque chose, ça*

ne doit pas passer par la violence. Moi j'aimerais bien qu'on crée un Etat musulman pour les musulmans, mashallah³, dans l'absolu c'est bien mais les hommes sont faibles, ils sont trop attirés par le pouvoir et c'est ce qui se passe en ce moment... moi je suis bien en Algérie, mais voilà quand tu vois qu'à l'école les enfants sont obligés de chanter l'hymne national, ce n'est pas un vrai état islamique mais bon c'est déjà énorme car tu peux vivre en liberté sans avoir peur d'être musulman, je peux sortir dehors et on me respecte parce que je suis musulmane ».

L'argumentaire « officiellement pacifiste » des prédicateurs labellisés saoudiens et des Salafistes décrivent des sinusoïdes intellectuelles liées à la géopolitique. La distinction entre salafisme quiétiste^{xxxviii} d'un côté et salafisme jihadiste de l'autre côté devient de plus en plus floue et poreuse comme on le constate dans le cas de la famille de Mohamed Merah, tueur violent en accord avec son frère Abdelkader, salafiste « quiétiste » qui lui donne cependant un coup de main et sa sœur Souad qui légitime les meurtres et finit par partir en Syrie. "Ce n'est pas à moi de juger ce que cet homme a fait", souffle [l'irresponsable] entre son épaisse barbe, "je ne suis pas spécialiste de la jurisprudence du Jihad." répond Olivier Corel, l'imam blanc d'Ariège qui a accueilli Merah, questionné par un journaliste montrant ainsi que le seul terrain de légitimité est la base théologique de l'action et non le meurtre.

La violence licite passe de plus en plus par une « théologie du sacrifice individuel » qui assure l'accès au Paradis. C'est là la forme la plus originale du radicalisme musulman. L'idéologie mortifère est tournée à la fois contre soi-même : le martyr individuel à vocation propagandiste ouvre le Paradis s'il est associé à un attentat ou un acte de guerre. La vidéo à vocation propagandiste, filmée la veille de l'attentat diffusée sur le net, doit démontrer le caractère altruiste du suicide. La communication autour de l'attentat suicide, devenu concept stratégique contre les « Autres », se justifie ainsi par le dévouement religieux et le caractère vengeur de l'acte du martyr, indifférent à la nature des victimes On avait un phénomène comparable avec l'emploi des attentats suicide chez les Tigres Tamouls, longtemps champions de ce type d'actes, mais sans garantie du Paradis^{xxxix}. Ce n'est pas non plus un suicide sacrificiel collectif comme dans l'Ordre du Temple solaire ou Jim Jones en Guyana. La garantie du Paradis est la marque de fabrique essentielle des Jihadistes.

La nécessité de la guerre autorise la *Taqiyya*, le droit au mensonge. Bien que le concept soit né dans le chiisme, sorte de réaction de survie d'une minorité opprimée, il a été adopté par les Salafistes en prison pour éviter le repérage, ou par les candidats terroristes pour préparer l'action... Mohamed Merah a très bien réussi à leurrer les services de la DCRI après son retour du Pakistan, au point que certains pensaient pouvoir le « recruter ».

Certains rejettent la violence : « j'ai fui (ce groupe) dès l'instant où dans les mosquées il y avait une certaine influence politique... ce n'était pas que les prêches ou les discours, tu avais le poids de cette communauté, où tu ne peux pas faire autrement que soutenir la cause... et selon ton histoire on peut clairement passer de cet islam orthodoxe rigoriste au radicalisme. Des prêches radicaux j'en ai rarement entendus, ça existe quasiment pas, après c'est tout le jeu du wahhabisme parce que le salafisme radical est l'enfant du wahhabisme d'Arabie saoudite... c'est comme ça que ça fonctionne par une dépolitisation totale du discours mais c'est là que c'est malin parce que les salafis disent toujours « il n'y a pas de politique chez nous » : évidemment c'est bidon parce qu'il n'y a rien qui ne soit pas politique. Ça n'existe pas quelque chose qui

³ C'est la volonté d'Allah

ne soit pas politique. Ça pourrait exister seulement s'il n'y avait pas de problème d'égalité, pour manger, de ségrégation... mais ça voudrait dire qu'on est dans le pays des bisounours (rires), il n'y a que les radicaux qui pense qu'une société parfaite peut exister et c'est pour ça comme ils sont convaincus ils vont au bout de leur idéologie (rires) ».

Rares sont ceux qui comme cette jeune convertie sortie du salafisme, condamnent l'usage de la violence : « *Dans l'islam, il y a différents courants et des idéologies qui ont chacune sa place. Certains salafistes qui dépendent de l'Arabie Saoudite soutiennent le Jihad en Tchétchénie, mais pour eux le combat est subordonné à l'objectif. Les autres veulent combattre et c'est l'objectif, pour d'autres la religion ne doit pas être imposée par la force. Chaque tendance ne renie pas la violence mais certains considèrent que le monde musulman étant en situation de faiblesse c'est pour cela que le recours à la violence serait un suicide. Ils ne peuvent pas rejeter les combats comme une chose illégitime mais leur mise en place c'est autre chose. Moi j'ai pris à la lettre les fatwas des imams agréés* ».

Comme dit plus haut, la radicalisation quiétiste (ou politique dans d'autres cas) reste toujours un marchepied intellectuel vers la violence « légitime ». Cependant ne pas tenir compte de la réalité des critiques adressées aux diplomaties occidentales pour la construction d'un « contre-discours » de déradicalisation, serait une erreur majeure. La déclaration de « Guerre Globale contre le Terrorisme » de G W Bush pour légitimer l'invasion de l'Irak (et non pas l'Arabie saoudite) est le cas paroxystique de schizophrénie diplomatique assise sur un mensonge public dont l'Occident toujours prêt à envoyer des militaires dans le monde arabo-musulman, n'a pas tiré toutes les leçons.

LE DOUBLE STANDARD DE LA DIPLOMATIE OCCIDENTALE : L'AMI/ENNEMI ISLAMISTE (Morceaux choisis)

Pendant la guerre civile au Liban, une partie de la Gauche française parle du camp **des « Islamo-progressistes »** transposant les concepts germanopratin au reste du monde. Durant la guerre contre les Soviétiques en Afghanistan, les islamistes sont désignés comme « **Combattants de la Liberté** », autour de la figure de Massoud. Mais le résistant le plus aidé par les services pakistanais et saoudiens est Gulbuddin Hekmatyar, prototype de présérie des Talibans. A la fin de la guerre, certains de ces combattants obtiennent le statut de « **réfugiés politiques** » en Grande Bretagne et dans les pays scandinaves quand ils ne peuvent rentrer dans leur pays d'origine. C'est l'origine de la constitution du **Londonistan**, incubateur légal du salafisme en Europe.. Durant la Guerre en **Bosnie**, la diplomatie ferme les yeux sur les Jihadistes de la 7^e brigade de montagne qui partent défendre les « Bosniaques » dans la qualification stratégique occidentale, mais surtout des « Musulmans » dans leur propre vision. Alliés de circonstance, ils partent combattre nos ennemis, « les Serbes ». Expulsés par la guerre, ils essaient : leur dérive criminelle au retour commence à inquiéter (Gang de Roubaix), deux des terroristes du 11 septembre étaient des anciens de Bosnie. Durant les années noires en **Algérie**, l'interruption du processus électoral décapite les Islamistes politiques emprisonnés par le régime et renforce les radicaux adeptes de la violence (GIA, GSPC). La France restant, dans la vie politique algérienne toutes familles politiques confondues, la puissance secrète et malfaisante (*Hizb frança*), les attentats commis contre des Français ou en France sont justifiés par le silence de Paris sur le coup d'Etat militaire et la supposée coopération entre les deux pays. La protection de la justice britannique dont bénéficie **Rachid Ramda**, auteur des attentats de Saint Michel, dont l'extradition est demandée par la France relève de

l'incompréhension coupable en pays alliés. Réfugié politique en Grande Bretagne et criminel en France. Le dernier refus anglais d'extradition est motivé par le « risque de torture dans les commissariats français » (sic).

La publication du « **Choc des civilisations** », bible du racisme néoconservateur traduit en 35 langues, dénonçant la civilisation musulmane comme « culturellement agressive » est un moment fort de la rigidification de la pensée stratégique occidentale. Durant la guerre contre les Russes en **Tchéchénie**, l'embarras est général. On s'intéresse peu aux Jihadistes partis sur place, car les Russes sont devenus des Amis sans être devenus des Alliés. Certains intellectuels justifient des attentats terroristes (attentats suicides ; prise d'otages du théâtre de Moscou, attaque de l'école de Beslan) par la brutalité des forces armées russes.

Avant le 11 septembre, le régime taliban, ennemi de l'Iran khomeïniste, est encore un partenaire acceptable pour évacuer la route du pétrole d'Asie Centrale.

Les attentats du 11 septembre redistribuent les cartes de manière originale : les pays de l'Axe du Mal sont l'Irak, l'Iran et la Corée du Nord et non pas l'Arabie saoudite dont sont originaires 11 et des 14 membres du groupe terroriste. L'Opération des « **Croisés** » en **Afghanistan en 2002** - aucun pays musulman n'a fourni de troupes combattantes - révèle au grand jour l'existence de nombreux combattants étrangers déjà sur place ou arrivant pour combattre les forces de l'Otan. Les justices occidentales sont parfois bien en peine pour trouver le bon terrain juridique contre ces candidats au Jihad qui combattent aussi contre des forces françaises. Les enlèvements, la torture et la prison de **Guantanamo** avec emprisonnement sans jugement sont des « **frappes judiciaires préventives** » contre des islamistes contre lesquels la justice américaine n'a parfois rien et qu'elle refuse de juger sur son territoire : 154 détenus dont la moitié libérables, sont toujours enfermés depuis 13 ans sans jugement à Guantanamo. La jeunesse des Jihadistes risque de poser problème : Omar Khadr, âgé de 15 ans au moment des faits, est accusé d'avoir lancé en juillet 2002 en Afghanistan la grenade qui a tué un soldat américain de 28 ans. Il nie et ses avocats estiment que ce procès est « le premier procès d'un enfant soldat dans l'histoire moderne ». Après 10 ans en prison, il serait libérable en 2018. La législation antiterroriste française offre un plus grand respect du droit que le non droit de Guantanamo dont la justice américaine a beaucoup de mal à se défaire.

L'invasion américaine en Irak (2002) suscite une immense émotion dans la communauté musulmane d'où les attentats de Londres et Madrid. Les islamistes sont devenus des « Terroristes » et les prédicateurs du Londonistan à statut de « réfugié politique » sont expulsés non sans difficulté (12 ans de procédure pour expulser Abou Hamza ou pour remettre Rachid Ramda à la France). G W Bush est réélu.

Aucun des **nouveaux concepts diplomatiques humanitaires** n'a jamais été appliqué aux Palestiniens, occupés depuis 47 ans et dont le sort reste une plaie vive de la conscience musulmane : « Ingérence humanitaire » pour la Somalie mais pas lors de la première Intifada (1 162 Palestiniens dont 241 enfants et 160 Israéliens dont 5 enfants) puis la seconde Intifada (5 580 morts, dont 4 458 Palestiniens, 1 045 Israéliens); silence gêné à propos de l'attaque meurtrière du convoi humanitaire turc (9 morts). Certains musulmans (pas tous radicaux tant s'en faut) ont du mal à comprendre l'incroyable célérité de la mobilisation des forces occidentales mues par le « **Devoir de protéger** » la population contre Kadhafi en Lybie en 2003 mais jamais pour défendre les Palestiniens pendant l'opération Plomb Durci (1400 morts palestiniens contre 14 soldats israéliens) ni aujourd'hui à propos de l'Opération Bordure protectrice (plus de 1800 morts, 7000 blessés et 56 soldats de Tsahal tués).

Malgré la **victoire électorale du Hamas lors d'élections contrôlées par les Européens** (2007) le parti est placé sur la liste des organisations terroristes, mais pas le

Parti du Bloc de la Foi, ou Avigdor Liebermann, sorte de Le Pen israélien, qui veut expulser les Arabes Israéliens.

Au Bahreïn, où la révolution de la population très majoritairement chiite a renversé la monarchie sunnite, les forces armées saoudiennes interviennent appliquant une nouvelle version de la vieille théorie communiste de la « souveraineté limitée » dans le plus grand silence des chancelleries occidentales.

Les **dispositions du TNP** sont fermement opposées à l'Iran mais pas à Israël, alors que la seule solution acceptable par toutes les parties serait une « zone dénucléarisée » au Proche Orient comme cela existe dans de nombreuses régions du monde.

Les **crises syriennes et irakiennes** ont fait éclater toutes les contradictions simultanément : qui combat qui ? Contre qui ? Avec des armes livrées par qui et à qui ? Qui est Terroriste ? Faut-il choisir entre extrémisme sunnite et extrémisme sunnite ?

Vu à travers cette analyse, on comprend pourquoi l'Islam est devenue la version nouvelle du Tiers-mondisme anti-occidental. Les Occidentaux s'appêtent à bombarder l'Etat Islamique révoltés par l'horrible égorgement de 4 Occidentaux, deux mois après les bombardements israéliens sur Gaza (2200 morts).

L'intervention occidentale pour aller combattre EIIL qui décapite, coupe les mains des voleurs, opprime les femmes et interdit toute autre religion, pour défendre l'Arabie Saoudite qui décapite, coupe les mains des voleurs, opprime les femmes et interdit toute autre religion, révèle sans doute une bipolarité malade, chez nos diplomates.

Le radicalisme musulman est donc un phénomène en expansion et extrêmement préoccupant (constat fait par les Maires, les travailleurs sociaux, les milieux éducatif, les différents pays occidentaux...) parce qu'il progresse plus vite que les autres formes de radicalisation et qu'il atteint une cible sociale très variée couvrant à la fois des membres de la 1^o, de la 2^o et même de la 3^o génération venus des anciennes colonies. Il fait des convertis de toutes origines religieuses (base : 70 à 100 000 convertis en France selon l'INED) et géographiques (Dom-Tom, pays francophones Belgique Canada..) ; des femmes (1900 à 2000 femmes bâchées selon le ministère de l'Intérieur) et des mineurs, prêtant ainsi le flanc à tous les fantasmes. Il émerge sur toutes les catégories socio-professionnelles depuis des ex-délinquants ou des marginaux en échec scolaire ou professionnel, jusqu'à des étudiants et des diplômés venant de classes moyennes ou moyennes supérieures. Si notre constat est juste, la lutte contre le Salafisme doit devenir un thème politique et religieux, et pas seulement une législation adaptée contre les dérives sectaires, ou policière contre le « terrorisme ».

« Normalement entre musulmans on ne doit pas se faire la guerre. Mais on peut expliquer de manière plausible de tuer des militaires » dit MV qui prend comme modèle Djamel Beghal (auteur des attentats de Saint Michel). Mais aujourd'hui la guerre de religion ouverte contre les Chiites en Syrie et en Irak devient la marque de fabrique des Salafistes. Selon le *Global Terrorism database*^{xl} les pays les plus touchés par des actes terroristes sont l'Irak, l'Afghanistan et le Pakistan, c'est-à-dire que les victimes premières sont d'autres Musulmans. Le terrorisme tue aujourd'hui 10 fois plus de musulmans que de non musulmans. Le caractère de plus en plus mobilisateur de la propagande géopolitique salafiste est perceptible dans les effectifs des jihadistes : pour toute la guerre afghane contre les Soviétiques, le chef d'antenne de la CIA au Pakistan, Milton Bearden, estimait le flux des volontaires essentiellement arabes, entre 5 et 12 000 combattants. On serait en Syrie après 3 ans de guerre entre 9 et 12 000 combattants étrangers représentant 80 pays, avec une forte proportion d'Occidentaux^{xli}[http://fr.wikipedia.org/wiki/Guerre_d'Afghanistan_\(1979-1989\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/Guerre_d'Afghanistan_(1979-1989)) - cite_note-Burke78-16. Il ne faut donc pas se tromper : la question terroriste est d'abord et avant tout une menace pour le monde arabo-musulman contre laquelle on peut douter

que le monde occidental ait toujours intérêt à intervenir et à se présenter, par ses interventions militaires, comme la cible principale.

Même si Internet et les réseaux sociaux sont le centre de tout l'intérêt médiatique il faudrait dresser un inventaire aussi précis des différents processus de radicalisation : école, mosquée, association, internet, prison... Si comme le dit la justice, 80% des jeunes gens impliqués dans des départs en Syrie n'auraient connu ni la prison, ni la mosquée, une étude exhaustive et précise devrait être menée sur tous les lieux de radicalisation : mosquée, association, prison, hôpital, école, université, armée ...

1.4 Des instances et des associations musulmanes aux réactions longtemps ambigües

La cible unanime des Salafistes quiétistes ou jihadistes est « l'Islam de France » et ses représentants, qui organisent « *la soumission de l'Islam à la République* ». L'Union des Organisations Islamistes de France (UOIF) issue des Frères musulmans, subit la même damnation. Le ton incroyablement dénonciateur et agressif à l'encontre d'Imams réformateurs, constitue parfois de véritables appels au meurtre. On reste étonné de l'absence de réaction officielle des instances représentatives à l'encontre de certains actes et propos.

Le communautarisme commence quand un groupe tente d'imposer ses règles à la collectivité, ce qui est le cas aujourd'hui avec des revendications mouvantes et multiformes paraissant de plus en plus agressives quand la règle n'est pas fixée une bonne fois pour toutes. Dans l'affaire de la crèche Baby-Loup, la directrice rappelait les multiples demandes contradictoires auxquelles elle était soumise : certains parents voulaient que leur enfant mange Halal et suggérait de l'installer séparément avec d'autres enfants musulmans à des tables séparées ; d'autres indiquaient les heures de prière auxquelles il fallait réveiller leur enfant. Mais avec qui déterminer des règles qui ne soient pas prises comme une perpétuelle contestation de la laïcité ? « *Soit vos appliquez la loi de Dieu, soit vous ne l'appliquez pas ; il n'y a pas de juste milieu* » déclarait fièrement un député des Frères Musulmans égyptiens. Les Salafistes constituent le moteur à explosion de revendications sans cesse renouvelées (ex l'affaire de la Burqa). Mais qu'est-ce que la Loi de Dieu ? Si la majorité des musulmans français vivent paisiblement leur religion, comment éviter les amalgames si l'on s'enferme dans le déni d'une part et que les Salafistes notamment les plus radicaux ne sont pas clairement identifiés et combattus d'autre part ? Les activistes violents se présentent comme défenseurs de leur communauté, renforcés par leur omniprésence directe ou indirecte sur les médias. Ils semblent mettre dans la difficulté les instances représentatives quant à la dénonciation des actes terroristes. On constate souvent cette complicité malade dans d'autres communautarismes militants (en Corse ou au Pays Basque où les manifestations de dénonciation de la violence ont été très lentes à apparaître). Le CRIJF se comporte exactement de la même manière à l'égard des actions violentes de Tsahal. Une réaction unie des instances représentatives de la communauté française musulmane est d'autant plus délicate que leur composition est multiple et concurrentielle, traversées par les différentes nationalités, sous l'influence de leurs pays d'origine. Une bonne part des personnalités rencontrées dans le cadre de l'étude a manifesté une profonde gêne quant à l'analyse de la poussée salafiste et radicale. Rares sont les quelques intellectuels qui expriment ouvertement une opposition critique ou une analyse sociologique du phénomène. Les institutionnels (représentants d'associations diverses ou autres) déclinent, en réponse, toute la gamme des poncifs habituels : dérives

de la paupérisation et de l'exclusion, fragilités psychologiques, échec de l'intégration responsabilité des Occidentaux ...Peu ont tenté de développer une analyse théologique interne à l'évolution du monde arabo-musulman, si ce n'est la dénégation sur le vrai et le faux musulman, le bon et le faux islam. Peur de la *Fitna* ?

Aussi significatif est la crainte de se voir accusés de « trahir l'Islam et les Musulmans », accusation fréquente à l'encontre de tout structure de l'Islam de France, en cas de prise de parole publique sur le sujet. Ce blocage psychologique et politique a longtemps été difficile à lever, il est pourtant essentiel pour construire une politique de contre-radicalisation. Il est en train de changer à grande vitesse sous la poussée de différents acteurs associatifs et membres de la société civile (voir chapitre 3).

UN EXEMPLE SIGNIFICATIF DES DIFFICULTES DES INSTANCES REPRESENTATIVES : LE CAS MOHAMED MERAH

Communiqué du Conseil Français du Culte Musulman (CFCM) après les tueries de Montauban et Toulouse. (22 mars 2012)

« Le Conseil Français du Culte Musulman salue les propos du Président de la République, M. Nicolas Sarkozy, qui a mis en garde une nouvelle fois contre tout amalgame ou stigmatisation à l'encontre des Musulmans de France, après l'annonce de la mort de Mohamed Merah, l'auteur des tueries de Toulouse et Montauban. Le CFCM réitère son appel à la fraternité, la solidarité, l'unité et au rassemblement au moment où la Nation toute entière est profondément bouleversée par les assassinats abjects de sept personnes dont trois enfants. La mort de l'auteur de ces tueries innommables doit nous rappeler, avant tout, l'immense souffrance et douleur des familles des victimes qui ont été arrachées à la vie avec préméditation et froideur. Le CFCM appelle de nouveau les musulmans de France à élever des prières pour le repos de l'âme des victimes ainsi que pour le rétablissement de tous les blessés, lors de la prière de ce vendredi. Le CFCM lance par ailleurs un appel pour que l'islam, religion de paix qui sacralise la vie, soit dissocié définitivement du terrorisme, et réaffirme sa condamnation totale de toute idéologie qui fait l'apologie de la haine et de l'extrémisme en se réclamant à tort de la religion musulmane. A cette occasion, le CFCM reformule le vœu que soit abandonné l'usage des termes « islamiste » ou « islamisme » qui nourrit l'amalgame entre islam et terrorisme et fait souffrir des millions de musulmans qui tiennent à défendre la dignité de leur Foi et de leur religion » Mohamed Moussaoui Pdt du CFCM

Le CFCM ne se prononce pas sur les motivations idéologiques de Merah, mais salue les propos du président de la République. Si le Conseil français du culte musulman (CFCM) a par la suite "fermement" condamné les propos de Souad Merah (approuvant les assassinats commis par son frère), les jugeant "ignobles et choquants", aucun communiqué n'est accessible sur son site.

Communiqué du 23 mars 2013 de l'Union des Associations Musulmanes du 93 (UAM 93)

« Au nom de la communauté musulmane et des associations: AMV (*Association des Musulmans de Villejuif*), AMKB (*Association des Musulmans du Kremlin-Bicêtre*), MAHDI (*Association des Musulmans de l'Hay Les Roses*), et l'AMVAB (*Association des Musulmans du Val de Bièvre*), nous présentons nos sincères condoléances à la communauté juive de France après la tragédie ayant touché le collègue Ozar Hatorah de Toulouse...Malheureusement, ce déchaînement de cruauté et de haine, à l'endroit notamment d'enfants innocents, nous montre une fois de plus **l'influence néfaste que peuvent avoir les discours récurrents entretenant la haine et distillé par nombre**

de politiques. Les Français dans leur ensemble, au-delà de toute idéologie, se doivent de combattre ces fléaux nauséabondes que sont **le racisme, l'antisémitisme, et l'islamophobie**, et ce de manière forte et intransigeante. Ces militaires musulmans il y a deux semaines, ces enfants juifs innocents maintenant, ont subi les foudres de cette terreur monstrueuse et atroce. Encore une fois, nous réitérons nos sincères et profondes condoléances à nos amis juifs, aux parents, aux familles et aux proches de toutes ces victimes innocentes. » **Mohammed KHODJA**

On remarquera que jamais le mot Jihad ni radicalisme ne sont prononcés. Seuls « les discours récurrents entretenant la haine et distillé par nombre de politiques » sont rendus responsables

Le Comité contre l'Islamophobie en France (CCIF) demande pour sa part une commission d'enquête (4 avril 2012)

« Les récentes tueries de Montauban et de Toulouse, ce qui deviendra dans l'Histoire de notre pays « l'affaire Merah », doivent nous rappeler, à tous, que la vigilance citoyenne apparaît de plus en plus fondamentale dans notre pays. La pérennité de notre système démocratique dans ses fondements mêmes en dépend. **L'affaire Merah est apparue comme un épiphénomène qui révèle une réalité de fond, bien plus préoccupante.** En effet, les invraisemblances dans la version officielle de « l'affaire Merah », son instrumentalisation politique, le cyclone médiatique qui s'en est suivi avec son lot de lieux communs, d'amalgames pernicieux et son incapacité à fournir le moindre début d'analyse d'un fait divers qui se révèle très trouble, sont des avertissements graves que notre pays traverse une période cruciale dont l'issue dépendra de notre aptitude à prendre en main la destinée nationale. Débarrassés de toutes prises d'otages, politiques ou médiatiques.

L'opacité de la version officielle : Rarement les éléments factuels d'un fait divers de ce type ont été aussi contradictoires et incohérents. Des éléments pourtant transparents et concrets incitent au doute et à la vérité sur la version proposée par les responsables politiques et agents de la Direction centrale du renseignement intérieur (DCRI). Les coulisses de cette fin tragique qui ont amené le présumé tueur à agir sont inquiétantes. Déjà, l'identification du tueur prête à confusion. Un témoin de la tuerie de Montauban décrit un meurtrier totalement différent de M. Merah (cicatrice, corpulence), témoin que les enquêteurs d'alors ont jugé sérieux. Etait-ce, alors, le même tueur pour toutes ces tueries ? L'enquête a-t-elle identifié et conclu à la réalité d'un même tueur à Montauban et Toulouse ? Une version officielle indique, à travers le ministre de l'intérieur, que le suspect numéro un s'est rendu au Pakistan et en Afghanistan en 2010 et 2011. Certains journaux parlent même d'une incarcération à Kandahar. Mais quand ? Selon le bureau du gouverneur de Kandahar, registres judiciaires à l'appui, aucun français de ce nom n'a été détenu. Quant au Pakistan, un responsable des services de renseignement indique que M. Merah n'a jamais été arrêté dans son pays. Autre élément troublant, la DCRI précise que le jeune homme était en France sous surveillance depuis longtemps pour appartenance à un mouvement extrémiste. Un gamin de 23 ans, noctambule, en boîte de nuit trois semaines avant les tueries, « doux et courtois », qui s'est taillé une crête rousse pour faire rire ses amis est dépeint, après les tueries, comme un extrémiste en puissance qui crie des revendications politiques du haut de son appartement ? Evidemment cela encourage et entretient de manière permanente un climat de panique et de vindicte avec l'idée que « le musulman d'apparence » pour reprendre la terminologie du président, peut sombrer à tout moment dans la violence. Comment se fait-il, également, que le pays où la justice antiterroriste est considérée comme la plus arbitraire en termes de procédures et où des individus peuvent se retrouver en détention provisoire pendant plus de 900 jours pour échanges suspects de

mails, comment ce pays aux troussees d'un gamin, au travers de sa police des polices, qui valse prétendument entre la France et le Moyen-Orient peut avoir failli aujourd'hui ? Un individu qui a, qui plus est, séjourné dans un hôpital psychiatrique et qui a à son actif des menaces de mort laissées sans suite par la justice? Et puis, il y a le voyage de trois jours en Israël. En effet, d'après Y.Bonnet ancien patron de la DST et les officiels israéliens, un « stamp » d'Israël figure sur son passeport. Pourtant, impossible de séjourner dans des pays musulmans comme le Pakistan après un « stamp » de l'Etat Hébreu. Celui qui était fiché par la DCRI et surveillé depuis 2006, interdit de vol aux États-Unis, se serait donc rendu seul en Israël et au nez des services de renseignement israéliens ? Et qu'en est-il des liens étranges du suspect avec certains responsables de la DCRI ainsi que le refus « inexplicable » de Gérard Longuet et Claude Guéant de l'audition des chefs des services du renseignement organisée par la majorité PS du Sénat. Au centre même de l'affaire, il y a les armes. Mohamed Merah était sans emploi, au RSA. Il a été retrouvé avec plusieurs dizaines de milliers d'euros et des armes puissantes. Sous surveillance, il aurait réussi à déjouer la DCRI et à acquérir un arsenal de guerre sans éveiller les moindres soupçons ? Pour finir, il reste également les conditions dans lesquelles est mort M.Merah, qui se révèlent tout aussi être des tissus de contradictions au gré des informations relayées par les médias. Une fois, il aurait été retrouvé mort dans son appartement. Peu après, le communiqué officiel indique qu'il est décédé après avoir sauté de son appartement du 1er étage. La dernière version, enfin, parle d'un tueur fou qui est sorti de sa salle de bains pour tirer à vue et forcément « neutralisé » de 300 balles par le RAID.

Pour une commission d'enquête

Le CCIF indique donc que toutes ces invraisemblances de l'affaire Merah nécessitent une enquête urgente sur ce qui, finalement, a déclenché une accusation collective de la communauté musulmane française. Les appels au calme relayés çà et là, ressassés par certains responsables politiques dans les médias, leurs mises en garde contre les éventuels amalgames contre la communauté musulmane n'ont servi qu'à renforcer la mise à l'index des citoyens musulmans déjà fragilisés par un climat islamophobe latent. Ceux-là mêmes qui se servent de la tuerie à des fins politiques. Le CCIF se félicite, cependant, de l'attitude de certaines personnalités politiques et candidats qui sont restées à la hauteur de leur mission et qui ont su garder une lecture politique des événements. Dans ce qui constitue, dès lors, un péril pour la cohésion nationale, et dans ce qui constitue un péril pour la confiance que portent tous nos concitoyens à nos institutions, le CCIF appelle à une commission d'enquête parlementaire afin que toute la vérité soit faite sur l'affaire Merah. Une commission qui permettra de mettre en exergue toutes les contradictions et d'y apporter toutes les réponses nécessaires. Afin que ne soit pas imputé la suspicion et le doute sur cette affaire à de seuls prétendus esprits conspirationnistes. Afin que soit démêlé le vrai du faux dans toute cette affaire qui semble prendre au fil des jours et des révélations, les apparences d'une affaire d'Etat

On peut noter que le CCIF, adepte de la Théorie du Complot (à l'appui de laquelle il semble disposer d'informations exclusives), s'inquiète pour la démocratie mais ne demande aucune enquête sur la radicalisation qui prévaut dans certains milieux.

D'autres événements récents n'ont pas fait réagir : impossible de trouver un communiqué sur l'enlèvement des jeunes femmes au Nigéria par Boko Haram sur l'un ou l'autre des sites, et la Mosquée de Paris a mis une quinzaine de jours à condamner. Le Comité contre l'Islamophobie en France pour sa part, a refusé une demande d'entretiens venant des auteurs de cette étude, considérant que le « sujet (le radicalisme

violent) n'entraîne pas dans sa mission (long entretien téléphonique avec madame Elsa Ray le 10 juillet 2014).

Par contre l'attaque du Musée juif de Bruxelles le 24 mai 2014 par M Nemmouche a commencé à alerter, le ton restant toutefois à la dénonciation plutôt qu'à l'analyse. Pour le président de l'Union des mosquées de France (UMF), Mohammed Moussaoui, ancien président du CFCM, l'attaque du Musée de Bruxelles, « *vient entretenir la souffrance morale des musulmans de France face à l'instrumentalisation insupportable de leur religion par des extrémistes de tout bord* » (communiqué du 2 juin). Le CFCM, déclare « *Tout musulman doit avoir à cœur de se démarquer nettement de l'extrémisme* », écrit le Conseil français du culte musulman dans un document diffusé mercredi 4 juin^{xlii}. « *Il est impérieux que cette problématique (de la radicalisation) soit appréhendée dans toutes ses dimensions économiques et sociales* ». Certes ! La mosquée de Paris met 15 jours à dénoncer (communiqué du 2 juin). Quid de l'interrogation sur la pratique religieuse du terroriste ?

Seule, L'UMF se dit préoccupée par ce phénomène de radicalisation qui « *défigure l'image de l'Islam et des musulmans* », et appelle les responsables musulmans à des états généraux contre le radicalisme religieux. Le communiqué précise que « *ces états généraux doivent mobiliser les imams et les aumôniers de France et permettre une réflexion profonde et sérieuse sur les causes et les mécanismes de ces dérives qui menacent notre vivre ensemble* ».

Le CCIF pour sa part, passé maître dans l'explication complotiste doute toujours et encore de la version de la police. Pourquoi dès lors, s'interroger sur la démarche religieuse de Nemmouche ?

Les dénonciations des édiles officiels face aux dérives du Salafisme takfiriste et aux attentats en France ou à l'étranger ont longtemps été discrètes, voire même hésitantes. Le sentiment de stigmatisation demeure et est parfaitement exprimé par cette phrase relevée sur un site islamiste : « *Quand un homme quitte sa famille et son pays pour aller défendre des victimes, c'est un héros. Si on apprend qu'il est musulman, c'est un Jihadiste !* »^{xliii}.

En ce sens les bégaiements de la politique et de la diplomatie française contribuent à l'ambiguïté et à la confusion. Il n'a jamais énoncé sa cible, continuant à parler au Mali et au Sahel de « terrorisme international », voire de terrorisme islamiste alors que le terme Islamiste faisant référence à l'Islam est dénoncé par l'ensemble de la communauté, sans aucune explication ni analyse sur les causes du phénomène et ses rapports avec certains pays musulmans.

Aussi ne faut-il pas s'étonner que les premières actions de dénonciation soient nées hors des structures venant d'individus ou d'acteurs musulmans inorganisés (voir plus loin).

Pour résumer le Salafisme jihadiste est la construction d'une identité politico-religieuse qui dépasse les méthodes de la lutte antisecte. En cela il se différencie d'autres formes de radicalismes violents. C'est un recrutement sectaire qui émerge sur des profils sociologiques et géographiques variés comme d'autres sectes, mais avec des caractéristiques propres : pas toujours de contact physique et personnel avec le Gourou, mais plutôt un système réticulaire avec des Référents et des Disséminateurs dispersés à la surface de la planète ; le recrutement se fait apparemment de façon croissante par des messages et des media issus du monde virtuel d'Internet (téléprédicateurs ; réseaux sociaux ; vidéo obéissant aux meilleurs techniques de guerre des films hollywoodiens) mais toujours après contact humain; on ne constate que très exceptionnellement des abus de faiblesse chez les adeptes, y compris dans les cas récents de départ au jihad en Syrie. Le sentiment d'appartenance à une communauté universelle supranationale se

rapproche des conceptions de la secte Moon ou de l'Eglise de Scientologie, mais avec une ambition géopolitique planétaire affichée : le rétablissement du Califat et l'unification des pays musulmans par disparition des identités nationales. La très forte sensibilité internationale aux crises du monde arabo-musulman confortée par le double standard des diplomaties occidentales, légitime une guerre contre un ennemi mondialisé- les « Autres », catégorie définie de manière très large à la différence d'autres radicalismes : les Juifs, les « Croisés » (les Occidentaux), les apostats, les minorités religieuses Bahais ou Chrétiennes... jusques et y compris les autres Musulmans (Chiites, Soufis) et même les autres écoles juridiques de l'Islam (Malékites au Maghreb et au Sahel, Hanéfites au Pakistan...) et dernièrement sorti des publications de EIIL les « sionistes peshmergas » de la bataille de Kobané.

2- LES SPECIFICITES DE LA FRANCE

2-1 Un mauvais procès fait au pays le plus ouvert au melting pot

La France est le pays le plus accueillant puisqu'il compte la plus grosse communauté juive d'Europe, la plus grosse communauté arménienne et la plus grosse communauté musulmane ;

STATISTIQUES EUROPEENNES 2010

- Allemagne : 3 003 000 ; 3.7% de la population
- Autriche 387 000 ; 4,2% de la population
- Italie : 1583 000 ; 2.6 de la population
- Espagne 1 021 000 ; 2.3% de la population
- Royaume-Uni : 2 869 000 ; 4.6% de la population
- Luxembourg 11 000 ; 2.3% de la population
- Belgique: 638 000 ; 6% de la population
- France : entre 4,7 et 5 Millions; 7% de la population

➤ Europe

18 à 19 000 000 dans l'UE

48 000 000 en y incluant les Musulmans de Russie et les 7 millions des Balkans

Les Etats-Unis sont dans une situation sans commune mesure avec l'Europe : les musulmans ne compteraient que pour moins de 1 % de la population. Près d'un quart des musulmans sont des convertis.

Muslim-Majority Countries". The Future of the Global Muslim Population. Pew Research Center. Retrieved 22 December 2011. « Number of Muslim by country » nationmaster.com

La France comptera 6,8 millions de musulmans en 2030, contre 4,7 millions en 2010, soit 10,3 % contre 7,5 % aujourd'hui. En pourcentage, ce sera la plus forte proportion de musulmans des pays d'Europe, devant la Belgique (10,2%). En nombre également. On remarquera le faible nombre de Musulmans en Grande Bretagne (qui tient des statistiques religieuses), pays du communautarisme institutionnel, dont la politique a été vertement critiquée et largement réexaminée après les attentats de Londres (voir plus loin encadré sur les difficultés du modèle éducatif britannique).

Le mauvais procès intenté à la France a été particulièrement évident lors des émeutes de 2005 à Montfermeil et Clichy sous-Bois, analysées par Gilles Kepel^{xliv}. La presse anglo-saxonne et israélienne^{xlv} les ont immédiatement qualifiées d' « Islamistes » (*Muslim Riots*), trop contentes de montrer que la France n'était pas préservée du risque terroriste par le refus du président Chirac de participer à la guerre en Irak. Le premier ministre israélien avait lancé un appel aux Juifs de France pour émigrer en Israël. De leur côté, certains des manifestants interviewés par les journalistes n'hésitaient pas à comparer l'attitude de la police française à celle de Tsahal dans les territoires Occupés. Plus étonnant, le rapport de *l'International Crisis Group* « La France face à ses musulmans : émeute, jihadisme, et dépolitisation »^{xlvi}, qui sans aucune étude de terrain qualifie les émeutes de 2005 d'islamistes, en commençant par cette sentence définitive : « la France a un problème avec ses Musulmans ». Le livre de G Kepel cité, résultat d'une longue analyse dans les deux communes démontre que la composante religieuse était absente des manifestations originelles liées à la mort des deux jeunes gens dans un générateur électrique. Elle était apparue après le jet d'une grenade lacrymogène dans la

mosquée Bilal où priaient de vieux croyants, trois jours après la fin des émeutes. Mais que peut peser une étude publiée dans un livre de 530 pages par rapport à quelques articles de presse de journaux anglo-saxons^{xlvii} ?

Cette situation particulière de la France appelle deux remarques :

La première est une comparaison statistique des candidats au jihad dans les pays européens. Certes ce genre de données est critiquable mais toujours intéressante. Selon l'étude faite par Aaron Y Zelinn du *Washington Institute for Near East Policy* (ICSR), depuis le début du conflit en 2011, il y aurait entre 2000 et 5500 combattants étrangers dont 100 Britanniques, pour 50 à 80 Français, entre 15 et 80 Belges et plus de 40 Danois... Mais ces données ont considérablement évolué puisqu'à l'heure actuelle on compterait près de 930 Français (plus 36 tués lors des combats) et 250 à 300 Britanniques. Au regard de sa population musulmane, la France ne serait pas le pays le plus touché par le Jihadisme syrien.

D'autre part, la communauté musulmane française par son ampleur et son extrême diversité (73 nationalités à Sevran, 40 à Aulnay) rend indispensable une politique et non pas quelques mesures communautaristes, plus tolérables quand la proportion de population concernée est faible et peu visible. Du fait de la diversité des flux d'immigrations, la France est devenu un « pays multi-confliktuel » ou en voie de « racialisation » selon l'expression de Jean Loup Amsell, les Musulmans ayant pris assez tard conscience du poids des organisations communautaristes.

Le retard français en matière de politique de contre-radicalisation n'en est que plus incompréhensible. La Commission européenne a lancé depuis près de 3 ans, le programme « Réseau de Surveillance de la Radicalisation (RSR) » (*Radicalisation Awareness Network RAN*) réunissant des représentants publics et privés de tous les pays membres en 9 groupes de travail. En Janvier 2014 près de 130 actions menées dans les pays membres étaient réunies dans un document intitulé « Approches, leçons tirées et pratiques », une seule était mentionnée en France par une association privée sans aide publique (l'Association Française des Victimes du Terrorisme axée sur l'éducation des jeunes, et la parole de victimes). L'efficacité globale des différentes initiatives collectées dans le cadre européen est très relative, car elles s'adressent à des sociétés différentes et à des formes de radicalisation différentes, de plus le partage des bonnes pratiques n'est pas toujours simple à mettre en œuvre. Mais l'initiative reste essentielle.

Comment expliquer l'incroyable retenue française sur le thème de la contre-radicalisation ?

La laïcité, principe fondateur de la république a longtemps bloqué la réflexion, et l'histoire de la communauté musulmane est faite de beaucoup de propositions et peu de mises en œuvre. Sans toucher à la loi, des adaptations ont été trouvées mais dans une certaine discrétion ce qui laisse l'impression d'un problème pas tout à fait résolu alors que la communauté est très largement intégrée.

Rappelons quelques épisodes de l'histoire mouvementée et chaotique de la question de l'Islam en France

2.2 L'Islam de France : occasions manquées et propositions avortées

L'arrivée en 1962 des Harkis, ces « supplétifs méprisés », qui n'ont quasiment jamais été aidés, est concomitante de l'immigration de travailleurs maghrébins, ce qui mêle deux populations aux revendications contradictoires : les Harkis qui ne rentreront jamais au pays, veulent des lieux de prière, alors que le reste des communautés musulmanes, les anciens colonisés, les « Darons » ou les « Indigènes », à l'œil toujours fixé sur la

mère patrie, reste contrôlé par les Etats maghrébins. En 1982 le recteur de la Grande Mosquée de Paris est un citoyen algérien et ce n'est qu'en 1983, que le maire de Roubaix construit la première mosquée pour la communauté harki (soit 21 ans après). En 1983 également, la « Marche pour l'égalité et contre le racisme » rapidement intitulée « la Marche des Beurs » selon le titre de Libération, est la première revendication politique de la 2^e génération d'enfants nés en France renvoyant aux pouvoirs publics les idéaux de la République : Liberté, Egalité, Fraternité ! Bien accueillie, elle se double d'une seconde marche en 1984 « Convergence 84 », à laquelle le Parti socialiste répond par la création de « SOS Racisme » et son slogan « Touche pas à mon pote ! ». Aucun des leaders des marches n'est intégré dans les cadres de la nouvelle association et SOS racisme demande la carte de séjour de 10 ans alors que les revendications exprimées émanent principalement de citoyens français que le langage politique a beaucoup de mal à nommer : « *les Beurs, les Potes... Ne seront-ils donc jamais Français?* » se demande un interlocuteur qui a vécu ces événements ? L'élite laïque émergente de l'immigration se sent trahie, déçue et marginalisée par la gauche au pouvoir.

L'Islamisation du problème commence en 1989 avec l'affaire de Creil sur le voile à l'école. La médiatisation forte d'un cas isolé transforme la question qui devient dès lors celle de l'Islam dans la République. Les enfants de la génération de la Marche des Beurs, y compris les enfants de Harkis, déçus de l'inefficacité de la démarche politique et civique de leurs aînés, se sont tournés vers la religion. La décennie 90 est celle du « désespoir social masqué par un héroïsme religieux », commente Ghaleb Bencheikh. Les « Frères » sont de jeunes instruits souvent d'obédience proche des Frères Musulmans. Ils créent l'UOIF alors qu'Alger confronté à la guerre civile ne peut plus exercer le contrôle de l'Islam de France. L'UOIF est reconnue par Nicolas Sarkozy comme interlocuteur officiel, lorsqu'il assiste à son Congrès en 2003. La question de la construction des lieux de culte a perdu de son intensité alors que le port du Hidjab commence à occuper l'espace médiatique et politique.

Dès lors les rapports et commissions diverses se succèdent : en 2002, le Rapport Debray sur « L'enseignement du fait religieux dans l'école laïque » ; en mai 2003, le Rapport Baroin ; en décembre 2003, le Rapport Stasi propose des « accommodements raisonnables » en se contentant de légiférer pour que l'espace scolaire reste un lieu de liberté et d'émancipation (loi sur les signes religieux dans l'école publique du 15 mars 2004) ; le rapport Rossinot en décembre 2005 ; le rapport Machelon en septembre 2006 propose de régler la question immobilière des lieux de culte, le statut juridique des associations cultuelles, des carrés confessionnels dans les cimetières, la protection sociale des ministres du culte, des fêtes religieuses juive et musulmane en jours fériés dans toutes les écoles de la République, enfin en 2010, le débat sur l'Identité nationale...

Les tentatives publiques d'organiser le culte à travers des structures (CORIF, CFCM) sont rapidement perverties par les rivalités d'organisations (UOIF, Mosquée de Paris, UAM 93...) et les ingérences étrangères (Algérie, Maroc, Turquie...). Instaurées « par le haut », elles ont toutes implosées du fait de la diversité de la communauté musulmane ;

Particulièrement intéressant est le projet d'une fondation destinée à améliorer les conditions de l'exercice du culte des musulmans français soutenu par le ministère de l'intérieur, dans le cadre des négociations visant à la création d'une instance représentative de l'Islam de France. Créée le 31 mai 2005, la « **Fondation pour les œuvres de l'Islam de France** » avait pour principale mission la construction et la gestion des lieux de culte, en accord avec les maires des communes concernées. Forte de sa reconnaissance en Conseil d'État, de la caution de l'administration par sa présence au conseil d'administration, de l'engagement de la Caisse des dépôts et consignations, du

dépôt d'une somme non négligeable allouée en vue de son financement (1 million d'Euros par des donateurs privés), cette fondation disposait d'atouts considérables. Les difficultés virent le jour lorsqu'il s'est agi de parvenir à composer son conseil d'administration et de collecter des fonds supplémentaires. Les trois fédérations principales de l'islam de France : l'Union des organisations islamiques de France – l'UOIF –, la Fédération nationale des musulmans de France – la FNMF – et la Fédération nationale de la Grande Mosquée de Paris – la FNGMP disposaient chacune de leurs propres réseaux de financement étrangers qu'ils ne souhaitaient pas mutualiser. Une tentative de relance en 2013 s'est heurtée aux mêmes dissensions (l'UOIF refusant de désigner ses représentants). Le ministre de l'Intérieur menaçant de prononcer la dissolution, un nouveau conseil a été désigné assorti de commentaires parfois choquants comme celui de Mr Bechari « *De toute manière, ce n'est pas avec un million d'euros qu'on va servir la cause des musulmans de France* ». Le président de la FNMF et vice-président de la FOIF, attribue aux « *blocages politiques* » des anciens ministres de l'Intérieur, qui se contentaient, selon lui, de l'existence du CFCM. Officiellement relancer cette instance plutôt que le CFCM, dont se sont retirés l'UOIF et la GMP depuis les élections de 2011, serait plus efficace annonce Ahmed Jaballah, président de l'UOIF. « *Il est plus simple de relancer la Fondation car les statuts sont plus clairs, on va concentrer nos efforts dessus. Il faut plus de temps et d'efforts pour remettre sur les rails le CFCM* ». Cette hypothétique solution se ferait sans le Rassemblement des musulmans de France (RMF), né d'une scission avec le FNMF en 2006 et qui n'est pas membre fondateur de la Fondation. Certaines fédérations – plus encore pour la FNMF - n'ont pas l'intention de lier les travaux de relance de la FOIF au CFCM, piloté non sans mal par le RMF.

Heureusement à la différence des nationalistes corses experts en scission et rivalités, les représentants des différentes organisations musulmanes ne s'assassinent pas entre eux!

2.3 Une politique publique trop discrète, parfois trop hésitante

Des propositions essentielles et politiquement très importantes ont été formulées et certaines n'ont jamais été suivies d'effets. On en prendra deux exemples contradictoires : **le rapport Obin de 2004** constatant les premières difficultés liées aux différents radicalismes religieux en milieu scolaire^{xlviii} et celui de la proposition de **Mohamed Arkoun de créer une Faculté de Théologie Islamique en 1978** afin d'offrir une formation à des Imams français.

En septembre 2002, la parution du livre « Les Territoires perdus de la République » révèle de graves problèmes dans certains établissements scolaires. D'octobre 2003 à mai 2004, 9 inspecteurs généraux de l'Education Nationale, mandatés par Luc Ferry, rédigent un rapport en précisant que « *le panel d'établissements visités ne constitue en aucun cas un échantillon représentatif des établissements français, ni sur le plan de l'étude, ni d'ailleurs sur aucun autre* ». Le but du travail était de valider les graves dérives révélées par différents cas. Le constat est clair : la montée de radicalismes religieux, musulman, adventiste, juif, sectaire interpelle le système éducatif. La question du voile qui avait défrayé la chronique quelques années auparavant, est considérée par les auteurs comme « *l'arbre qui cache la forêt* ». En effet le rapport cite différents problèmes en milieu scolaire :

- dans les comportements des élèves : la tenue vestimentaire, la nourriture; la mixité; les pressions sur les filles; le calendrier et les fêtes religieuses; le racisme; les contestations politico-religieuses;
- dans les enseignements : l'éducation physique et le sport; les lettres et la philosophie; l'histoire; l'éducation civique; les langues; les disciplines artistiques; les sorties scolaires... sont contestées...

Les enseignants révèlent à l'occasion des entretiens, le désarroi qui les amène à des attitudes totalement opposées. Les auteurs voyaient dans la multiplicité et la répétition des incidents, une action coordonnée qu'il convenait d'analyser plus avant. Les conclusions du rapport révélaient le découragement de certains enseignants, le manque de concertation avec la hiérarchie de l'établissement et les comportements de désresponsabilisation de la hiérarchie administrative mais aussi politique de l'Education nationale. Le rapport proposait l'ouverture d'un débat et un vaste plan de formation de l'ensemble des cadres, chefs d'établissement et enseignants, sur la philosophie de la laïcité républicaine, et au-delà, de tous les personnels de la fonction publique d'Etat et de la fonction publique territoriale.

Le débat qui a suivi le rapport est plus significatif que le rapport lui-même.

Le ministère n'a fait aucune communication particulière et aucune instruction ne fut adressée aux recteurs et inspecteurs d'académie. Pas non plus de mise en œuvre d'une réflexion organisée sur son contenu, ni sur le principe de laïcité à l'école. Le cabinet du Ministre décida de ne pas rendre public le rapport et un ministre déclara qu'il était devenu « caduc » du fait du vote de la loi de 2004 contre les signes religieux à l'école. Sur Internet, le rapport eut droit à environ 30 000 références en Français et quelques centaines en langue étrangère. Fin 2005, à l'occasion du centenaire de la loi de 1905, la revue « Hommes & migrations » publie un numéro fait de contributions de chercheurs et d'intellectuels, entièrement consacré à ce « rapport choc de l'éducation nationale ». Fin 2006, un historien, Jean Baubérot lui consacre deux longues et violentes attaques sur son blog. Le rapport ne sera rendu public qu'en 2005 sur le site du ministère puis publié en 2007 sous le titre « L'école face à l'obscurantisme religieux ». Le débat virulent qui a opposé Intégrationnistes, ségrégationnistes, différentialistes et « communautariens » est très symbolique de la méthodologie politique en France : les critiques négatives ne portent pas sur le constat mais sur les postulats idéologiques et les « non-dits » supposés des rédacteurs. Pourtant des intellectuels de culture juive comme Alain Finkielkraut ou Elisabeth Levy, ou de culture musulmane comme Ghaleb Bencheikh et Fethi Benslama, un courant du protestantisme laïc et républicain par exemple Jeanne-Hélène Kaltenbach, et un courant du catholicisme scolaire avaient tous débattu avec calme en reconnaissant la gravité du sujet.

« Ce texte en forme d'alerte n'a pas fait l'objet, de la part de l'institution, d'une véritable diffusion ni de commentaires destinés à l'encadrement, ce qui confirme un comportement récurrent bien connu et dénoncé par le rapport : le déni, le silence gêné, le « surtout pas de vagues » sont hélas habituels dans l'éducation nationale, où ils ont tendance à remplacer la reconnaissance et la prise à bras-le-corps des problèmes » écrit l'auteur, inspecteur général, sur son blog en 2007.

Autre exemple : l'incapacité politique à prendre en compte la dimension théologique de l'Islam en France, fait qu'un certain nombre de problèmes graves ne sont pas réglés. Il ne s'agit pas d'édicter une règle publique sur l'Islam français mais de répondre à des enjeux d'intérêt public comme par exemple la formation civique et politique des Imams.

RAPIDE HISTOIRE D'UN PROJET DE FACULTE THEOLOGIQUE ISLAMIQUE (1978-2014)

« Un des problèmes est de se doter d'un nombre suffisant de théologiens « républicains », envoyer des jeunes faire des études de ce type à l'étranger ne saurait suffire », pensait M Arkoun. Vers 1978, quelques projets ont commencé à naître dans les milieux universitaires, d'abord, le professeur Bruno Etienne autour de l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix, avec l'appui de chercheurs de l'Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman (IREMAM) ; de son côté, le professeur Mohammed Arkoun préconisait à la même époque l'implantation à l'Université des sciences humaines de Strasbourg, d'un Institut de théologie musulmane pensant qu'il est essentiel que l'islam accède à la modernité politique et culturelle. Selon lui, il faut permettre à la pensée islamique de rejoindre le monde moderne et la laïcité : *« Rien ne se fera sans une subversion des systèmes de pensée religieuse anciens et des idéologies de combat qui les confortent, les réactivent et les relaient. Actuellement, toute intervention subversive est doublement censurée: censure officielle par les États et censure des mouvements islamistes. Dans les deux cas, la pensée moderne et ses acquis scientifiques sont rejetés ou, au mieux, marginalisés. L'enseignement de la religion, l'islam à l'exclusion des autres, est sous la dépendance de l'orthodoxie fondamentaliste »*

Le président de l'université de Strasbourg, Etienne Trocmé, se rallia très vite à cette suggestion et entreprit avec l'aide de M. Arkoun une série de démarches auprès de l'Elysée et des ministères de l'Education Nationale et de l'Intérieur, ainsi qu'auprès des hautes autorités musulmanes. Malheureusement, le dossier fut bloqué à l'Elysée par un conseiller du Président de la République prévenu contre l'Islam et au ministère de l'Education Nationale par « l'affaire du foulard islamique », au début de l'automne 1989. A Aix et à Strasbourg, les tenants d'une institution intégrée à l'Université reprirent leurs efforts pour convaincre les autorités de rouvrir le dossier. A la fin de 1995, mission était confiée à Etienne Trocmé, de présenter avant la fin de 1996 un rapport sur les propositions que l'Université des sciences humaines de Strasbourg pourrait faire afin de « développer les enseignements et la recherche en sciences des religions ». Deux domaines étaient particulièrement mentionnés dans cette lettre de mission : la formation des étudiants à la culture religieuse ; un développement de l'islamologie dans des conditions répondant aux besoins des communautés musulmanes de France et des pays voisins. Le rapport remis au en novembre 1996, trouva tout de suite un écho important dans la presse et dans les milieux musulmans. Le Président de la République a fort bien accueilli la présentation de ces projets par le président de la Fédération protestante de France (Janvier-février 1997), et son intérêt pour une formation universitaire en théologie musulmane. Le Premier Ministre, L. Jospin a refusé de rencontrer Arkoun. JP Chevènement en 1997 a voulu relancer le projet Arkoun. Mais l'administration du ministère de l'Education nationale sabota l'idée de Faculté de théologie et se contenta de créer l'Institut de l'Islam et des Sociétés du Monde Musulman (ISSMM), organisme de recherches et non de théologie.

En 2003 le ministre demande un rapport à Daniel Rivet, directeur de l'IISMM qui propose un D.U pris en charge par l'université Paris IV, laquelle refusera estimant « que toutes les conditions ne sont pas réunies.

Le récent rapport demandé par le ministre de l'Intérieur et le ministre de l'Education et de l'enseignement supérieur au Professeur Francis Messner fait un bilan très précis du problème de la formation des Imams et des solutions déjà envisagées et souvent laissées sans suite. Espérons qu'il n'en sera pas de même avec certaines des propositions de ce rapport.

Sept Diplômes Universitaires de formation « civile et civique » ont été créés ou sont en

voie de création en France depuis 2008. Le rapport du Professeur Francis Messner récemment remis propose que les aumôniers de l'armée, des hôpitaux et des établissements pénitentiaires qui sont des agents publics quand ils sont rémunérés par l'administration, devrait être réservé aux candidats titulaires d'un Diplôme d'université de formation civile et civique.

En Allemagne, 5 universités enseignent la Théologie islamique pour former des théologiens capables d'élaborer une Théologie musulmane allemande ou européenne, cinq universités – Francfort-Giessen, Erlangen-Nuremberg, Tübingen, Osnabrück et Münster viennent d'ouvrir les premiers cursus de théologie islamique sur le modèle de ceux existant de longue date pour les théologies catholique et protestante.

Aujourd'hui quelques centres forment des Imams en France : La Catho de Paris; l'IEP d'Aix ; la Fac de Lyon II/avec la Mosquée de Lyon et Montpellier III et l'Université de Strasbourg. En 2006, fut inauguré l'Institut Avicenne à Lille, la toute première faculté islamique de France. L'institut de Château Chinon est une initiative propre de la communauté. A Strasbourg, la Turquie ouvre en 2012, une faculté de théologie pour former des imams, une première sur le sol français, pilotée par l'Union turco-islamique pour les affaires religieuses, la branche française du Diyanet, l'administration turque des affaires religieuses, placée sous l'autorité du premier ministre.

Il reste que la formation civique des Imams devrait être assurée en rapport avec les Universités, la formation théologique restant du ressort exclusif des responsables musulmans. Ceci afin d'éviter des enseignements contradictoires (droit de l'héritage, droit du mariage, liberté de conversion...).

Il y aurait actuellement 1800 Imams, dont 25 à 30% de nationalité française, et 700 à 800 rémunérés. Les personnels rémunérés à temps plein sont Turcs (150), Algériens (150), et Marocains (30).

L'urgence prévaut pour les aumôniers en milieu carcéral, hospitalier, militaire et universitaire. Le manque d'aumôniers formés dans les prisons, est dramatique : 60 seulement des aumôniers de prison sont payés à temps partiel et beaucoup n'ont aucune formation (voir annexe 2). Le gros besoin lors du Ramadan est rempli par l'arrivée massive de près de 300 Imams étrangers

Il reste que le métier n'attire pas : exemple de l'IESH de St Denis compte 1 400 inscrits en 2010, mais presque tous refusent de devenir imam pour occuper les postes proposés à la fin de leurs études.

2.4 Une organisation administrative qui donne l'impression d'être surtout policière

Le ministère de l'Intérieur, ministère des Cultes en charge du respect de la Loi de 1905, occupe une place centrale et multiforme à la fois dans les aspects administratifs, organisationnels et policiers. Les succès de la lutte anti-terroriste ont peut-être masqué l'urgence de la problématique politico-religieuse. Dans le cas de l'Islam de France, la proximité police-culte en tout cas semble une mauvaise approche et l'organisation, mise en place récemment, apparaît comme un appendice de la lutte contre la délinquance autour du Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance (CIPD) et non pas d'une politique de lutte contre la radicalisation, différente de la relation à l'Islam. Il donne toutefois de bons résultats en offrant enfin un interlocuteur unique pour des proches d'enfants radicalisés : plus de 350 signalements dont 80 mineurs et 150 femmes. 70 départs ont ainsi pu être évités selon les déclarations du ministre.

Le rapport Jounot demandé par Mr Ayrault, Premier ministre, est classé Secret Défense au point qu'une journaliste de La Croix qui en avait partiellement pris connaissance, a été interrogée pendant 2 heures par la DCRI. De nature administrative, il rédige dans un style dont la prudence relève de pure stylistique, un constat précautionneux : rien sur l'importance à donner aux élites de la communauté, rien sur la dimension géopolitique de la mobilisation terroriste, rien sur la dimension théologique du sujet...qui pourraient apparaître comme des critiques à l'égard du ministère de l'Intérieur ou de celui des Affaires Etrangères.

Un Haut Conseil à l'intégration, créé en 1989, est dissous en 2012 et remplacé par l'Observatoire de la Laïcité (changement d'intitulé et de focale). Les relations avec les cultes restent de la responsabilité du bureau des Cultes qui mène une politique discrète d'actions opérationnelles : abattoirs sous contrôles sanitaires pour l'Aid ; protection des ressortissants-consommateurs musulmans lors du Hadj (ex Charte de la qualité signée par le Quai d'Orsay avec des agences de voyages organisatrices du Hadj). La loi de 1905 est contournée dans nombre de communes par des aides aux associations culturelles pour en réalité permettre la construction des lieux de culte.

Par contre les succès judiciaires et policiers souvent médiatiquement valorisés, peuvent donner le sentiment que le traitement répressif suffit : en 2013 interpellation de 143 radicaux en France, contre 5 en Allemagne, et 20 en Espagne par exemple, et 60 procédures en train concernant la Syrie.

Le problème est d'abord et avant tout politique et le rapport avec les élites de la communauté musulmane doit permettre de fragiliser le sentiment de stigmatisation en qualifiant le problème et tracer ensemble la frontière acceptable entre action répressive et préventive.

2.5 L'intégration discrète de la communauté musulmane

Aujourd'hui les élites françaises musulmanes existent et le besoin de structure représentative se pose autrement. L'islam étant divisé et multiple, on ne peut pas imaginer un interlocuteur unique avec un président nouveau tous les trois ans. Preuve en est l'entrée dans le jeu électoral républicain qui est de plus en plus important (2343 élus locaux lors des dernières municipales de 2008 présentés sur des listes de tous les partis politiques avec toutes les étiquettes). Dans l'enquête faite pour « Passion française », Gilles Kepel recense environ 400 noms d'origine musulmane sur les 6611 candidats aux législatives de 2011. Selon une étude du cabinet Solis^{xlix} publiée par *Salamnews* de mars avril 2014, le profil type du candidat est le Quadra, né en France, ou arrivé très jeune, diplômé avec parfois une expérience associative, de parents ouvriers ou employés. Seuls 8 % des élus se déclarent « élus issus de l'immigration », contre 59% qui se considèrent comme des « élus comme les autres ». Leur perception de la représentation politique est intéressante car 73% d'entre eux estiment que le gouvernement représente mal la diversité, alors que localement 60% d'entre eux sont satisfaits. Enfin 77% d'entre eux envisagent de se présenter à nouveau, preuve de leur confiance dans les mécanismes républicains.

Les élections municipales de 2014 ont traduit par les urnes un phénomène discret mais patent : la répartition sur tout le champ politique du vote musulman que la gauche croyait acquis. Si François Hollande pouvait compter sur près de 89% des suffrages dans certaines circonscriptions, le débat sur le Mariage pour tous, puis la Théorie du Genre ont fait voler en éclat cette union. Ceci est confirmé par les propos de Patrick Menucci, candidat socialiste aux municipales à Marseille analysant les votes des quartiers qui avaient le succès de François Hollande en 2012. Le cas de Béziers où

Robert Ménard, qualifié de candidat FN, a été élu par les banlieues sensibles et non par le centre-ville, démontre la banalisation du « vote musulman ». La trajectoire de personnalités comme Farida Belghoul, passée du PC et de la Marche des Beurs à des positions plus droitières, en est une autre preuve.

L'islam des caves et des sous-sols est en cours de résolution : un à deux lieux de cultes supplémentaires est inauguré en France par semaine. L'islam s'est « autochtonisé » en se dotant de formes d'organisations propres locales qui contestent les organisations traditionnelles (ex UAM 93 contestant la date de début du Ramadan fixée par le CFCM). Le tableau de la situation des Français musulmans n'est donc ni noir, ni blanc, il est gris, et les *Success stories* sont peu valorisées peut-être parce que leurs auteurs ne tiennent pas à mettre en avant une quelconque pratique du culte¹. A cet égard, la discrétion et les succès de la communauté d'origine turque mériteraient analyse. Par contre le champ médiatique est totalement capté par les Salafistes et les Radicaux.

La France avait choisi de lancer un débat sur l'identité nationale qui tourna vite en rond. Une enquête du *Pew Research Center*, institut d'opinion réputé des Etats-Unis, réalisée au printemps 2009 auprès de quatre pays européens, montrait que les musulmans de France n'avaient pas de leçons d'intégration à recevoir de leurs voisins européens. Avec les Espagnols, ils sont ceux qui ressentent le moins d'hostilité à l'égard des pratiquants de l'islam (39% estiment que les Européens sont hostiles aux musulmans, contre 52% en Allemagne). A choisir entre la nationalité ou la religion, 81% des musulmans britanniques optent pour la seconde, alors que les musulmans français sont partagés : 42% la nationalité et 46% la religion. Seule une faible minorité approuve les attentats-suicides (16% en France). Critiqué au moment des émeutes de l'automne 2005 dans les banlieues, le modèle français d'intégration est réhabilité par les faits, il est pourtant mis en accusation. C'est donc qu'il est peu, voire mal connu ! Les musulmans français ont-ils intérêt à se voir défendus par des entrepreneurs politiques ou des organismes saoudiens ?

Le processus d'intégration apparaît évident à travers deux signes qui peuvent sembler contradictoires mais démontrent la compréhension et l'acceptation des règles politiques françaises.

Le premier qui mérite d'être relevé est la réaction de la société civile musulmane contre le radicalisme qui contraste avec la frilosité des organisations. La première dénonciation connue des dérives du Salafisme Jihadiste a été prononcée par Soheib Bencheikh, en 1995 à Saint Ouen. En Janvier 2011, à l'initiative de la revue « *Respect Mag* », un appel intitulé « L'islam bafoué par les terroristes », publié le 12 janvier dans le quotidien Libération, réunit 70 citoyens de foi, de tradition ou de culture musulmanes, et dénonce « le rapt de leur identité par ceux qui tuent « au nom de l'Islam » et condamne fermement les attentats contre les chrétiens au Moyen-Orient. A plusieurs reprises déjà, des représentants du monde musulman, notamment le CFCM (conseil français du culte musulman), la Mosquée de Paris, et au plan européen, la Fédération des Organisations Islamiques en Europe, avaient publié des condamnations des attentats contre les chrétiens au Moyen-Orient, qu'il s'agisse de ceux perpétrés à Bagdad ou ceux visant les coptes d'Alexandrie en 2013. Mais jamais cela n'avait été fait d'une manière aussi ferme, radicale, et jamais non plus par un collectif rassemblant l'ensemble des sensibilités de la communauté en France. En effet, l'islam, en tant que tel, n'apparaissait pas jusqu'ici dans les communiqués. Comme pour gommer le fait que les terroristes s'en réclamaient.

« L'islam bafoué par les terroristes » (2011)

« Dès les premières heures de l'année, 21 chrétiens étaient massacrés à la sortie de la messe, devant l'Église des Saints d'Alexandrie en Égypte. Deux mois auparavant, veille de la Toussaint, des terroristes assassinaient 45 chrétiens dans la cathédrale de Bagdad. Des atrocités commises «au nom de l'islam». Nous rappelons, haut et fort, que ces meurtriers ne sont pas l'islam, et qu'ils ne représentent en rien les musulmans. Nous voulons signifier par cet Appel notre refus de ce rapt de nous-mêmes : celui dont on usurpe l'identité est plus à même de démasquer le faussaire. L'instrumentalisation de la religion est certes trop souvent, ici, le fait de certains médias ou politiques. Elle reste, de par le monde, la terrible arme des extrémistes. Et ce sont eux qui tuent, dans différents pays, des femmes, des hommes et des enfants de toutes confessions, dont de nombreux musulmans. Le meurtre de chrétiens, comme de tout être humain, est une horreur absolue. Et c'est aussi l'islam qu'on assassine en commettant ces crimes en son nom. Alors comment se taire quand on tue en votre nom? Depuis la France, les citoyens de foi, de tradition ou de culture musulmane - ou héritiers de ces références - veulent ici dire leur indignation devant ces crimes. Pour leurs voisins, pour leurs enfants et pour eux-mêmes, contre les amalgames destructeurs. Ils clament haut et fort leur refus de l'intolérance et des violences commises, de par le monde, à l'encontre de minorités. Et plus fort encore lorsque certains bafouent leur foi ou leur identité en tuant au nom de l'islam. Construisons partout le vivre ensemble dans nos pays multiconfessionnels »

Ce texte est intéressant à plusieurs titres. Pour les rédacteurs, Marc Cheb Sun, rédacteur en chef de Respect magazine et Ousmane Ndiaye, cet appel n'est pas le résultat d'une pression : *« il n'est pas question de répondre à ceux qui exigent des musulmans une réaction face aux actes terroristes - les diverses associations représentatives du culte musulman ou des musulmans de France n'ont d'ailleurs pas attendu d'y être assignées pour condamner, avec la plus grande fermeté, chacun des attentats commis contre les Chrétiens d'Orient... Cet Appel s'est fait spontanément. Contre les amalgames réducteurs et les généralisations abusives, il formule ce que des citoyens ressentaient au fond d'eux-mêmes, et qu'ils ont déjà exprimé sur de nombreux forums et sites. Les propos, aussi lamentables soient-ils, d'un député (Bernard Carayon), ou de quiconque qui exigerait notre prise de parole, ne doivent en rien influencer sur notre capacité à agir en êtres libres, et donc à nous positionner »*. Naïma M'Faddel-Ntidam, présidente de La maison d'Averroès, elle aussi signataire, affirme : *« Il est temps que les Français de confession ou de culture musulmane puissent rendre audible leur indignation, a fortiori lorsque des actes sont commis au nom de leur foi »*. Sans complexe, le texte s'attaque de front au problème religieux. De même, il parle d'une « usurpation d'identité », au lieu de s'en tenir à la rhétorique utilisée jusqu'ici, consistant à mettre en face des victimes chrétiennes les victimes musulmanes du terrorisme.

Seconde nouveauté, la diversité des signataires^{li}. Dans une communauté particulièrement divisée, le consensus a été trouvé : en bas de l'appel figurent des religieux, de la Mosquée de Paris (Dalil Boubakeur) au CFCM (Mohammed Moussaoui), de l'Union des organisations islamiques de France (UOIF), proche des Frères musulmans (Tareq Oubrou), au soufisme (Khaled Bentounès). Mais la pétition est aussi le fait de personnalités issues de la « société civile musulmane », entrepreneurs, journalistes, intellectuels ou hommes politiques. Le panel va donc au-delà des croyants mêmes, pour s'étendre à tous ceux qui se reconnaissent de culture musulmane. Comme l'explique, Marc Cheb Sun, il fallait non seulement une condamnation plus forte, mais aussi plus visible. Les signataires de l'appel se désignent eux-mêmes comme des « citoyens » d'un « pays multiconfessionnel ». Une manière de

représenter un autre islam, l'islam de France, décomplexé et responsable. Cette première traduit, sans aucun doute, une certaine maturité de la part de cette toute nouvelle composante culturelle et religieuse de la société française.

Les choses changent rapidement. Chaque attentat islamiste remet sur la table la lancinante question de la responsabilité des élites de la communauté française musulmane. Mais qui doit porter la responsabilité de dénoncer la radicalisation d'un monothéisme sans hiérarchie ? Le protestantisme à travers le néo-évangélisme et le judaïsme qui connaissent exactement la même dérive radicale de légitimation de la violence, ne sont pas interpellés. Les musulmans doivent-ils s'excuser pour les horreurs de Boko Haram ? Le Pape lui-même doit-il s'excuser pour l'enlèvement en vingt ans en Ouganda par les Combattants de l'Armée de Résistance du Seigneur, secte chrétienne, de 25 000 enfants contraints de devenir soldats, porteurs ou esclaves sexuelles ? Qui doit s'excuser pour les agissements racistes du groupe « Prix à payer », colons, juifs d'extrême droite, responsables depuis 2008 de centaines d'agressions signées en Cisjordanie occupée, qualifié de "néo-nazis hébreux" par l'écrivain Amos Oz ? Les élites de la communauté répondent dorénavant de façon plus positive. Le véritable problème est plutôt : comment les responsables musulmans entendent-ils aider à la lutte contre la radicalisation ? Depuis juin de 2014, à l'initiative d'Imams, de militants associatifs, de responsables de mosquées, d'universitaires et d'intellectuels se sont tenus au moins six conférences ouvertes à Paris et en province (le plus souvent financées par les musulmans eux-mêmes), toutes destinées à comprendre et lutter contre la radicalisation. Peu médiatisées, car dépouillées de toute posture culpabilisante, elles ont essayé d'apporter leur pierre au questionnement de la société française. Il faut savoir que ces militants de l'Islam de France sont une cible privilégiée des radicaux, accusés soit d'être des « traîtres à l'Islam », soit des « vendus » voire des « auxiliaires de police ». Certains imams républicains sont régulièrement menacés de mort. On pourrait dans le même sens, citer le séminaire organisé par l'Imam de Lyon les 24 et 25 mai 2014 sur la radicalisation ou la tentative identique faite à la mosquée Ad'dawa Paris le 7 juin finalement transformée à la suite des menaces dont l'organisatrice a été l'objet sur le site Islaminfo intitulé « *Non à la rencontre islamophobe à la mosquée de Porte la Villette !* ». Cela traduit l'ambiance inquiétante qui règne dans la communauté contre tout intellectuel qui tente de progresser et de faire avancer la connaissance.

La première responsabilité des élites de la communauté consiste d'abord à aider à comprendre les processus et les méthodes de la « radicalisation ». Celle-ci frappe aussi bien des familles musulmanes pratiquantes que des familles agnostiques, catholiques ou même juives, surprises par des conversions brutales et quasi-imprévisibles. Comprendre la radicalisation, c'est d'abord aider à distinguer ce que peut être un fondamentaliste qui pratique de façon très visible sa religion en assimilant le rite à la taille de sa barbe et à la longueur de la bâche qui doit recouvrir son épouse, du radical qui légitime la violence par la parole ou l'acte. La politique du gouvernement doit pouvoir compter sur cet apport indispensable des experts musulmans, entre autres, seul moyen de ne pas laisser planer le doute sur la totalité de la communauté. En effet la politique de contre-radicalisation ne nomme pas véritablement sa cible. Parler de « terrorisme international », est un terme générique vide de sens qui supposerait de faire débarquer nos troupes en Corse, d'arrêter les militants basques d'Iparretarak, et d'imposer un visa aux radicaux irlandais des deux camps. Parler de radicaux « islamistes » ? Ce terme qui « islamise le regard », est rejeté par l'ensemble des musulmans pour les raisons évoquées plus haut. La véritable cible est le Salafisme, version Jihadiste, inspiré par le wahhabisme d'Arabie saoudite. Ce fondamentalisme qui a servi à lutter contre les

Frères musulmans et autres, et qui serait *sous contrôle* d'un corps de religieux vieillissant et démonétisé d'Arabie saoudite même, ne doit pas nous aveugler, comme le démontre les départs nombreux de jeunes Saoudiens vers des zones de combat. La désignation précise permettrait d'éviter le sentiment de stigmatisation, toujours à fleur de peau dans la communauté.

D'autre part, ces Français musulmans pensent à raison qu'ils constituent la première et la plus dense des lignes du réseau d'alerte : les théologiens, les imams lors du prêche du vendredi ; les imams de prière, les prédicateurs, les aumôniers, et enfin les responsables associatifs de mosquées et de fédérations, tous se sont mobilisés à des titres divers lors de ces séminaires. Les Imams qui sont parfois contestés par la parole ou par les actes par les radicaux, connaissent l'ensemble de la communauté et ont la confiance des parents. Les responsables d'associations rencontrent régulièrement les fidèles. Ils entendent constituer des cellules d'écoutes pour les familles. Ils pensent qu'ils devraient également pouvoir devenir les interlocuteurs des familles d'enfants convertis qui découvrent l'Islam par internet sur des sites salafistes, en aidant à gérer plus modérément des radicalisations express.

Ensuite les théologiens sont seuls légitimes pour formaliser un contre discours théologique démontant l'argumentaire mobilisateur des Jihadistes. Au cours de ces récents forums des idées telles que la création de blogs alternatifs sur internet ont émergé. Les imams s'avouent souvent dépassés par la rapidité et l'efficacité des recruteurs du Web ; il faudra les aider à mettre en forme et médiatiser leur discours. Un de ces théologiens évoque même la possibilité d'une Fatwa dénonçant le Jihad contre la France.

Enfin le problème des aumôniers musulmans en prison est bien connu : 168 aujourd'hui (contre 668 catholiques par exemple), il en faudrait 3 fois plus, avec beaucoup de retraités, assez âgés, exerçant dans des conditions économiques difficiles. Mais il n'est pas sain de produire de l'angoisse. «La radicalisation islamiste est aujourd'hui susceptible de concerner plusieurs centaines de détenus», avertit Guillaume Larrivé dans son rapport «pour un plan d'action global anti-radicalisation islamiste en prison». «60 % de la population carcérale en France, soit 40.000 détenus, pourraient être considérés comme de culture ou de religion musulmane». Certes ! Mais ce n'est pas en soi anormal, la population carcérale sur-représente toujours les couches les plus défavorisées. Le milieu carcéral est étudié depuis longtemps par l'administration pénitentiaire qui possède son propre système de renseignement. Le sociologue Farhad Khosrokar fait remarquer que tous ne sont pas radicaux, que les aumôniers trop peu nombreux ne peuvent quasiment pas avoir de contacts personnalisés avec les détenus, et accessoirement que «le fichage ethnique ou religieux interdit, rend difficile les estimations chiffrées ». Finalement ne regarde-t-on pas le milieu carcéral parce qu'il est bien analysé, comme l'homme qui cherche ses clés la nuit sous la lumière. Une vision d'ensemble des formes et lieux de la radicalisation est nécessaire.

Mais peut être que le plus intéressant dans ces initiatives peu coordonnées entre elles et hors structures officielles (Conseil Français du Culte Musulman ou Collectif contre l'Islamophobie en France), c'est qu'elles traduisent l'émergence d'une société civile musulmane qui entend prendre sa part de responsabilité civique et qui ne demande plus la différence, mais l'indifférence.

La seconde trace manifeste d'intégration est celle que Gilles Kepel appelle les « prurits identitaires », basés sur un communautarisme victimaire militant imitant le Crijf, le Cran, les associations arméniennes (qui après la Loi sur le Génocide de 1915 souhaitent criminaliser^{lii}) et maintenant le racisme anti-blanc... La « victimisation » est un atout de marketing politique qui a fait naître une catégorie « d'entrepreneurs

politiques », plutôt issus de catégories socio-professionnelles supérieures qui se veulent les porte-paroles ou les défenseurs de la communauté atomisée. Ils se posent en interlocuteurs autoproclamés, incontournables, qui détectent « l'islamophobie » structurelle de la société française. La première étape à consister à imposer le terme, sorte de parallèle à l'antisémitisme, dans le débat politique en étendant tout acte de remise en cause de la doctrine islamiste comme acte de racisme : les incidents de Trappes et d'Argenteuil où des femmes totalement voilées, objet soit de contrôles de police sur des citoyennes en situation d'illégalité, soit d'agression individuelle, sont symboliquement mis sur un pied d'égalité.

Le Collectif contre l'Islamophobie en France est l'organisation la plus active. Un fugitif Comité contre l'Islamophobie en France créé par Marwan Muhamad, intègre le CCIF en 2010. A l'instar d'autres organisations communautaristes, elle exclut de critiquer les dérives de sa propre cause^{liii}. Créée par Abdelaziz Chaambi mène une campagne dont le seul intitulé est significatif :

« La Loi du 15 Mars 2004 a été votée dans le but d'exclure les filles voilées musulmanes des établissements scolaires et elle a provoqué un véritable Tsunami islamophobe (sic) qui a déferlé sur les domaines de la formation, de l'administration, des services ».

La bataille des chiffres prend les mêmes travers qu'ailleurs : le ministère de l'intérieur ne veut prendre en compte que les actes ayant donné lieu à main courante ou dépôt de plainte alors que les associations comptabilisent des agressions physiques ou verbales et le tout-venant.

On trouvera ci-dessous le texte du CCIF sur « les déchus de la république » hommes et femmes politiques dont les opinions divergent de celles du CCIF sur la place de l'Islam en France.

Le cercle des élus déchus de la république

Le cercle des élus déchus de la république regroupe les irresponsables politiques qui utilisent la haine de l'autre comme un fonds de commerce électoraliste et la laïcité comme un outil d'exclusion contre les musulmans. ***Le cercle des élus déchus de la république est un outil d'indignation au service des citoyens et citoyennes de France.*** Cette année les élections municipales (23 et 30 mars 2014) et européennes (25 mai 2014) sont l'occasion de pouvoir exprimer notre indignation et faire barrage à ce mal qui ronge la cohésion sociale. ***Le cercle des élus déchus de la république informe les citoyens des propos haineux tenus par les représentants du peuple. Il est temps de saisir notre carte électorale et de marcher vers l'isoloir afin d'exprimer notre indignation. N'oublions pas ces propos de haine et faisons en sorte qu'à l'avenir aucun élu ne puisse tenir de tels propos dans l'impunité la plus totale***



Il faut relever que ces structures ont beau jeu de dénoncer l'inégalité de traitement entre organisations communautaires juives et musulmanes (subventions accordées par la Mairie de Paris à des crèches Loubavitch), ou dans la défense publique entre citoyens français musulmans et juifs. Le cas le plus sensible a sans aucun doute été la mobilisation de la société civile pour faire libérer le soldat de Tsahal, Ghilat Shalit, prisonnier du Hamas comparé au mutisme coupable pour défendre Salah Hammouri emprisonné 7 ans par la justice israélienne, sous l'accusation de préparer un attentat^{liv}. Plus grave aussi, le cas de Saïd Bourarach, vigile agressé et noyé le 23 mars 2010 dans le canal de l'Ourcq par de jeunes agresseurs soupçonnés de liens avec la Ligue de Défense juive, n'a à ce jour connu aucune conclusion judiciaire. La France semble à la suite des manifestations de juillet 2014, penser maintenant à interdire la Ligue de Défense juive, pourtant classée comme groupe terroriste aux USA et en Israël.

L'EXEMPLE DE LA PISCINE DE LILLE SUD : LA REVENDICATION COMME STRATEGIE DE RUPTURE SOCIALE (suite et fin ?)

Le parallèle avec les demandes de la communauté Loubavitch.

Vendredi 20 octobre 2011, le Dauphiné Libéré relate l'incident dont a été l'objet une baigneuse d'Aix les Bains, aixoise souhaitant se rendre à la piscine entre midi et deux. L'accès lui a été refusé : à cette heure-là, l'usage de la piscine est réservé aux lycéens juifs de l'école talmudique de la ville qui préparent leur épreuve du bac. Or, comme le souligne *le Dauphiné*, la piscine ne ferme pas ses portes quand les élèves d'autres établissements scolaires y nagent. La particularité vient d'une décision datant de 1977, octroyant un usage de la piscine aux seuls élèves de l'école talmudique, à certains horaires et sur certaines périodes (d'octobre à février). Ces lycéens ne pouvant se

baaigner avec des personnes de l'autre sexe, ils réservent la piscine le vendredi, tôt le matin pour les filles et en milieu de journée pour les garçons. L'école juive paye d'ailleurs la piscine pour cet usage particulier, tandis que les autres établissements scolaires en jouissent gratuitement. A Strasbourg, à la piscine des Bains municipaux, c'est à la demande d'associations juives que les hommes disposent depuis une quarantaine d'années de deux heures qui leur sont réservées. Depuis 1996, les femmes aussi ont leur créneau horaire. Mais l'encadrement reste mixte. A Sarcelles, l'association juive Beth Hamidrach loue les bassins certains dimanches: une heure pour les femmes, une heure pour les hommes^{lv}.

Face à cette poussée communautariste typique du caractère multi-conflictuel que revêt la société française, on voit régulièrement fleurir dans la presse des appels pétitionnaires à la défense de la laïcité (deux exemples au moins durant cette étude). Il faut donc revoir le logiciel. Le voile de plus en plus fréquemment porté par des femmes musulmanes - qu'on peut difficilement regarder comme des extrémistes-, le Ramadan de plus en plus pratiqué par des jeunes gens, ou la demande de nourriture Halal sont plus des gestes de solidarité exprimés publiquement avec leur communauté qui se sent stigmatisée, que des preuves de radicalisation. On avait connu un cas analogue pendant la guerre d'Algérie de femmes musulmanes occidentalises qui se sont re-voilées pour exprimer leur solidarité avec la lutte d'indépendance. D'un point de vue individuel, ces jeunes ne se sentent pas intégrés puisqu'ils perçoivent une discrimination lorsque l'on aborde le collectif. Ils sont victimes d'insultes du fait de leur apparence par exemple. *« On m'a insultée et on a déjà craché sur une sœur que je connais, tout ça parce qu'elle portait le voile religieux » « Avant ça allait mais depuis le 11 septembre 2001 et Mérah, j'ai eu droit à beaucoup d'insultes et bousculades, plusieurs altercations... on a toujours l'impression de ne rien valoir, par exemple dans un magasin on ne me dit pas bonjour » « On donne l'image d'une femme soumise, maltraitée qui ne sait ni lire ni écrire... c'est l'ignorance et c'est douloureux mais Dieu est grand ».*

Il ne faut donc pas se tromper ! Il faut analyser et démonter cette solidarité qui semble oublier le risque Jihadiste pour se focaliser sur l'Islamophobie, et faire de la question de l'heure, un débat ouvert.

3- QUE FAIRE ?

La politique de contre radicalisation comporte trois volets :

- La politique de prévention qui doit agir en amont sur une population large. Les autorités européennes ont beaucoup investi au début dans des initiatives visant des segments potentiellement à risque (principalement de jeunes musulmans). Cet axe a finalement été réduit car mélangeant des discours différents sur d'hypothétiques populations à risque, son efficacité était difficile à prouver.
- La déradicalisation, qui consiste à faire changer un individu déjà radicalisé pour lui faire abandonner ses vues.
- Le désengagement consiste à convaincre un individu inclus dans un groupe à abandonner ses activités et si possible sa vision du monde. Mais le retrait du groupe ne signifie pas la déradicalisation. Ce concept beaucoup employé par les Britanniques est très difficile à évaluer.

3.1 Les politiques de radicalisation à l'étranger

Les exemples étrangers associent souvent les trois aspects autour d'une organisation, d'un document stratégique énonçant des buts des méthodes, et associant des initiatives privées ou publiques. On touche là à une des difficultés du sujet : la spécificité de chaque société dans ses rapports avec sa communauté musulmane. Il faut donc réfléchir sur des politiques, des acteurs et des discours spécifiques.

Trois types de pays différents mènent des politiques de contre-radicalisation :

a) les pays de religion musulmane : Algérie, Bangladesh, Egypte, Jordanie, Malaisie, Maroc, Arabie saoudite, Indonésie, Irak, Pakistan, Afghanistan et Yémen... Les méthodes et les principes sont peu transposables.

Le débat théologique est central sur l'interprétation correcte de l'Islam. La légitimité religieuse permet aux oulémas (théologiens de l'islam) d'apporter des lectures contradictoires au jihadisme. *«Les salafistes piétistes se réclament des mêmes sources que les djihadistes, cela permet donc la création d'un espace de discussion et une base d'argumentation. Néanmoins, ils rejettent certaines choses comme le djihad car il n'a pas été décrété par un leader politique»*, explique Stéphane Lacroix^{lvi} avec contrôle strict des lieux de culte (Arabie saoudite, Maroc, Algérie...). Le postulat idéologique des programmes est la pathologie psychique : *«Les djihadistes sont souvent dans un complexe identitaire. Ils sont frustrés économiquement et possèdent une blessure narcissique qui les pousse à la réaction.»* (Liogier). La différenciation entre « Bons et mauvais musulmans » suffirait à faire dériver le traitement : *«Les djihadistes réhabilités peuvent partir en mission sur ordre du monarque afin de lutter contre leurs ennemis chiïtes comme le font les membres des mouvements djihadistes financés par l'Arabie Saoudite pour combattre l'Iran (pays chiïte) en Irak, en Syrie...»* dit Antoine Basbous, président de l'Observatoire des Pays Arabes.

Le rôle de la police est central, qui tente d'amener les prisonniers à renoncer à la violence et à devenir des informateurs. Les policiers apportent une aide financière aux détenus qui se sont amendés et à leur famille, et s'efforcent parfois de négocier des libérations anticipées, mais il y a peu d'actions pour modifier les positions religieuses radicales.

Les critères de la déradicalisation ne sont pas transposables, par exemple la haine des Américains n'est pas toujours regardée comme un critère de radicalisation^{lvii}. Le but du programme est prioritairement de renoncer à la violence pas à la radicalisation politique. Dans une entrevue sur Al Jazeera, Patrialis Akbar, le ministre de la justice

d'Indonésie et responsable du programme déclarait qu'il « *encouragerait les radicaux à plutôt commettre des attentats à la bombe en Israël, et qu'il serait même prêt à les financer, à les armer et à s'occuper de leurs familles* »...

Les initiatives d'amnistie, décrétées soit par le président (Algérie par exemple), ou des grâces partielles décrétées (Ben Ali ou roi du Maroc) consistent à libérer les prisonniers et ensuite à effectuer un suivi de leur réintégration économique et sociale.

Les programmes visent donc à faire des radicaux de « bons musulmans » selon la conception de chaque pays. Le rôle joué par les leaders religieux y est central. Enfin l'évaluation officielle des programmes est difficile à établir dans des régimes autoritaires : sont-ils excellents pour l'Arabie saoudite ? Bons pour le Maroc ? Faibles ou décevants pour l'Indonésie ?

B) Pays multiconfessionnel sans majorité musulmane : (Singapour, Thaïlande, Philippines...). Le but du programme est d'éviter une rupture du fragile équilibre entre les différentes religions et il y a un fort investissement de tous les leaders religieux. A Singapour, les *Interracial Confidence Circles (IRCC)*, mêlent des citoyens de confession musulmane et d'origine indienne ou chinoise. L'objectif principal est de bâtir un « *filet de sécurité* » entre communautés au cas où une attaque terroriste toucherait Singapour. Le travail de déradicalisation repose principalement sur le Groupe de réhabilitation religieuse (RRG : *Religious Rehabilitation Group*), réunissant une vingtaine d'érudits musulmans. Le Groupe de réhabilitation religieuse a étendu ses sessions de conseil religieux aux femmes et aux enfants pour prévenir tout développement d'une seconde génération de terroristes. Le prisonnier étant très souvent l'unique source de revenu pour la famille, sa détention risquait d'affecter durement les revenus de sa famille, dorénavant concernés par des programmes « *aftercare* » incluant une aide financière, psychologique et éducative pour les enfants du détenu. En lançant l'Initiative de « Paix à Singapour » et le forum « P4peace », les autorités ont pu cibler censurer l'outil Internet et atteindre la jeunesse en faisant usage des technologies modernes.

C) Les Pays occidentaux : officiellement une quinzaine de pays ont des programmes mais pour conduire des programmes de nature très différente. Les 4 premiers pays sont Hollande, Danemark, Norvège et Grande Bretagne qui ont visé des cibles individuelles et mené simultanément des actions larges de prévention.

a) La Grande-Bretagne :

Le choc des attentats de Londres a suscité une réaction rapide des autorités. Au départ inclue dans « la stratégie de contre-terrorisme » puis appelé ***Prevent***, le programme d'abord à champ large, a fait l'objet d'une réflexion critique destinée à le rendre plus effectif et plus lié à la prévention du terrorisme. Dans un document de 2011, le programme insiste plus particulièrement sur :

- La prévention générale pour contester l'influence des idées extrémistes promouvoir la tolérance et les principes démocratiques, et contrer les facteurs qui accroissent la vulnérabilité aux discours radicaux.
- Des interventions ciblées sur les individus avec comme objectif optimal l'aide des anciens terroristes qui ont abandonné la violence : encore en prison, Andrew Ibrahim, qui avait prévu une attaque suicide à Bristol, a même accepté de participer à la réalisation d'une vidéo dénonçant la violence terroriste.

En termes institutionnels le programme est organisé autour d'un Channel coordinator, dans chaque district qui le plus souvent, a un background policier. Il peut

être saisi par n'importe quelle structure d'alerte (école, voisins, service de protection de la jeunesse, services de santé, travailleurs sociaux, offices de logement ou officiers de probation. Il décide des suites à donner.

L'association d'acteurs privés comme la Quilliam Foundation fondée au Royaume-Uni en 2008 et se définit comme le « *premier think tank contre l'extrémisme* », « *en particulier... islamiste* », dédiée à « *relever les défis uniques de la citoyenneté, de l'identité et de l'appartenance dans un monde globalisé* ». Elle « *défend la liberté religieuse, l'égalité, les droits de l'homme et la démocratie* ». Promouvant l'Islam modéré, la fondation s'est d'abord fait connaître par des stages de « *déradicalisation* » auprès des jeunes, notamment via les témoignages d'« *extrémistes repentis* ». Elle réalise en outre un travail d'alerte et de recherche sur le phénomène de la radicalisation et propose des formations pour les étudiants et les travailleurs sociaux.

Tout en restant adeptes du communautarisme, les Britanniques procèdent à des évaluations régulières du programme. Les principales critiques sont venues des autres communautés (Sikh) qui firent remarquer que les programmes centrés exclusivement sur les Musulmans, plutôt que de réduire les tensions, accentuaient leur sentiment de stigmatisation et de victimisation, et suscitaient le ressentiment des autres communautés...

LES DIFFICULTES DU SYSTEME EDUCATIF COMMUNAUTARISTE BRITANNIQUE (2014)

Depuis 2000, le gouvernement Tony Blair avait encouragé la création d'établissements scolaires innovants pour les communautés locales désireuses de porter leur propre système de valeurs. Ces *Academies et Free schools* sont indépendantes, non tenues de respecter les programmes officiels bien que financées par l'Etat. Il y aurait près de 3500 écoles de ce type au Royaume Uni. *The Office for Standards in Education Children's Services and Skills* (OFSTED) a effectué des inspections d'urgence dans 21 écoles publiques primaires et secondaires à Birmingham après une lettre anonyme de Mars 2014. Les rapports d'inspection, que l'OFSTED a rendus publics le 9 Juin 2014, montrent que les musulmans cherchent en effet à prendre le contrôle d'au moins 5 écoles publiques. Une école publique appelait l'appel à la prière par haut-parleur. Dans une autre ont été trouvés des livres faisant l'apologie de la lapidation, de la flagellation et de la décapitation. Une autre école avait invité un « *prédicateur de haine* » réputé pour son soutien à l'Islam djihadiste, pour parler aux élèves. Dans certaines écoles, les filles sont activement dissuadées de parler aux garçons et de prendre part à des visites et des activités extra-scolaires. Garçons et filles sont également placés séparément lors des cours religieux et lors des cours de développement personnel. Les élèves ne reçoivent pas une éducation générale: l'art et la musique ont été supprimés pour certains groupes, sur insistance de la direction. Les élèves n'ont qu'une connaissance superficielle des croyances autres que l'islam. Le développement culturel des élèves est insuffisant parce que l'académie n'aide pas les élèves à développer une compréhension de la diversité des traditions, des religions et des coutumes de la société britannique moderne. La conséquence est l'isolement culturel des élèves.

Le rapport d'inspection de l'Académie Oldknow de Birmingham conclut que "l'école a adopté les pratiques d'une école de foi islamique" et que le personnel et les élèves non-musulmans ont été exclus d'un voyage annuel en Arabie saoudite (en fait un pèlerinage) pendant trois années consécutives. L'Organisme de réglementation de l'Education britannique a placé 5 écoles publiques à majorité musulmane de la ville

de Birmingham (20% de population musulmane) sous « mesures spéciales » après que les inspecteurs ont constaté que les élèves y ont été systématiquement exposés à la propagande islamique. David Cameron secoué par les progrès de l'UKIP, parti populiste britannique aux dernières élections européennes, a promis de réagir.

b) La Hollande :

L'assassinat de Theo van Gogh fut un « 11 septembre hollandais ». Le Document de **Stratégie nationale de contre-terrorisme** (2011) définit la radicalisation comme « le processus qui peut conduire à l'extrémisme violent et même au terrorisme ». Dès 2005 des villes (Rotterdam, Amsterdam, La Haye) avaient lancé des initiatives. Le programme originel incluait action contre la radicalisation et ciblage de radicaux violents, partant du constat que si tout radical ne passe pas à la violence, tout terroriste a été radicalisé et que les théories radicales ont un effet dévastateur sur la cohésion sociale. Certains critiques firent remarquer que l'objectif était trop large et que des terroristes étaient correctement intégrés dans la société (pratique de langue, niveau d'éducation, contacts avec des non musulmans...). D'autre part, des études ont montré que la bipolarisation de la société s'accroissait en particulier lors des succès électoraux de Gert Wilders alors que le nombre de terroristes potentiels diminuait. Les autorités réduisirent le champ d'action. L'objectif est de chercher à prévenir la radicalisation (isolement, polarisation, radicalisation) par réintégration de personnes à risque. Cette étape s'appuie sur un processus d'alerte précoce qui doit permettre de lutter contre le discours radical en développant un contre argumentaire adapté à différentes situations (politique, moral, religieux, etc.), au contexte (local, régional) et à la cible (groupe ou individu, etc.). Le Plan concerne 8 ministères mais insiste sur le rôle primordial des municipalités et des études locales sur la radicalisation furent menées (140 sur 400 cités), l'Etat central se limitant à distribuer les fonds. Les réticences aux actions ciblées de détection précoce d'individus, ont rendu nécessaire beaucoup d'explications notamment auprès des travailleurs sociaux qui ont reçu une formation. Trois ou quatre axes de travail sont particulièrement intéressants :

- Les femmes
- Les débats ouverts avec des associations privées comme FORUM, COT ou Nuansa,
- Les élites musulmanes.

Amsterdam

Dans son programme local, la ville a insisté sur les « théoriciens » de l'action violente, c'est à dire « ceux qui ne veulent pas employer la violence, mais contribuent à former des radicaux en propageant des idées radicales ». Cette distinction entre acteurs et disséminateurs définit la limite entre l'action de la ville (action curative) et des services de renseignement et de police. Après 2004, les expulsions de prédicateurs radicaux étrangers allèrent bon train. Ceux-ci menèrent alors une action plus discrète et surtout engagèrent avec les autorités un dialogue direct et discret qui trouva son utilité lors de la diffusion du film de Geert Wilders, *Fitna*. On évita ainsi les manifestations publiques violentes. La ville a créé une Maison d'information sur la Radicalisation relevant du service d'ordre public et en particulier des Equipes de gestion (*Case Management Team (CMT)*) composées d'experts pour gérer les cas signalés.

c) Le Danemark :

L’Affaire des caricatures a démontré qu’il y avait des noyaux radicaux parmi les 250.000 Musulmans du pays. Trois cas particulièrement graves : en 2007, 9 personnes préparant un attentat contre le Parlement à Vollsmose ; en 2008 attaque prévue contre le journal *Gladsvej* ; enfin en 2010, un Somalien né au Danemark et depuis longtemps intégré, Mohammed Gelle, préparait l’assassinat du dessinateur Kurt Westergaard. La stratégie fut définie par un groupe de travail interministériel après une consultation associant 74 entités sélectionnées. En 2009 fut publié le document: “*A common and safe future: An action plan to prevent extremist views and radicalisation among young people.*”

2 originalités :

- Parmi les principes retenus une Action de contact (PET) continu avec les élites musulmanes quelles que soient leurs vues, qui se sont parfois chargés de faire comprendre les avantages d’être musulmans au Danemark en situation de crise.
- Les « Exit Talks » confidentiels avec des radicaux qui veulent quitter

d) La Norvège :

Le pays d’Anders Behring Breivik, connu peu de menace terroriste venant des 150.000 musulmans (Somalis, Pakistanais...) mais le pays avait offert l’asile politique depuis 1991, à Najmuddin Faraj Ahmad (Mullah Krekar), fondateur d’Ansar al Islam. Il avait brièvement été arrêté en 2012 pour des menaces contre des officiels norvégiens. L’axe principal de la politique norvégienne s’appuie sur la police de proximité et les excellents contacts avec la communauté musulmane devenue active dans la lutte contre la radicalisation. Les Conversations de responsabilisation (*Empowerment Conversations*) confiées à la police, semblent avoir été efficaces.

e) La Belgique :

C’est un cas particulièrement intéressant car son taux de recrutement au Jihad serait le plus élevé d’Europe (27 par million d’habitants, contre 15 au Danemark, 9 aux Pays Bas et 6 en France).

Le Programme de prévention de la radicalisation violente (2013) vise à intervenir de manière précoce dans le processus de radicalisation, par le biais d’une orientation positive et sociale. Ce programme exécute la stratégie et le plan d’action dans la lutte contre la radicalisation, approuvés en décembre 2005 par le Conseil de l’Union européenne, élaboré sur la base de recherches scientifiques, d’expériences et de consultations avec des partenaires étrangers. Les objectifs stratégiques du programme se focalisent sur le renforcement de la cohésion sociale et sur le développement de mesures spécifiques avec un enracinement au niveau local.

Le programme s’articule autour de 6 axes :

- connaissance et sensibilisation collective sur la radicalisation violente et son impact sur la société ;
- plan d’action contre les frustrations susceptibles de déboucher sur la radicalisation ;
- accroissement de la résistance morale des individus, groupes et communautés vulnérables ;
- identification et soutien aux autorités locales dans la prévention de la polarisation et de la radicalisation violente ;
- implication des communautés de la diaspora ;
- lutte contre le radicalisme sur Internet et l’organisation des contre-discours
- Enfin des actions de déradicalisation en prison.

f) L'Allemagne :

Un centre de documentation avec publication de guides et manuels divers par le "Radicalization Advice Center" relevant de l'Office des Migrations and Réfugiés, en contact avec tous les acteurs, offre des conseils et des avis gratuits, notamment aux familles d'enfants convertis qui n'ont pas les connaissances indispensables. Le travail de sensibilisation et de détection est mené avec les proches qui sont souvent les premiers détecteurs

Une campagne d'affichage a fait débat : elle montre des images de jeunes gens avec la mention *MISSING* en gros caractères et le commentaire suivant: « *C'est mon fils Ahmad. Nous ne le reconnaissons plus, il est de plus en plus absent devenant plus radical chaque jour. Nous craignons de le perdre dans des groupes fanatiques terroristes* ».

Conclusions partielles :

Les expériences des pays mentionnés ci-dessus démontrent d'abord l'adaptation de chaque programme aux réalités nationales. Il apparaît cependant des caractéristiques communes dans les pays démocratiques : une organisation centrale (information, publication, conseils...) en liaison avec des acteurs locaux, publics et privés, l'importance donnée à la formation des acteurs et d'autre part à la communication publique. L'approche théologique a également été valorisée et les Salafistes quiétistes en ont été exclus (sauf cas exceptionnels). Les discours sur la cohésion et les valeurs sociales ont été déconnectés du discours anti-radical. L'évaluation constante des choix et des actions a conduit rapidement à une réduction des ambitions premières très larges pour se concentrer sur le noyau dur des radicaux à risque.

Une philosophie commune de la contre radicalisation devrait être énoncée au niveau des pays de l'Union qui affrontent les mêmes problèmes (voir ci-après l'exemple de la Burqa). C'est l'objet du programme *Radicalisation Awareness Network (RAN)* auquel la France n'a peut-être pas apporté toute l'attention nécessaire.

-LA QUESTION DE LA BURQA : UNE QUESTION EUROPEENNE

Italie : une loi de 1975 de protection de l'ordre public interdit de se couvrir complètement le visage dans les lieux publics (une législation qui s'applique au voile comme au casque de moto). Certains maires de la Ligue du Nord se sont fondés sur ce texte pour prohiber dans leurs communes le port du voile intégral. Conseil d'Etat a annulé ces mesures estimant que de telles interdictions doivent être subordonnées à des «nécessités particulières». La Ligue du Nord a déposé fin 2009 un projet de loi prévoyant jusqu'à deux ans de prison et 2.000 euros d'amende pour ceux qui « en raison de leur propre appartenance religieuse rendent difficile leur identification ».

Autriche. Le débat a été ouvert récemment par la ministre sociale-démocrate des Femmes, Gabriele Heinisch-Hosek, qui réfléchit à l'interdiction du voile intégral dans les lieux publics si le nombre des femmes voilées de la tête aux pieds devait augmenter sensiblement

Allemagne. L'interdiction du voile intégral est limitée aux écoles publiques. Le gouvernement estime qu'au vu du faible nombre de femmes portant le voile intégral, il n'est pas nécessaire de légiférer. 4 länder ont interdit les foulards islamiques aux enseignants et le Land de Hesse à tous les fonctionnaires.

Royaume-Uni. Aucune loi n'interdit le port du voile intégral dans ce pays attaché à la l'expression des convictions religieuses. Toutefois, le ministère de l'Education a publié en 2007 des directives permettant aux directeurs d'établissements publics et écoles confessionnelles d'interdire le niqab. De même le Judicial Studies Board, organisme chargé de la formation des magistrats, a publié un code de bonnes pratiques. La poussée de l'UKIP risque de changer les

termes du problème.

Suisse. Le gouvernement fédéral a répondu en 2007 à l'interpellation d'un député qu'il n'envisageait pas d'interdire le port de la burqa, compte tenu de la nécessité de respecter la liberté de confession, constitutionnellement garantie. La burqa ne concernant qu'une centaine de femmes dans la Confédération, le gouvernement fédéral, s'est redit opposé à une loi

Belgique. Loi de Juillet 2011, le royaume interdit «dans les lieux accessibles au public, le visage masqué ou dissimulé en tout ou en partie», qui ne permet pas d'identifier le porteur, avec des amendes et/ou une peine de prison. Plusieurs communes, notamment en Flandre, interdisent déjà le voile intégral dans les lieux publics par le biais de règlements de police proscrivant le port de masques dans la rue, en dehors du carnaval.

Danemark. Depuis janvier 2010, le port de la burqa et du niqab dans l'espace public est limité. C'est aux écoles, à l'administration et aux entreprises de fixer des règles à ce sujet via leurs règlements intérieurs. Par exemple, les employeurs publics sont en droit d'exiger de leurs employées (enseignantes, conseillères sociales...) d'avoir «le visage découvert» dans leurs contacts avec les citoyens. Une interdiction générale du voile intégrale aurait été inconstitutionnelle, malgré l'affaire des « caricatures de Mahomet ». des projets de loi sont en instance mais pour l'heure les interdits concernent surtout les juges. Le *Danish People's Party (DPP)*, connu pour ses slogans anti-Musulmans, a appelé à interdire le voile dans les écoles y compris chez les enseignants et le personnel médical.

Pays-Bas. Plusieurs projets de loi sont en préparation pour interdire le voile intégral, notamment dans l'enseignement et la fonction publique. Certains établissements scolaires ont déjà édicté des interdictions. Les entreprises de transport public peuvent limiter l'accès des passagers pour des raisons de sécurité, ce qui inclut de fait le port du voile intégral. Plusieurs municipalités ont prohibé le port de vêtements couvrant le visage. La poussée du parti de Gert Wilders change les termes.

Espagne. Le texte sur la liberté de culte devrait interdire les symboles religieux comme les crucifix chrétiens dans les bâtiments publics tels que les écoles et hôpitaux. Barcelone, la deuxième plus grande ville du pays, a prohibé la burqa et le niqab dans les bâtiments municipaux, comme l'ont déjà décidé une poignée de villes de Catalogne. En 2010, une étude du Pew Global Attitudes Project démontre qu'une large majorité des Espagnols est favorable à l'interdiction de la Burqa

Dans un arrêt définitif de Juin 2014, la Cour européenne des droits de l'homme a validé la loi française interdisant le voile intégral sur l'espace public. La Belgique s'était associée à la démarche de la France

3.3 Que faire

3.2.1 Une politique globale : une parole publique, une cible, une organisation d'ensemble

La lutte contre le radicalisme, tel que nous l'avons décrite ici, devrait relever d'une politique et non se limiter à un dispositif centralisé et descendant associé à la délinquance sous l'égide du Comité interministériel de Prévention de la délinquance (CIPD). La politique déjà menée porte ses premiers fruits mais il faudrait simultanément modifier l'organisation administrative et la tonalité générale de la politique.

- La parole publique

Les autorités doivent désigner précisément la cible : non pas le « terrorisme global », comme cela a été énoncé pour justifier l'intervention en Afghanistan ou au Mali. Bien que le Salafisme soit la matrice principale du recrutement, il n'est pas le seul vivier, c'est pourquoi nous proposons le terme de « **Mouvance radicale salafiste** » voire le « **Salafisme Jihadiste** ». Il nous paraît maladroit de parler de « **Mouvance radicale islamiste** » car le terme « islamiste », trop vague et trop connoté par rapport à l'Islam est rejeté par certaines organisations). Le Salafisme n'est pas un parti ; tous les interviewés ne se disent pas toujours « salaf », et ne présentent pas une carte d'adhérent. Bien au contraire, les nouveaux comportements de dissimulation notamment en milieu carcéral, rendent les signes visibles de radicalisation moins détectables. Il reste que si le salafisme n'est pas le seul vivier des radicaux violents, c'est une idéologie dangereuse qu'il faut cibler et dénoncer nommément.

Les termes sont importants. La polysémie des termes guerriers qui opposent monde occidental et monde arabo-musulman mérite qu'on s'y attarde : l'islamisme est un mot générique qui a recouvert plusieurs sens et conceptions politiques qui vont depuis la révolution iranienne, jusqu'à la démocratie turque d'Erdogan, en passant par les assassins de la guerre civile algérienne. Il ressort dans son pire sens aujourd'hui avec les horreurs de l'Etat Islamique en Irak et au Levant (qui ressemble étrangement aux pratiques de l'Arabie saoudite wahhabite). Il choque les musulmans toutes catégories confondues qui considèrent non sans raison qu'ils n'y reconnaissent pas « leur Islam ». De la même façon, le terme de Laïcité renvoie pour beaucoup de Musulmans aux heures sombres des répressions antireligieuses d'Ataturk abolissant le Califat, de Nasser emprisonnant les Frères musulmans, de Hafez el Assad les massacrant en Syrie ou de Saddam Hussein. Pour la France, la laïcité est le principe légal de la tolérance religieuse.

Le terme de Croisade, si malencontreusement employé par G W Bush, pris dans une signification morale est valorisant pour les Occidentaux, il est par tradition historique, structurellement agressif et négatif pour le monde arabo-musulman. N'en est-il pas de même du terme Jihad, vu par les décideurs du monde occidental mais pas par les théologiens musulmans qui y voit l'effort individuel de rectitude morale et religieuse ? Il est donc essentiel de pondérer les termes et de désigner la cible de la politique contre-radical.

« *La république doit être sereine et pas médiatique dans l'application de la loi* » remarque un journaliste, entendant par-là, que la médiatisation de quelques rares cas ne doit pas faire sur-réagir. Les lois de 2004 et de 2011 existent : « *il faut les appliquer de manière sereine et apaisée contre des situations qui restent extrêmement minoritaires* ». Le rapport d'étape de l'Observatoire de la Laïcité de Juin 2013, rappelle qu'en 2004-2005, 639 cas d'élèves en infraction était constaté, ils n'étaient plus que 3 (dont un Sikh) l'année suivante. Depuis 2008; les recours contre les décisions d'exclusion ont quasi-disparus. Ces chiffres tout à la fois, l'utilité de la loi républicaine et le respect de la règle légale.

Certains des interlocuteurs dans le cadre de cette étude, souhaitent tout d'abord que le débat sur le radicalisme soit « désidéologisé » et « deséthnicisé ». Un des interlocuteurs (du Conseil général 93) a employé l'expression « d'hystérisation du débat ». En effet la radicalisation est un prurit de la crise que traversent toutes les grandes démocraties dont certaines formes sont logiquement plus préoccupantes que le Jihadisme. Le Rapport Europol 2012 recense 219 attentats (+26% par rapport à 2011) et 17 victimes civiles (dont 7 pour Mohamed Merah) et 37 attentats religieux seulement (contre 16 en 2011). Autre critère : l'Education nationale qui recense les incidents dans

les lycées et collèges s'inquiète beaucoup plus des violences faites aux filles et de la cyber-violence que des refus de scolarité liés à la pratique religieuse.

Le marché de l'angoisse auquel contribue nombre de personnalités, n'a pas besoin de nouvelles analyses sur des sujets déjà largement explorés (ex le récent rapport « explosif » de Mr Larrivé sur la radicalisation en milieu carcéral). La modération et le calme manifesté par le ministre de l'Intérieur ont été largement appréciés chez tous les interlocuteurs rencontrés lors de cette étude.

L'organisation dédiée doit contribuer à rassurer la communauté.

Le Bureau des Cultes qui apparaît comme la cheville ouvrière du dispositif administratif, doit expressément quitter le ministère de l'Intérieur et être rattaché à Matignon ou au ministère de la Justice. C'est un préalable indispensable pour conduire avec les élites musulmanes, une action qui ne les fasse pas considérer par leurs coreligionnaires, comme des auxiliaires de police. Les accusations volent bas dans le monde virtuel du militantisme musulman, émanant parfois de responsables qu'on pourrait considérer comme sérieux et posés (ex attaque de Youssouf Leclerc contre Tareq Oubrou^{lviii}). Le monde des représentants officiels et autres entrepreneurs politiques qui prétendent parler au nom des Français Musulmans, doivent se demander ce que le reste de la communauté nationale pensent de termes comme « traître enjuivé » ou « majordome tout juste bon à régenter les domestiques ». La tolérance et le respect réclamés du gouvernement français n'a semble-t-il pas place entre Musulmans.

Le numéro vert organisé autour des préfets apparaît comme une réponse extrêmement utile mais il agit comme réseau d'appel d'urgence et qui donne à nouveau un tour policier à la politique publique.

Il est indispensable, comme cela se fait déjà, d'y adjoindre un réseau d'alerte avancé agissant comme détecteur.

Coordonner l'action avec les autorités locales qui sont les plus au contact du problème, au front en quelque sorte : « avec ses différents services, un maire peut tout savoir » déclarait un magistrat soucieux de bien détecter les évolutions de sa communauté musulmane. Dès 2004, Éric Raoult, maire du Raincy,^{lix} « attirait l'attention du ministre de l'intérieur sur les difficultés rencontrées par les communautés musulmanes pour la réalisation de lieux de culte, dignes et adaptés. Nombre de collectivités locales concernées gèrent, sans conseil, ni expertise, de manière très empirique, ce genre de dossiers sensibles... Ces situations donnent encore lieu à des polémiques locales très vives et dommageables. Les pouvoirs publics devraient donc permettre à ces interlocuteurs communautaires et élus locaux d'affronter des scénarii de sortie de crise, pour qu'un schéma de solution concrète soit mis en place dans ce genre de situations conflictuelles ». Le texte de la réponse du ministre de l'époque est intéressant : « En raison du principe de laïcité posé par l'article 1er de la Constitution et l'article 2 de la loi du 9 décembre 1905..., il est interdit aux personnes publiques de subventionner la construction ou l'aménagement d'édifices du culte. L'intervention des communes dans le type de situation évoquée ... a été ouverte par l'article 11 de la loi de finances du 29 juillet 1961 qui permet aux départements et communes de garantir les emprunts contractés par les associations cultuelles pour la construction des édifices du culte dans les agglomérations en voie de développement ». Bref la loi, rien que la loi, là où devait naître une politique et une prise de parole publique, et une coopération ouverte avec les collectivités locales. La question reste d'actualité aujourd'hui pour ce qui concerne la radicalisation. Les élus locaux sont le centre d'un réseau qui regroupe les Services sociaux, les écoles, la police municipale formée à une fonction diplomatique et

pas répressive (UTEC formés en ethnopsychiatrie); les Centres de réussite éducative, 25 en Seine Saint Denis... Mais la réforme Borloo les a limités aux ZEP, ce qui mérite peut être d'être revu.

Les autorités locales sollicitées parfois avec succès parfois sans, n'osent souvent pas prendre position publique faute de politique sur le sujet. Chaque édile gère sa collectivité en fonction de la situation locale. On retrouve parfois l'isolement constaté auprès des enseignants par le rapport Obin. Pourtant avec les travailleurs sociaux et les milieux éducatifs, les polices municipales, un maire peut savoir beaucoup de choses, aider s'il faut fournir une grille de lecture nouvelle. Les familles restent souvent le dernier contact du jeune avec son ancien monde.

Les acteurs associatifs qui se sont investis sur le sujet du terrorisme, de la déradicalisation, de l'intégration des musulmans, de la défense et l'aide aux victimes du terrorisme sont nombreux : quelques exemples Madame Ibn Ziaten et son association IMD, Mme Dounia Bouzar avec son CPDSI, Mr Camel Bechikh avec l'association Fils de France, Mr M'hamed Henniche avec l'UAM 93, Mr Anouar Kbibech et le RMF, Mr Guillaume Denoix de Saint Marc avec l'Association française d'Aide aux Victimes du Terrorisme (AfVT)... Le réseau se densifie mais les acteurs sont nombreux et dispersés. Disposés à contribuer à la politique publique, ils doivent constituer un tissu plus coordonné, générateur d'idées et d'initiatives relayées par l'organisme central chargé de la politique publique.

Qui peut agir et comment ?

Mener une politique sollicitant tant d'acteurs de la société civile musulmane et non musulmane, doit avoir la dimension d'une politique interministérielle. La multiplicité des questionnements comme : quels messages concevoir, comment diffuser des discours contre radicaux, sur quels média, quelle contribution attendre des théologiens, peut-t-on collaborer avec des communicants spécialistes d'Internet, peut-on attendre une aide de salafistes quiétistes, Si oui, sous quelle forme... ? Ce sont les initiatives privées coordonnées qui donneront sa véritable dimension à la politique de contre radicalisation.

La législation antisectes a fini son cycle biologique concernant le phénomène sectaire dans son ancienne mouture. **La Miviludes** existe mais elle ne souhaite pas par tradition interférer dans la gestion du culte d'un des grands monothéismes qui a fortiori ne parvient pas à s'unir. Est-ce d'ailleurs son rôle, tant les caractéristiques du salafisme ne prêtent pas le flanc à son intervention dans le champ d'application de la Loi ? Il reste que la structure interministérielle existe, a un savoir-faire certain, des équipes et une association avec différents acteurs de la société civile musulmane peut se concevoir.

Le recours à une fondation constituée à cet effet, peut aussi se concevoir. La Fondation d'Aide aux Victimes du Terrorisme qui a permis cette étude, a pour vocation de financer des projets mais n'est pas un opérateur, elle ne comporte que des bénévoles et n'est pas dotée d'une structure opérationnelle. Faut-il revivifier la « **Fondation pour les œuvres de l'Islam de France** » qui a le mérite d'exister en tant que Fondation reconnue d'Utilité publique. Il faudrait probablement en changer la mission et l'organisation.

Faut-il concevoir un nouvel outil ? Il s'agit là d'un choix politique qui doit être tranché dans un débat public.

3.2.2 Approfondir les connaissances

En l'état du dossier, il nous semble qu'il faut sans tarder dresser un recensement aussi complet et actualisé que possible des lieux et modalités de radicalisation (écoles, internet, mosquée, associations ; prison...). Si le phénomène des conversions est préoccupant, il reste d'ampleur limitée bien que très médiatisé et mal connu. Excepté une étude non publique menée par le bureau des Cultes, aucun ouvrage ne dresse une étude un peu construite de l'argumentaire quotidien des sites salafistes. Or l'ambiance et les orientations qui vont mobiliser un loup Solitaire, motivé par la future intervention française en Irak, y trouvera sa légitimité. Le Jihad terroriste de Merah et de Nemmouche dont l'amateurisme facilite l'arrestation, n'a pas d'importance aux yeux de leurs commanditaires puisque le seul but réel de leur action est le sacrifice public sur le bûcher médiatique. Quand on sait que certains sites salafistes comptent près de 43 millions de consultations, il y a là matière à connaissances.

A cet égard, il peut paraître étonnant que les ressources académiques et les budgets publics de recherche soient divisés entre les spécialistes du monde arabe (financés par le ministère des Affaires étrangères et le ministère de la Défense) et les sociologues qui analysent l'évolution de la communauté nationale (relevant du maigre budget de recherches du ministère de l'Intérieur). Le continuum intellectuel est pourtant patent : preuve en est l'impossibilité de trouver une analyse systématique des thématiques géopolitique des sites radicaux. L'étude en cours menée par M. Khosrokar pour la Fondation d'Aide aux Victimes du Terrorisme sur « l'écho des crises du monde arabo-musulman dans la communauté française musulmane » devrait permettre de largement débroussailler le sujet.

Le rapport du Professeur Messner sur « la formation des cadres religieux musulmans » qui vient d'être déposé sur les bureaux du ministre de l'intérieur et de celui de l'enseignement supérieur, propose d'ailleurs « la création de pôles d'excellence bien identifiés et structurés en sciences humaines et sociales de l'Islam, et en capacité de mobiliser les unités et les formations existantes à Paris et en province », s'impose comme une urgence. Son objectif serait de fédérer les meilleurs spécialistes français de ce champ d'études tout en développant des réseaux associant des enseignants chercheurs et des chercheurs d'universités étrangères. Les recherches menées s'appliqueraient à toutes les facettes du fait religieux musulman : histoire de l'Islam, droit musulman, finance islamique, fondements doctrinaux, culture arabo-musulmane, approches des sources fondatrices, courants de pensée dans l'Islam, sciences sociales de l'Islam.

Ces pôles d'excellence, bien que généralistes, pourraient être mobilisés pour mener des recherches ... (entre autres) sur le statut des établissements de formation des imams dans une perspective comparatiste, en pays musulman et dans les pays où l'islam est minoritaire... et **sur la radicalisation religieuse, qui reste un sujet peu étudié**. Les parcours de radicalisation relèvent d'une adhésion à une idéologie relevant d'une sous-culture religieuse complexe qu'il conviendrait d'explorer, en analysant notamment les idéologies sous-jacentes et leurs liens avec l'élaboration des doctrines.

Ces pôles de compétence pourraient être mobilisés par le biais d'un Groupement d'intérêt public (GIP) dont l'objectif serait de financer des projets relatifs à la thématique Islam, Etat, Société et Formation des cadres religieux ».

3.2.3 Définir le Jihadisme avec les élites de la communauté

Il est suffisamment évident que les actions violentes des Jihadistes qui en tirent l'essentiel de leur légitimité, doivent obliger les élites de la communauté à tracer une claire ligne de démarcation. Aucun responsable ne peut se décharger de la question en

se contentant d'opposer les « bons musulmans » et les autres, ou en se bornant à déclarer que cela n'a rien à voir avec l'Islam. « *Si l'Islam ne doit pas être diabolisé, il reste qu'il est largement responsable de son propre procès par la passivité de ses élites* » constate Abdennour Bidar dans « l'Islam face à la mort de Dieu »^{lx}. Nombre d'intellectuels rappellent que les accusations d'Islamophobie ne suffiront pas à se défaire de cette lancinante question. Le Salafisme n'est qu'une des multiples versions vaguement islamisée des sectes de l'Apocalypse, une sorte de « No-future » des punks d'autres temps, une nouvelle mode qui succèdent aux Grunge et autres Gothiques en offrant une perspective transcendante. Il faut ramener cette pseudo-théologie à sa juste réalité. Les élites de la communauté musulmane, en particulier religieuses, doivent être sollicitées pour participer à la définition de ce qu'il convient d'appeler le radicalisme et borner clairement la foisonnante revendication religieuse par rapport à la laïcité. Une politique de contre-radicalisation qui ne fait pas appel aux élites de la communauté, entretient le sentiment de stigmatisation. A l'inverse le reste de la collectivité nationale peut légitimement avoir le sentiment de revendications sans fins, implicitement acceptées par tous les musulmans français. Les entretiens menés dans le cadre de cette étude montrent que les élites françaises musulmanes peuvent et veulent contribuer à définir ce qu'on va appeler la « radicalisation », c'est-à-dire selon une approche assez consensuelle, d'une part les attitudes ouvertement antirépublicaines (voile intégral, refus de l'école...) et d'autre part l'inadmissible légitimation religieuse de la violence. Le débat sur la nécessité d'une loi semble aujourd'hui dépassé. Par contre le débat public paraît plus adapté.

Les élites musulmanes ressentent tout à la fois la montée du communautarisme (sans obligatoirement en trouver certains critères inquiétants (ex : marché du Hallal, port du voile pour les femmes...)) mais aussi la montée d'un salafisme de plus en plus intolérant dont le seul souci est de contester leur représentativité et d'enclaver la communauté autour de demandes religieuses clivantes afin de la couper de la communauté nationale.

Les plus exposés sont les Imams prêchant la tolérance et le respect de la République, qui se heurtent de front aux Salafistes sur certains lieux de culte (refus de suivre la prière conduite par l'Imam, menaces de mort...). Ils se disent peu ou pas sollicités sur les conversions qui se font hors de l'espace de la Mosquée. Ces leaders religieux qui ne sont que désignés par les fidèles, ont besoin de se sentir adossés aux pouvoirs publics.

Ces élites sont prêtes à ouvrir un débat public afin de définir ensemble une « Charte de l'Islam Français » qui donnerait une caution communautaire et religieuse à la politique publique de contre-radicalisation. Ce débat (des « Etats Généraux » selon l'expression d'un interlocuteur) doit se tenir dans un espace de neutralité, pas au ministère de l'intérieur ou sous la forme d'un rapport parlementaire sans suite. Le CFCM vient d'ailleurs de publier un remarquable texte intitulé Convention Citoyenne des Musulmans de France pour le vivre-ensemble (Juin 2014) qui démontre l'urgence de la démarche (voir annexe 3).

Certains théologiens vont plus loin, estimant que dans certaines mosquées se tiennent des discours contraires à la loi (racisme, intolérance religieuse, appel au meurtre...) et proposent de lancer une *Fatwa* délégitimant le Jihad contre la France et les Français. En Islam, c'est le théologien qui seul peut légitimer le Jihad (contrairement aux appels de Ben Laden et Al Zawahiri sur le petit et le grand Jihad). La Grande Bretagne a obtenu de ses responsables religieux une *Fatwa* condamnant le départ en Syrie.

Des imams et spécialistes de l'islam britanniques qualifient l'Etat islamique de groupe "tyrannique" dans un texte publié dimanche par le Sunday Times.

500 Britanniques en Syrie et en Irak. Face à cette réalité, les imams s'unissent contre l'EI par une Fatwa sans ambiguïté...Son auteur, Sheik Usama Hasan, indique que rejoindre le groupe est un "interdit religieux" (haram), il appelle les musulmans à s'opposer aux défenseurs de l'idéologie de l'organisation djihadiste, en particulier ceux qui sont actifs sur le sol britannique. Soutenu par six imams à travers le pays, le Sheikh Usama Hasan entend ainsi décourager les musulmans de rejoindre un groupe qui viole la convention de Genève, et commet des "massacres odieux contraires aux enseignements de l'Islam". Ce n'est pas la première fois que les représentants musulmans au Royaume-Uni critiquent ouvertement l'Etat islamique. En juillet, <http://english.alarabiya.net/en/News/2014/07/12/5-British-Imams-condemn-ISIS-in-highest-terms-via-online-video.html> le site Imams Online diffusait une vidéo dans laquelle des prêcheurs s'en prenaient au groupe, http://www.lexpress.fr/actualite/monde/proche-moyen-orient/des-imams-britanniques-lancent-une-fatwa-contre-l-etat-islamique_1572066.html#iDQAmSM9bzPuYKZ9.9

Un contre-discours offensif articulé sur les différents aspects du problème:

Un contre-discours doit se construire à partir du discours et non pas comme une leçon d'instruction civique.

D'abord la manière : les fondamentalistes et surtout les Salafistes adorent donner le sentiment qu'ils sont persécutés, ce serait la preuve de leur rectitude morale et une promesse de victoire future. Or leur idéologie, mélange de merveilleux, d'annonce de l'Apocalypse de « No Future » et de garantie multirisque du Paradis, entourée de règles de comportement d'une extraordinaire banalité, est tout à fait identique à celles qu'on retrouve dans les dérives sectaires de tous les grands monothéismes juif, évangéliste, ou adventiste. Dès lors quel crédit religieux lui accorder sauf celui d'une escroquerie intellectuelle comparable à toutes celles qu'on peut trouver dans les « Supermarchés de la Foi » ? Désigner la cible ne signifie pas à lui donner de la consistance et du sérieux. Il est aussi important de la banaliser en le comparant mot pour mot à d'autres offres identiques (y compris aux propos de G W Bush). L'objectif des radicalismes surtout religieux, est transcendant et il est difficile de faire redescendre sur terre un transcendant. Négliger l'impact de la dérision comme méthode de contre discours serait se priver d'un formidable outil (voir la lettre du ministre canadien en Annexe).

Le contre discours ne doit pas se limiter à valoriser les avantages de la tolérance mais démontrer le caractère profondément dangereux surtout pour la communauté musulmane du Jihadisme. Les Salafistes sont aujourd'hui responsables du *Takfir*, la pire des divisions, partout où ils se sont implantés. La machine infernale s'est aujourd'hui déréglée et le terrorisme tue dix fois plus de musulmans que de non-musulmans à la surface de la planète. Les élites de la communauté peuvent-elles se désintéresser de ce phénomène ? Les théologiens musulmans se doivent de se prononcer sur ces différents sujets.

Le Salafisme est une idéologie raciste en crise qui a généré partout où il s'est implanté, à la plus grande guerre de religion que le monde arabo-musulman a connue dans son histoire. Qu'on en juge : ils se sont opposés à tous les Printemps arabes en particulier contre les Frères musulmans démocratiquement élus en Egypte. Ils sont en état d'insurrection en Tunisie. La Guerre de religion sunnite-chiite fait rage dans 9 pays (Afghanistan, Pakistan, Irak, Syrie, Liban, Malaisie, Yémen, Somalie, et Bahrein^{lxi}). Les

Salafistes dénoncent et menacent physiquement les élus et représentants de la communauté en France. De quelle Oumma se réclament-ils donc ? Le rite malikite majoritaire au Maghreb, a directement été visé au Mali par la destruction des sites maraboutiques qui comptent parmi les plus anciens et les plus remarquables de l'Islam.

Les départs en Syrie

Les départs en Syrie doivent être condamnés mais par une loi nouvelle plus générale qui interdise également tout départ de citoyens français pour combattre vers des zones de guerre qui ont fait l'objet de résolutions de l'ONU. Les cas se multiplieront tant les guerres civiles deviennent une constante des crises actuelles (militants d'extrême droite partant combattre en Croatie ou islamistes en Bosnie ; jeunes d'origine arménienne vers le Haut Karabakh ; binationaux vers l'Algérie des années noires hier; Juifs français servant Tsahal dans les territoires occupés, ou aujourd'hui Français partant en Ukraine). Inutile de relever la multiplicité des opportunités de mercenariat idéologique ou religieux à venir.

On ne peut toujours détecter les départs soudains au Jihad en Syrie, mais par contre on peut les traiter plus efficacement au retour. Rien ne permet de penser que tous les jihadistes rentreront aussi convaincus qu'au départ. Il y aurait en ce moment, 350 individus concernés par des procédures, 113 ont déjà été arrêtés, 51 sont écroués, et 74 mis en examen (dont 20% concernent des convertis. L'apport des différents acteurs privés évoqués plus haut peut s'avérer extrêmement utile dans ce cas (théologiens, acteurs associatifs, édiles locaux...). Le classement sans suite par le parquet reste très exceptionnel (2 cas concernant un faux départ et un départ dans l'Armée régulière). Mais il reste que dans des cas plus difficiles, des classements associés à des stages de suivi organisés par des associations citoyennes venant en appui aux Préfets (exemples l'AFVT, Solidarité citoyenne) permettraient de mieux appréhender le profil et les risques que présenterait le jeune qui revient. La judiciarisation, si elle échoue, fait apparaître le jeune homme un héros dans son quartier.

Enfin les mesures de retrait du passeport pour empêcher des candidats au Jihad de partir vers le Moyen Orient, présentent un effet pervers qui s'est manifesté aux Etats-Unis et au Canada. Michael Zehaf Bibeau l'auteur de l'attaque du Parlement s'était vu retirer son passeport. Il a retourné ses armes contre son propre pays.

3.2.4 Une urgence : la formation des Imams et surtout la question des aumôniers en milieu carcéral

Tous les observateurs et les experts reconnaissent le rôle particulier joué par la prison dans le processus de radicalisation. L'offre religieuse musulmane est visible dans l'espace public alors qu'elle est insuffisante en milieu carcéral. Les aumôniers sont rarement présents dans les institutions pénitentiaires. Les lacunes sont notamment dues à un manque d'encadrement, un problème institutionnel et peut-être à une certaine inertie de la part de l'administration. L'aumônier musulman est « manifestement comme tous les autres sans être tout à fait comme eux », il n'échappe pas au contexte international qui met à mal ses interventions du fait de la suspicion de part et d'autre. Il doit être le garant d'une offre religieuse « modérée » ; or s'il permet aux détenus l'accès à certaines ressources (biens matériels, culte etc.), il réduit l'islam à un simple ensemble de codes et de normes. Aujourd'hui le problème n'est plus seulement intellectuel : il n'y

a que 167 aumôniers musulmans dans les 190 prisons françaises, là où il en faudrait trois fois plus, formés, rémunérés et dotés d'un statut. Bien plus après l'affaire Nemmouche, dont la dangerosité était signalée par l'administration pénitentiaire, nombre de journalistes ont assiégré de question les Imams pénitentiaires comme s'ils en indirectement étaient responsables. Ils refusèrent finalement de répondre aux questions de la presse. Les aumôniers travaillent dans un contexte particulièrement difficile qu'il faut contribuer à apaiser.

3.2.5 Prendre la mesure géopolitique du problème

La France a pu mesurer, avec les manifestations de soutien à la population de Gaza, les risques que la permanence du conflit israélo-palestinien fait peser sur la communauté nationale, surtout après des déclarations officielles d'une incroyable maladresse. Après le naufrage des régimes de Ben Ali et de Moubarak, les seules épaves flottantes de la politique arabe de la France restent aujourd'hui les relations ambiguës avec les pays du Golfe. C'est un chantier menaçant ruine dont les débris risquent de retomber sur le pays. L'envoi de forces armées n'est pas une politique et ses effets sont plus dramatiques que les causes qui le justifieraient. Les responsables français semblent avoir été pris de court par l'écho rencontré par la crise syrienne dans la communauté salafiste. D'abord parce que personne n'assure un suivi de ce qui se dit sur leurs sites, ensuite parce que les déclarations intempestives d'intervention militaire non suivies d'effets sont mises au passif de la France, accentuant encore l'effet de mobilisation chez les Radicaux.

« Trop de Jihad tue le Jihad » constate Gilles Kepel. La critique de l'islam politique dressé par Olivier Roy sur l'Iran en d'autres temps^{lxii} est aujourd'hui reprise y compris par le grand Imam irakien Al Sistani. Contrairement à ce que pourrait laisser penser les postures bravaches des Jihadistes, leur cause s'est mise elle-même en grande difficulté. La proclamation du Califat par Abou Bakr Al Baghdadi, chef de l'EIIL, désavoué par Ayman Al-Zawahiri chef désigné d'Al Qaïda, en lutte contre Al Nosra, autre faction jihadiste dans des combats qui aurait déjà fait près de 6000 morts, devrait se terminer par « *une balle dans la tête* » promise aux traîtres par la porte-parole du nouveau Califat. Les serments d'allégeance à EIIL qui se multiplient en Afghanistan, en Algérie, au Pakistan, aux Philippines, etc. fragilise Al Qaïda qui ne se laissera pas faire. On assiste à une transformation de ces radicalismes religieux, comme le préfigurent les cas de l'Iran et de l'Algérie ou récemment de la Tunisie, où l'on peut déjà parler du désenchantement de l'utopie religieuse radicale (mais les spasmes de l'agonie à venir seront encore douloureux).

Dans la guerre de religion qui déchire le monde arabo-musulman, la France doit-elle prendre position entre les extrémistes sunnites et les extrémistes chiites ? En d'autres temps, l'Empire ottoman avait soutenu les Protestants contre les Catholiques. Cela ne lui a pas apporté un gain diplomatique significatif. Personne ne regardera jamais une intervention d'une puissance occidentale comme neutre, bien au contraire, elle sera dénoncée par les deux parties. Et l'Alliance en cours de constitution contre l'EIIL ressemble fort à une nouvelle Croisade puisqu'aucun des pays musulmans de la région n'engage des troupes combattantes a fortiori au sol.

Enfin il reste l'incroyable mutisme à l'encontre de l'Arabie Saoudite. Le Frankenstein que Riyad a créé en lançant ses prédicateurs salafistes se retourne

aujourd'hui contre son maître. Dans le roman de Mary Shelley, le créateur meurt avec le monstre. Faut-il aujourd'hui défendre le Docteur Frankenstein ? Si tout homme politique peut se permettre de rappeler les droits de l'homme à Beijing ou à Moscou, aucun n'a jamais exprimé la moindre critique à l'encontre de Riyad, sorte de Corée du Nord de l'intolérance religieuse, et qui plus est longtemps propagandiste du salafisme qui maintenant se retourne contre elle. Un dignitaire religieux chiite, Nimr Baqer al-Nimr, et «bête noire» des dirigeants saoudiens, a été récemment condamné à mort pour « sédition » par un tribunal religieux de Riyad spécialisé. Il a aussi été condamné pour «désobéissance au souverain» et «port d'armes». Y a-t-il donc une conditionnalité politique à l'intervention occidentale contre l'EIIL ? Si oui, quelle est-elle ? La tolérance religieuse ? La signature du traité international contre la Torture ? L'envoi de troupes au sol pour défendre le régime chiite de Bagdad ?

3.2.6 La politique répressive peut d'enrichir de quelques avancées nouvelles

Près de 200 imams auraient été expulsés depuis 2001 selon le journal Marianne (15 mai 2004) pour avoir prôné le Jihad, la violence contre les femmes, ou la lapidation. De même certains musulmans français s'étaient insurgés lorsque le président de la République, Nicolas Sarkozy, avait refusé le visa au Cheikh Sheikh Yousuf Al-Qaradhawi, regardé comme un des plus grands théologiens. Cela faisait suite aux propos négationnistes^{lxiii} tenus par le Cheikh dans un meeting en soutien à Roger Garaudy, lui aussi ancien grand intellectuel condamné pour négationnisme concernant la Shoah. Les mêmes causes doivent produire les mêmes effets. Dès lors, il appartient aux élites musulmanes françaises d'inviter de grands savants qui ne se mettent pas en porte à faux par rapport à la législation nationale.

La politique du droit d'asile devrait donc être harmonisée en Europe. Les fondamentalistes poursuivis dans les pays arabes pour fait de terrorisme, ne sont pas « des combattants de la liberté ». L'exemple du Londonistan qui accueillait dès les années 90 des prédicateurs islamistes, vient de fermer ses dernières boutiques.

Le droit d'asile dont l'Europe est si fière est né de la Convention de Genève sur les réfugiés de Juillet 1951 pour protéger « *Toute personne qui (...) craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut, ou du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays.* » Le Code de l'Entrée et du Séjour des Etrangers et du Droit d'Asile (art 711-1) français reconnaît : « *La qualité de réfugié (...) à toute personne persécutée en raison de son action en faveur de la liberté* ». Ces dispositions permirent de sauver nombre de militants persécutés par les régimes communistes ou autoritaires qui cherchaient à développer les droits de l'homme. Est-ce le cas en l'espèce ?

Donnons quelques contre exemples d'application aberrantes de ces normes juridiques : Abou Qatada, célèbre prédicateur raciste du Londonistan, condamné par la cour jordanienne de sûreté de l'État à deux reprises, en 1998 et 2000, à 15 ans de travaux forcés, pour « financement d'un groupe interdit », « liens avec Al Qaïda », et « préparation d'attentats visant des objectifs américains et juifs et des visiteurs chrétiens en Terre sainte », obtient le statut de réfugié politique en Grande Bretagne en 1994 alléguant des persécutions pour raisons religieuses (sic !). Selon le maire de Londres, Boris Johnson, Abu Qatada, sa femme et ses 5 enfants auraient coûté aux contribuables britanniques £ 500,000 en 2012. Le journal *Daily Telegraph* a certainement exagéré en estimant ce coût à 3 millions £. Le cas judiciaire d'Abou Qatada est un cas d'école.

Qualifié dès 2004 par la Commission d'appel spécial des affaires d'immigration anglaise, d'« individu réellement dangereux » « au centre d'activités terroristes associés à Al-Qaïda », il introduit un recours, faisant valoir qu'en cas d'expulsion vers la Jordanie, il craignait d'être torturé ou maltraité. Il est arrêté par la police britannique après les attentats de Londres de 2005 en vue de son extradition, mais libéré en juin 2008 sur décision d'une commission spéciale. Il est à nouveau arrêté et Al Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI) enlève quatre touristes britanniques au Mali pour obtenir sa libération en janvier 2009. Dans un jugement rendu le 17 janvier 2012, la Cour Européenne des Droits de l'Homme s'oppose à son extradition qui violerait le droit fondamental à un procès équitable, car des « aveux obtenus sous la torture seraient retenus comme preuve ». Le 6 février, il est placé en liberté conditionnelle, assigné à résidence et soumis à un contrôle des visites. Le 7 juillet 2013, il est finalement expulsé vers la Jordanie.

Autre exemple : Abou Hamza, autre figure du Londonistan, lui aussi réfugié politique. Les attentats de Londres auraient-ils changé la philosophie britannique ? Prenons un cas français : Saïd Arif, terroriste algérien, condamné par la justice française en 2007, pour des actes de terrorisme perpétrés sur le sol français en 2002 dont l'attentat avorté contre le marché de Noël de Strasbourg, sort de prison en décembre 2011 avec obligation de quitter le territoire français, obligation jamais mise à exécution. La Cour d'appel européenne des droits de l'homme s'oppose à son extradition vers l'Algérie en raison des menaces qui pèsent sur lui. Saïd Arif est alors assigné à résidence à Millau où il viole son assignation en s'enfuyant. Il est retrouvé en Suède et extradé de nouveau vers la France où il est alors condamné à 6 mois de prison ferme. Saïd Arif est une nouvelle fois assigné à résidence à Langeac puis à Brioude, en octobre 2012. En avril 2013, l'homme refait parler de lui en tenant des propos faisant l'apologie du terrorisme dans les colonnes d'un hebdomadaire de la Haute Loire. Il s'est à nouveau enfui à l'été 2013 (en volant la voiture de l'hôtelier) et court toujours.

Accorder l'asile politique ne protège pas des attentats terroristes, la France lors de la guerre Iran Irak, la Grande Bretagne en 2004, l'ont appris aux dépens de leurs concitoyens. La conception juridique du droit d'asile dans les grandes démocraties ne pose que des limites très formelles et peu respectées aux activités de ses bénéficiaires. Le refus d'extradition se borne finalement à protéger et ne jamais poursuivre des individus dont la responsabilité n'est pas contestable, mais qui ont eu la prudence de ne jamais commettre d'acte illégal dans le pays d'accueil. En termes de droit d'asile, il vaut mieux être un terroriste prétendant lutter contre une dictature arabe qu'un lanceur d'alerte comme Julian Assange. Une fois le statut obtenu, liberté alors est donnée de tenir les discours les plus haineux et racistes qui soient. L'expulsion ou si cela est impossible l'assignation à résidence hors du territoire métropolitain paraît une solution possible.

Nicolas Sarkozy avait proposé **de retrait de la nationalité française** « à toute personne d'origine (étrangère) » coupable de certains crimes (en particulier des crimes et délits liés au terrorisme ou qui portent atteinte aux intérêts fondamentaux de la nation). Il semble que la mesure proposée, n'aurait pas été conforme à la Constitution. L'article 25 du code civil encadre très strictement cette procédure :

« L'individu qui a acquis la qualité de Français peut, par décret pris après avis conforme du Conseil d'Etat, être déchu de la nationalité française, sauf si la déchéance a pour résultat de le rendre apatride :

1° S'il est condamné pour un acte qualifié de crime ou délit constituant une atteinte aux intérêts fondamentaux de la Nation ou pour un crime ou un délit constituant un acte de terrorisme ;

2° S'il est condamné pour un acte qualifié de crime ou délit prévu et réprimé par le chapitre II du titre III du livre IV du code pénal ;...

4° S'il s'est livré au profit d'un Etat étranger à des actes incompatibles avec la qualité de Français et préjudiciables aux intérêts de la France »

On ne peut donc retirer la nationalité française qu'à une personne qui a une autre nationalité. Ensuite, que si elle l'a acquise depuis moins de dix ans. Enfin un avis conforme du Conseil d'Etat.

Dans la mesure où la loi autorise le retrait de la nationalité dans les cas de terrorisme, il est inutile d'annoncer la simple mise en œuvre d'une disposition législative existante, ce qui n'aurait pour simple résultat que de déclencher une polémique (voir les prises de position du PS lors de l'annonce de l'annonce de Brice Hortefeux). La loi doit être appliquée. Les entretiens menés avec les 11 terroristes ou délinquants incarcérés laissent penser que le maintien sur le territoire présente une dangerosité avérée que les mesures de suivi de réinsertion ne détecteront pas.

3.2.7 La France, un pays musulman qui ne dit pas son nom

-Affirmer la France comme puissance du renouveau théologique arabo-musulman :

Il a été rappelé plus haut l'importance que revêtait aux yeux de Mohamed Arkoun le projet de **Faculté de théologie musulmane en France**. Il réfléchissait en tant qu'intellectuel à la nécessité de reprendre *l'Ijtihad*, la réflexion critique sur l'adaptation des principes islamiques au monde moderne. Le rite malikite au Maghreb a souffert de la clôture idéologique imposée par les régimes dictatoriaux. Il y aurait 3000 Jihadistes tunisiens, et 1500 marocains en Syrie en ce moment. C'est un dossier toujours ouvert.

Il conviendrait également de renverser les termes du procès en Islamophobie dressé contre les pays occidentaux en demandant **un siège à l'Organisation de la Conférence des Etats Islamiques**. Créée en septembre, l'OCI a vocation à défendre les intérêts moraux et religieux des musulmans. Avec plus de six millions de musulmans, la France peut se considérer comme le porte-parole d'une communauté plus significative qu'un tiers des Etats membres de cette organisation. Il est peut-être temps pour les musulmans français de représenter eux-mêmes la République dans des enceintes où ils pourraient s'exprimer sans caricatures. L'OCI paraît la bonne tribune. Ce n'est pas une organisation strictement religieuse, ses buts étant politiques, économiques, sociaux et culturels. Elle regroupe aussi des Etats laïcs comme la Syrie, l'Irak, la Tunisie ou la Turquie. Des pays n'ayant qu'une minorité de musulmans en sont membres, comme le Guyana, l'Ouganda ou le Surinam. Des Etats comptant des dizaines de millions de musulmans comme l'Inde, la Russie ou la Chine, en revanche, ne sont pas membres ou ne sont que membres observateurs. La France se contente pour le moment d'y faire participer en qualité d'observateur, son consul général à Riyad. C'est insuffisant ! Une participation d'un représentant français de plein droit offrirait plusieurs avantages : d'abord assurer une prise de parole de la défense. Il n'est en effet pas évident que les autorités des pays musulmans s'assurent toujours du bien-fondé des accusations lancées contre la France^{lxiv}. Quelles sont leurs élucubrations à propos du débat sur le hijab ou du Niqab ? Les communautarismes minoritaires réclament des droits qu'ils ne respectent jamais quand ils accèdent au pouvoir.

D'autre part, cette enceinte permettrait de confronter les différentes façons de concevoir la tolérance. Les pays occidentaux seront amenés à réexaminer le droit d'asile

politique accordé à des djihadistes poursuivis pour crimes de sang dans leur propre pays et dont l'extradition est refusée parce qu'ils risquent la peine de mort. De leur côté, les pays musulmans devraient expliquer pourquoi des Fatwa devraient s'appliquer dans des pays non musulmans comme ce fut le cas avec la condamnation du livre de Salman Rushdie « Les Versets sataniques » considéré l'auteur comme « hérétique », l'abandonnant à la mort promise aux renégats de la religion musulmane en Europe. Ils ont signifié leur refus d'admettre que la loi de l'islam ne puisse s'appliquer dans les Etats non musulmans.

On pourrait aussi aborder la question de l'article 12 du deuxième projet de « Déclaration islamique des droits de l'homme », qui parle de la liberté de croyances, mais interdit de profiter « de la pauvreté de l'individu... de sa faiblesse ou de son ignorance pour le convertir à une autre religion ». L'entrée de la France dans l'Organisation permettrait donc une réelle avancée du débat.

En guise de conclusion :

Une fois de plus l'Occident va partir en « croisade » (car c'est comme cela que l'intervention militaire contre l'EIL sera présentée sur les sites radicaux), pour défendre l'Arabie saoudite (qui a donné naissance au Salafisme) et peut être aux côtés de l'Iran (qui a fait naître l'extrémisme chiite). Il semble difficile que cette coalition militaire majoritairement occidentale tienne très longtemps. La sécurité intérieure passe aussi par une diplomatie plus en rapport avec les différentes sensibilités de la société civile. Il est d'autant plus urgent de construire un lien durable avec les élites de la communauté musulmane française, car le risque terroriste sur le territoire passera du rouge à l'écarlate. Et Dieu sait que les opportunités d'attentats extrêmement meurtriers, sont nombreuses dans une société ouverte.

Samir Amghar le meilleur spécialiste français du Salafisme pense que *"Le courant salafiste fonctionne comme une multinationale du religieux... C'est aujourd'hui et pour les années à venir un acteur incontournable de l'islam occidental."* Mais le sociologue constate que *«plus le salafiste s'enracine en Occident, plus il s'occidentalise et perd de sa verve»*. Par conséquent, *«l'attaquer de front c'est le renforcer, le traiter comme un interlocuteur est le meilleur moyen de le contenir pour faire émerger un salafisme assagi»*. Mais quelques événements internationaux récents montrent que le discours salafiste notamment dans sa version jihadiste n'est pas en voie d'apaisement. Il ne suffira pas de le dénoncer dans procéder à quelques révision importantes de notre politique extérieure.

ADDENDA : LE POUVOIR DE LA DERISION

Pour démontrer le pouvoir de la dérision dans le démontage du radicalisme musulman, la lettre adressée par le ministre canadien de la Défense à une militante libertarienne qui s'insurgeait contre le traitement des prisonniers jihadistes arrêtés en Afghanistan. Cette lettre a fait le tour du monde grâce à Internet ;

SUR LA DANGEROUSITE ET LES DROITS DE L'HOMME : LETTRE DU MINISTRE CANADIEN DE LA DEFENSE EN REPOSE A UNE MILITANTE LIBERTARIENNE 2004

National Defence Headquarters ;Major Gen George R. Pearkes Bldg, 15 NT
101 Colonel By Drive Ottawa , ON K1A 0K2 Canada,

Chère Madame,

Merci pour votre récente lettre exprimant votre profonde préoccupation concernant le sort des terroristes d'Al Qaïda capturés par les forces canadiennes, transférés ensuite au gouvernement Afghan et à présent détenus par leurs officiels dans les centres nationaux de regroupement des prisonniers en Afghanistan. Notre administration prend ce sujet très au sérieux et votre message est reçu avec considération à Ottawa.

Vous serez heureuse d'apprendre, grâce au souci de citoyens comme vous, que nous créons un nouveau département au sein de la Défense nationale, qui sera nommé P.C.A.R.T., soit Programme des Canadiens qui Assument la Responsabilité pour des Tueurs. En accord avec les lignes directrices de ce nouveau programme, nous avons décidé de faire venir au Canada un terroriste et de le placer sous votre responsabilité et votre surveillance personnelles. Votre détenu particulier a été sélectionné et sera convoyé sous escorte armée jusqu'à votre domicile de Toronto dès lundi prochain.

Ali Mohammed Ahmed bin Mahmud (vous pouvez l'appeler simplement Ahmed) sera pris en charge selon les normes que vous avez personnellement exigées dans votre lettre de réclamation. Il sera vraisemblablement nécessaire que vous fassiez appel à des assistants. Nous mènerons des inspections hebdomadaires afin de nous assurer qu'Ahmed bénéficie des soins et de toutes les attentions que vous recommandez avec autant de fermeté dans votre lettre. Malgré le fait qu'Ahmed soit un sociopathe extrêmement violent, nous espérons que votre sensibilité et ce que vous décrivez comme son très léger problème comportemental et vous aidera à surmonter ses troubles du caractère. Vous avez peut-être raison quand vous décrivez ces problèmes comme de simples différences culturelles.

Nous comprenons que vous ayez l'intention de lui fournir conseils et éducation à domicile. Votre terroriste adopté est redoutablement efficace dans les disciplines de close-combat et peut mettre fin à une vie avec des objets simples, tels que un crayon ou un coupe-ongle. Nous vous conseillons de ne pas lui demander de faire une démonstration lors d'une prochaine séance de votre groupe de yoga. Il est également expert en explosifs et peut en fabriquer à partir de produits ménagers. Peut-être vaut-il mieux que vous les gardiez donc sous clef, à moins que vous considériez (selon l'opinion que vous exprimiez) que cela risque de l'offenser. Ahmed ne souhaitera pas entretenir de relations avec vous ou vos filles (excepté sexuellement), dans la mesure où il considère que les femmes sont une espèce de marchandise sous-humaine. C'est un sujet particulièrement sensible pour lui et il est connu pour manifester des réactions violentes envers les femmes qui ne se soumettent pas aux critères d'habillement qu'il recommandera comme plus appropriées.

Je suis persuadé qu'avec le temps, vous en viendrez à apprécier l'anonymat qu'offre la burkha. Rappelez-vous que cela fait partie du bon respect des croyances religieuses, ainsi que vous l'écriviez dans votre lettre.

Merci encore pour votre souci. Nous apprécions vraiment que des concitoyens comme vous nous indiquent comment bien faire notre travail et nous occuper de nos congénères. Prenez bien soin d'Ahmed et souvenez-vous que nous vous observons.

Bonne chance et que Dieu vous bénisse, Cordialement,
Gordon O'Connor Ministre de la Défense Nationale du Canada.

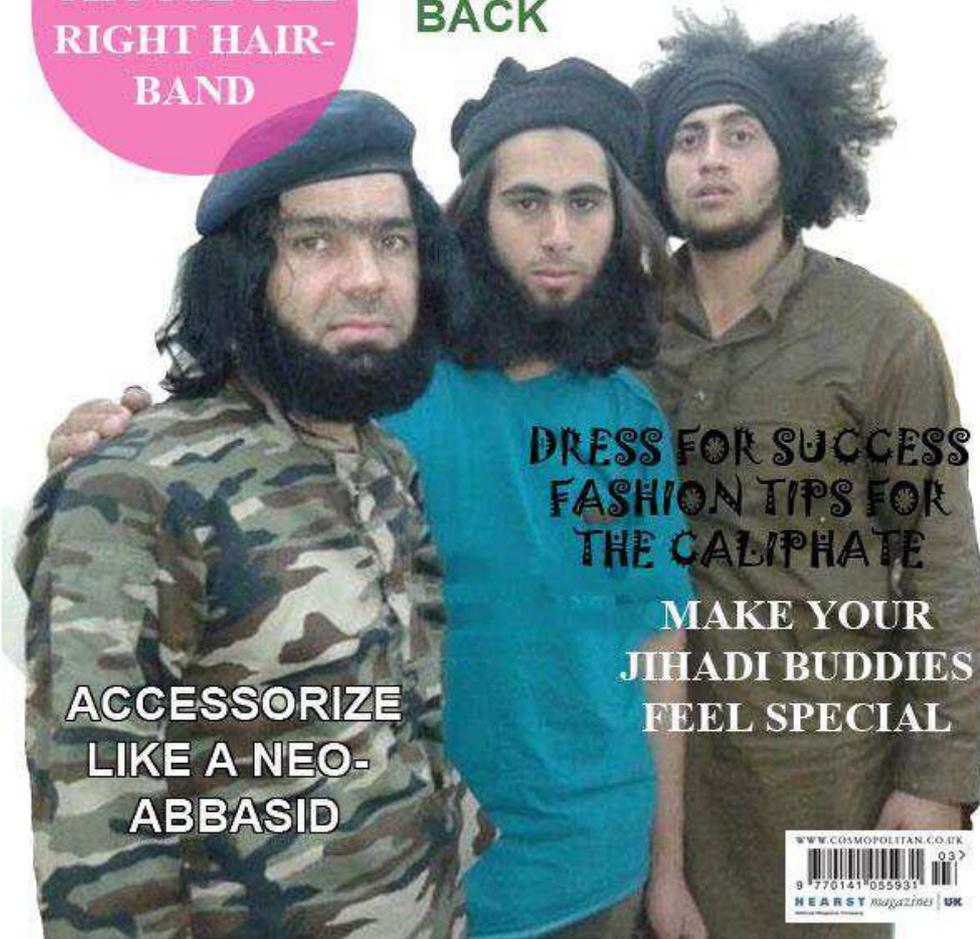
JIHADI VOGUE

JULY 2014

TIPS TO
CHOOSE THE
RIGHT HAIR-
BAND

WHY
KHAKI
IS
BACK

8 REASONS WHY
MOUSTACHES
ARE OUT!



DRESS FOR SUCCESS
FASHION TIPS FOR
THE CALIPHATE

MAKE YOUR
JIHADI BUDDIES
FEEL SPECIAL

ACCESSORIZE
LIKE A NEO-
ABBASID



POURQUOI LA FIN DU MONDE N'A CESSÉ D'ÊTRE REMISE À PLUS TARD

PETITES INCERTITUDES SUR L'APOCALYPSE

L'apocalypse est une vision propre aux monothéismes (juif au départ puis repris par les autres). Adorer le seul Dieu tout puissant, tandis que les autres peuples n'adorent que des divinités inférieures ou de faux dieux, implique que ce Dieu, justement jaloux d'être exclusivement adoré par une partie de l'humanité, détruira finalement les idolâtries attentatoires au culte qui n'est dû qu'à lui. Le genre apocalyptique, remonte au livre de Daniel (vers 164 avant Jésus-Christ), qui en a fixé les formes essentielles.

Activistes d'extrêmes-gauches, islamistes nostalgiques du « grand califat », néo-nazis nostalgiques d'un « grand Reich », néoconservateurs rêvant d'un « siècle américain », adeptes du New Age attendant l' « Ere du Verseau », Mormons, Témoins de Jéhovah ou Rastafari, toutes ces idéologies reposent fondamentalement sur les mêmes ressorts mentaux du millénarisme apocalyptique qui (quel que soit le référencement religieux) repose sur l'enchaînement suivant :

1. Des signes avant-coureurs de la catastrophe (bouleversement de la nature, phénomènes terrifiants, guerres, famines, apostasie universelle, etc.)
2. Une Prophétie annonçant la venue d'un Messie (Messianisme)
3. L'avènement du Messie (Parousie)
4. La guerre contre une coalition d'impies sous la bannière d'un Antéchrist incarnation du Mal absolu, s'achevant par l'écrasement total des coalisés par les armées du Messie
5. Le règne messianique avec une Jérusalem nouvelle, purgée des idolâtres qui la souillaient
6. La transformation du monde par la consommation de ce que l'ancien avait de corruptible et de mortel

Chez les Témoins de Jéhovah, la catastrophe sélective d'Armageddon épargnera tous ceux qui auront obéi scrupuleusement aux durs préceptes de Jéhovah, les autres finissant dans la fournaise... Quant aux heureux élus, ils auront droit à la vie éternelle et à une planète paradisiaque. Mais l'Apocalypse est retardée depuis plus d'un siècle. D'abord annoncée pour 1914, elle est passée à 1918, puis 1925, ... jusque 1975. C'est alors qu'ils ont renoncé à fixer des dates de prévision de fin du monde. Ils se contentent d'annoncer qu'elle est imminente.

2025: Les Elohim, ces extra-terrestres qui avaient contacté en 1973 le prophète Claude Vorilhon alias "Rael" pour retransmettre leur message à l'humanité toute entière, devraient se manifester officiellement au plus tard cette année-là, et être reçus en grandes pompes dans une luxueuse ambassade construite avec l'aide des cotisations des membres du mouvement raélien.

Le 21 Décembre 2012 fin du calendrier maya a inspiré beaucoup de monde

Ce jour s'annonce tragique, Terence McKenna, grand gourou de la "*cyber ethnopharmacologie*", invitant à découvrir le "*modèle géométrique de l'expérience psychédélique*". Il paraît que les "*vagues temporelles*" pourraient provoquer une "*augmentation exponentielle des niveaux planétaires*". Seule solution pour en échapper : voyager dans le temps...

Drunvalo Melchizedek est officiellement professeur de Yoga, et enseigne la

"*méditation Merkabah*". Au cours des stages "*La Fleur de Vie*" animés par un certain Jeff Wein ; il est présenté comme un "être venu de dimensions supérieures" ayant reçu des informations d'un "maître ascensionné" en la personne de "Thoth" alias "Hermes Trismagistus"... Selon Drunvalo Melchizedek, la méditation est le seul moyen de survivre au "grand passage dans la 4ème dimension" qui devrait se produire cette année-là !

Selon Kev Peacock, un « renversement magnétique du soleil » va provoquer le même effet sur la planète Terre. Nous mourrons dans d'atroces souffrances puisque c'est la numérologie biblique qui le dit...

Michael Drosnin, auteur de *The Bible Code*, affirme avoir trouvé un message caché dans le Pentateuch (Les 5 premiers livres de la Bible) prédisant qu'une comète va détruire toute vie sur la Terre.

2006 Les adeptes de Garum et Khnoum prévoient d'éviter la cataclysme final dans un bunker spécial conçu à cet effet.

Entre le 30 octobre et 29 novembre 2003 : Shoko Asahara, gourou de la secte meurtrière Aoum Shinriyokio au Japon, prédit le déclenchement de la guerre nucléaire totale qui détruira l'humanité, à l'exception de ses adeptes, évidemment ! Il voit dans le tremblement de terre qui frappe Kyoto le signe annonciateur qu'il attend.

2000 nouvelle version du Millénarisme : (qui ne fonctionne que dans le calendrier julien mais prétend régenter l'avenir du monde)

1er janvier : Gary North, fondateur américain de la "Reconstruction chrétienne" assure que le fameux Bug des systèmes informatisés, traitant les années avec deux chiffres seulement, provoquera le chaos total et la fin de notre ère... Mais les adeptes de la secte Hue (rien à voir avec le PCF) se rassurent car Maître Dang met tout en œuvre pour les sauver.

William Cooper, survivaliste américain, et chef d'un groupe paramilitaire d'Arizona, prône la lutte armée contre le diable. Il affirme qu'une chambre secrète de Gizèh (pyramides d'Egypte), s'ouvrira et que Satan, libéré, détruira le Monde.

Après les dates apocalyptiques planifiées au 31 mai 1998, 14 juin 1998, 21 juin 1998, 9 septembre 1998, 20 septembre 1998, puis la Pentecôte 1999, 20 juin 1999, 10 septembre 1999, oh et puis zut ! ce sera en l'an 2000. Marilyn Agee, petite dame protestante, n'en finit pas de reporter la venue du Ravissement.

12 mars : Boris Romanov et Albert Timashev, astrologues russes, ont découvert un « système périodique de 54 jours et 44 jours entre les éclipses de Lune », ce qui fait qu'un événement géologique majeur devait se produire le 17 septembre 1999. Rendez-vous raté apparemment.

5 mai : dans son livre *5/5/2000: Ice, the Ultimate Disaster*, Richard Noone annonce que la conjonction du Soleil, de Mercure, de Venus, de Mars, de Jupiter et de Saturne, avec la Terre et la Lune va provoquer l'ultime catastrophe : déplacement du pôle sud de l'axe de la Terre entraînant la fonte des glaces qui submergeront les continents, multiplications des tremblements de terre, changement climatiques, émission de gaz

mortels. Bref, la totale !

1999

Nostradamus avait prédit la fin du monde pour septembre, après la chute d'un météorite. Cela provoquera des « raz de marée, des nuages de poussière, des tremblements de terre, des ouragans et un bouleversement politique ». Les livres évoquant les prophéties de Nostradamus se vendent toujours très bien. Le 9 septembre, ou 9/9/99, est utilisé comme signal d'arrêt dans certains programmes d'ordinateurs et vous ne pourrez pas éviter le désastre, affirment les prophètes (y compris informatiques).

29 janvier : Maître Dang, de la secte HUE, annonce une inversion du courant de l'énergie dans le cosmos ; l'homme qui ne s'est pas préparé sera éliminé, son corps physique ne sera plus en harmonie et il devra se réincarner.

Août : si l'on rapproche les livres anciens (citations de la Bible, ou Nostradamus) des nouveaux, tels que les cartes astronomiques et le Bug de l'an 2000, les faits indiquent pour certains que l'Apocalypse n'est pas loin. La coïncidence de l'événement cosmique du 11 août semble correspondre à leurs prévisions. Paco Rabanne célèbre couturier, avait décidé de quitter Paris, pensant que la station spatiale russe MIR devait tomber sur la capitale pendant l'éclipse. Maître Dang, gourou de la secte HUE, prédisait la fonte soudaine de la banquise ce même jour mais... si et seulement si la Lune et le Soleil restent alignés.

11 septembre : Philippe Berg (surnommé Feivel Gruberger) est un pseudo-rabbin-new-age fondateur des « centres Qabbala » ; il compte parmi ses élèves Madonna, Courtney Love et Barbara Streisand. Moyennant contribution, il console les stars riches et névrosées, leur annonçant au besoin la fin du monde, où une « grosse boule de feu » devait faire exploser la Terre...

1998

Hero de Jong assurait par de savants calculs que la troisième guerre mondiale et la fin de notre ère devaient avoir lieu cette année. Une toute petite erreur de calcul sans doute...

31 mars : d'après le gourou taiwanais Hoh Ming Chen, Dieu allait atterrir en vaisseau spatial sur Terre pour « recueillir les Justes » et annoncer ses intentions sur la chaîne 18 dans une émission spéciale (sans coupure de pub).

8 août : une secte indienne annonce un cataclysme sur la terre ce jour-là, précédée par l'apparition dans tous les cadres de photo du monde entier de l'image du gourou... Des adeptes devaient partir se réfugier à Puttaparthi, en Inde.

1997 : L'auto-proclamé fils de Dieu et présentateur TV de sport Davis Icke décide que la fin du monde aura lieu en 1997, suivi des habituels tremblements de terre et inondations.

Cette même année, 39 adeptes de la secte Heaven's Gate se suicident collectivement pour atteindre « l'état supérieur ». Ils sont partis rejoindre le vaisseau spatial extra-

extra-terrestre dissimulé dans le sillage de la comète de Hale-Bopp.

Le magicien Aleister Crowley avait décidé qu'une guerre mondiale dévastatrice détruirait l'humanité cette année. (Ron Hubbard, fondateur de la Scientologie, était un grand admirateur d'Aleister Crowley).

1996

17 décembre : d'après le californien Sheldon Nidle, 15,5 millions de vaisseaux extraterrestres devaient détruire la Terre à coup de laser. Mais les anges nous avaient envoyés dans une énorme « projection holographique » pour nous sauver...

1995 : David Koresh, gourou de la secte des Davidiens, prédisait la fin du monde cette année. En fait, lui et de nombreux fidèles sont morts lors de la ferme de Waco au Texas en 1993 dans le Texas.

1993 : Marie Devi Khristo, de la Fraternité Blanche en Ukraine, prévoit que le monde touchera à sa fin le 14 novembre à midi... puis reporte l'événement à neuf jours plus tard.

1992 : 28 octobre : en Corée, le Pasteur Lee Jang Rim prévoit l'Apocalypse. Comme elle n'a pas lieu, certains de ses fidèles se suicident après avoir constaté l'erreur de leur chef spirituel.

1998 : Le scientifique Edgar Whisenaut, de la NASA, prévoit l'arrivée de l'Apocalypse cette année, ce qui rapporte beaucoup d'argent grâce à la vente des livres le concernant.

En attendant, Charles Taylor, un « enseignant en prophéties » aux USA qui prévoit également la fin pour cette année, organise des excursions vers la Terre Sainte, avec le billet de retour « si nécessaire ».

1987 : le Docteur Jose Arguelles prévoit que la fin est le 16 août, à cause de l'alignement des planètes supposé générer un faisceau galactique frappant la terre, avec les conséquences inévitables.

1967 Les chrétiens fondamentalistes s'attendent à ce que la guerre de six jours dans le Moyen-Orient déclenche le « ravissement », lorsque les justes seront supposés monter au ciel tandis que le monde périra dans les flammes... Le « millénarisme sioniste » semble surtout le fait de chrétiens fondamentaux qui voient dans la création de l'Etat d'Israël un signe annonçant la venue imminente du millénaire.

1955 : Le prophète Marian Keetch prédit des inondations importantes. Cette révélation lui aurait été autorisée lors de son contact avec des extra-terrestres. Mais comme la catastrophe ne s'est pas produite, il prétend qu'elle a été évitée par la puissance de la prière.

1910 : Lors de l'apparition de la comète de Halley, la secte Select Followers décida de sacrifier une vierge pour sauver la planète. La police est intervenue à temps pour sauver la jeune fille.

1757 : Le philosophe suédois Emmanuel Swedenborg, Dieu et les Séraphins, eurent de

longues discussions à propos de... la Fin du Monde. Ses livres inspirent encore tous les mouvements illuministes.

1736 : Les partisans d'un certain Whiston accourent sur la colline de Hampstead pour assister à la destruction de Londres, en tant que lever de rideau avant la fin du monde.

999 : Le pape Sylvestre II annonce le second avènement du Christ. Les chrétiens donnent leurs biens à l'Eglise, partent en pèlerinage vers les lieux saints, et brûlent les personnes soupçonnées de pratiquer la sorcellerie. On remarquera que le millénarisme qui depuis inspire nombre de prédicateurs apocalyptiques suppose l'adoption du calendrier julien.

ANNEXES

ANNEXE 1 LETTRE DE MALCOLM X APRES SON PELERINAGE A LA MECQUE (L'Oumma décrite par un Converti)

Après avoir quitté la Nation de l'Islam, en mars 1964, Malcolm X s'est rendu au Hajj. Voici un extrait de la lettre qu'Al-Hajj Malik El-Shabazz a écrite à ses anciens confrères de Harlem. Il leur explique ce qui l'a fait changer d'avis sur le racisme au cours de son voyage. Il est important de garder à l'esprit que cette lettre a été écrite à un moment où l'histoire des Noirs américains, aux États-Unis, était en pleine ébullition.

« Jamais je n'ai connu d'hospitalité aussi sincère ni de fraternité aussi bouleversante que celles des hommes et des femmes de toutes races réunis sur cette vieille Terre Sainte, patrie d'Abraham, de Mohamed et des autres prophètes des Saintes Écritures. Durant toute la semaine qui vient de passer, j'ai été à la fois interdit et charmé par la bonté et la gentillesse déployées, autour de moi, par des personnes de toutes les couleurs...

« Il y avait des dizaines de milliers de pèlerins, qui étaient venus de partout à travers le monde. Ils étaient de toutes les races, il y avait des blonds aux yeux bleus et des noirs africains. Mais nous nous soumettions tous aux mêmes rituels, dans un esprit d'unité et de fraternité que mes expériences, aux États-Unis, m'avaient amené à croire impossible entre un Blanc et un Noir.

« L'Amérique a besoin de comprendre l'islam, parce que c'est la seule religion qui ignore le racisme. À travers mes voyages dans le monde musulman, j'ai rencontré, discuté et même mangé avec des gens que nous aurions considérés comme des Blancs, aux États-Unis – mais la mentalité du Blanc était absente de leur esprit et avait été remplacée par l'islam. Jamais auparavant je n'avais vu une telle fraternité réunissant des gens de toutes les races.

« Peut-être serez-vous renversés par ces mots, surtout venant de moi. Mais ce que j'ai vu et vécu au cours de ce pèlerinage m'a obligé à réviser certaines idées qui étaient miennes, à rejeter certaines conclusions auxquelles j'étais parvenu. Cela n'a d'ailleurs pas été très difficile. Car en dépit de mes fermes convictions, j'ai toujours été un homme qui sait faire face à la réalité et qui l'accepte, qui aime vivre de nouvelles expériences et apprendre de nouvelles choses. J'ai toujours gardé un esprit ouvert, ce qui est nécessaire à une flexibilité qui va de pair avec toute quête intelligente de la vérité.

« Au cours de mes onze derniers jours, ici, dans le monde musulman, j'ai mangé dans le même plat, bu dans le même verre, dormi sur le même tapis et prié le même Dieu que mes frères musulmans aux yeux les plus bleus, aux cheveux les plus blonds et à la peau la plus blanche qui soient. Dans leurs paroles comme dans leurs actes, les musulmans « blancs » sont aussi sincères que les musulmans « noirs » d'Afrique, qu'ils soient du Nigéria, du Soudan ou du Ghana. Nous sommes véritablement frères. Parce qu'ils croient en un seul Dieu, ils excluent de leur esprit, de leurs actes et de leurs comportements toutes considérations raciales.

« J'ai pensé, en les voyant, que si les Blancs américains admettaient l'Unicité de Dieu, ils pourraient peut-être admettre également l'unicité de l'homme et ils cesseraient de s'affronter, de nuire à autrui pour des raisons de couleur.

« Le racisme étant le véritable cancer de l'Amérique, nos « chrétiens » blancs devraient se pencher sur la solution islamique du problème; solution qui a fait ses preuves, et qui pourrait peut-être intervenir à temps pour sauver l'Amérique d'une catastrophe imminente – celle-là même qui s'est abattue sur l'Allemagne raciste et qui a fini par détruire les Allemands eux-mêmes.

« Chaque heure passée ici en Terre Sainte m'a permis de mieux comprendre le problème racial des États-Unis. On ne saurait blâmer le Noir pour son agressivité dans ce domaine : il ne fait que réagir à quatre siècles de racisme conscient de la part des Blancs. Mais si le racisme mène l'Amérique au suicide, je crois que les jeunes Blancs de la nouvelle génération, ceux des universités, verront ce qui crève les yeux, et que nombre d'entre eux opteront pour la vérité spirituelle. C'est le seul moyen qu'ait encore l'Amérique d'éviter le désastre auquel mène inévitablement le racisme.

« Jamais je n'ai été honoré comme ici. Jamais je ne me suis senti plus humble et plus digne. Qui aurait cru qu'un simple Noir américain serait comblé de tant de bénédictions. Il y a quelques nuits de cela, un homme que l'on aurait appelé un « homme blanc », aux États-Unis, un diplomate de l'ONU, un ambassadeur, un ami des rois, m'a gracieusement cédé sa suite à l'hôtel, m'a donné son lit pour la nuit. Jamais je n'aurais même rêvé d'être l'objet d'un pareil honneur, d'un honneur qui, aux États-Unis, aurait été réservé à un roi, et non à un Noir.

« Louanges à Dieu, le Seigneur des mondes !

El-Hadj Malik El Shabbazz (Malcolm X).

ANNEXE 2 : LE PROBLEME DES AUMONIERES MUSULMANS/ ETAT DES LIEUX^{lxv} (Ouisa KIES)

En janvier 2013, on comptait 1311 intervenants cultuels dont 390 rémunérés, les autres étant bénévoles, avec une forte disproportion : 668 catholiques, 339 protestants et seulement 164 musulmans.

Le recrutement : entre engagement et réserve

Les aumôniers ont pour mission de célébrer le culte, apaiser les détenus le temps de leur peine, et leur apporter le soutien religieux afin de lutter contre la récidive et leur permettre leur réhabilitation. L'agrément s'obtient après une enquête de moralité effectuée par les services de police, ensuite le préfet donne un avis favorable et c'est la Garde des sceaux qui nomme les aumôniers. La plupart des aumôniers musulmans apprennent sur le terrain :

« J'ai été affecté en 2007 à la prison, bien sûr que quand j'ai été orienté là-bas je me suis formé sur place grâce à un autre aumônier musulman déjà en place qui m'a bien accompagné jusqu'à que je saisisse et puis après on m'a donné l'agrément général, au niveau du ministère et de la préfecture, mais bien entendu avant d'entrer en prison il y a eu des enquêtes policières judiciaires et il n'y avait aucun problème »

Leur nombre a été multiplié par trois en 10 ans, mais il y a toujours une pénurie de volontaires malgré les demandes « pressantes » de l'administration pénitentiaire. Certains Imams considèrent en effet qu'un détenu est de ce fait « *un mauvais musulman* » car il a fauté en commettant un délit ou un crime, ils ne veulent pas côtoyer « *un monde aussi violent* », explication avancée par plusieurs aumôniers interviewés : « *Personne ne voulait aller en prison... Ils veulent devenir aumôniers pour aller dans les hôpitaux, dans les écoles et c'est tout. Par exemple pour l'armée il y a eu a des volontaires parce qu'ils sont payés mais pas pour les prisons. Dans ma promotion⁴ j'étais le seul à vouloir aller en prison...* ».

Les aumôniers sont dans un premier temps recrutés par leur institution religieuse, dans la majorité des cas l'aumônier national, aidé par les aumôniers régionaux, par le bouche à oreille, ou par des formations organisées par des représentants du CFCM. Une aumônière musulmane confie qu'elle a été appelée par une aumônière catholique au milieu des années 90 parce qu'elle était déjà très impliquée dans la vie associative locale dans la région Nord. Quand le manque se fait sentir, il n'est pas rare en effet que certains aumôniers catholiques sollicitent des Imams de quartier pour trouver un intervenant fiable. Les relations entre les différentes aumôneries sont cordiales, bien que rares.

Des responsabilités sans statut

Les aumôniers sont bénévoles, certains sont indemnisés et peuvent percevoir entre 200 et 750 euros par mois.

⁴ Il existe des formations (cours théologie et institutions françaises) pour devenir imams et/ou aumôniers, elles sont rares et longues, mais ne sont pas obligatoires.

« On reçoit énormément de candidatures spontanées ; il y a les étrangers qui ne s'expriment qu'en arabe or ce n'est pas possible de les envoyer en détention, du fait même qu'ils doivent faire leur prêche en français mais aussi parce qu'ils doivent pouvoir communiquer avec l'administration pénitentiaire. Il y a ceux qui n'ont que des papiers provisoires pour rester sur le territoire français. Ils sont certainement engagés et maîtrisent souvent les bases de la religion mais leur situation administrative précaire pose un problème de gestion à l'aumônerie.... Il y aussi ceux qui ont un savoir significatif et une connaissance théologique confirmée, mais ils ont déjà un poste d'Imam local qui ne leur permet pas d'être présent le jour de culte le vendredi en détention, étant eux-mêmes chargés de faire le prêche dans leur mosquée. Ils interviennent éventuellement pour des visites individuelles. Enfin, il y a les jeunes diplômés qui ont fait des études supérieures très poussées, ils souhaitent s'engager en tant qu'aumôniers car ils ne trouvent pas de travail ! ». « Ils pensent à tort que cet engagement peut leur servir de tremplin pour obtenir un emploi ». « Etre aumônier n'est pas un travail », c'est un engagement et surtout « Il n'y a pas de salaire et pas de sécurité sociale, devenir aumônier [implique] d'être dans une situation confortable à l'extérieur » (Aumônier national).

Pour les nouveaux aumôniers, l'administration pénitentiaire régionale organise une formation annuelle pour les aider à s'adapter à l'intervention carcérale à partir de la réglementation pénitentiaire, unique occasion de rencontrer dans un cadre formel les autres aumôneries. Chaque aumônerie organise des réunions régulières, moments d'échanges de pratique :

« Nous avons des réunions entre nous, aumôniers musulmans, dans lesquelles on échange sur les problèmes que l'on peut rencontrer. L'aumônier national vient aussi lors de ces réunions. L'aumônier régional est plus présent, il peut nous appeler en dehors de ces réunions, il peut nous rencontrer pour quelque chose en particulier. Par exemple, il peut nous demander d'aller voir tel détenu qui se trouve dans telle ou telle prison... C'est la famille du détenu qui prend contact avec l'aumônier régional des prisons, ce n'est pas l'administration qui en fait la demande.». (Aumônier région parisienne).

Il y a très peu de formations organisées par l'aumônerie et quand elles existent, elles sont très longues. C'est un investissement important et si ce type de formation devenait obligatoire, cela supposerait de donner un statut. C'est pourquoi on trouve beaucoup de jeunes retraités dans ces formations. Les aumôniers qui ont une activité professionnelle en dehors de leur engagement ne sont pas présents régulièrement en prison. Au-delà de l'investissement personnel, c'est aussi un investissement financier pour ceux qui ne bénéficient pas d'indemnités ou de frais de déplacement :

« Lorsque je me rends en détention, les quelques 150 km que je fais dans la journée ont un coût, de même lorsque j'apporte des livres, des tapis de prière, billets de train, repas etc. On peut aimer son frère et vouloir faire le bien mais il y a des limites, alors on arrive à se débrouiller ».

Plusieurs aumôniers refusent l'indemnité ou démissionnent notamment lorsque ces indemnités, sont « comptabilisées comme des revenus sur la déclaration d'imposition », « certains retraités ont vu leur pension de retraite diminuer... les demandeurs d'emploi ont décidé d'arrêter parce qu'ils voyaient leurs indemnités Assedic diminuer et l'augmentation du coût journalier de la cantine de leurs enfants doubler ».

L'absence de statut, les difficultés rencontrées sur le terrain sont amplifiées pour l'aumônier musulman contrairement à l'aumônier catholique par exemple. L'âge moyen des intervenants musulmans est bien inférieur à celui des catholiques, même s'il reste élevé (62 ans) par rapport à la jeunesse de la population carcérale⁵ ; ainsi nombreux sont ceux qui ont une activité professionnelle en dehors.

Le rôle des aumôniers musulmans : l'organisation du culte

Les détenus ne peuvent pas effectuer de prières collectives en dehors de la présence de l'aumônier, idem pour la célébration des fêtes religieuses. L'aumônier ne doit pas juger, surveiller ou contrôler le détenu, n'étant pas fonctionnaire de l'administration pénitentiaire, il est partenaire :

« En tant qu'aumônier, on nous a appris qu'il est interdit de dire à un détenu pourquoi tu es là, c'est interdit. On n'a pas le droit de savoir quel motif l'a amené en prison. Et quand ils ont besoin d'en parler, c'est lui qui veut et je dis « taisez-vous » ; je n'ai pas besoin de parler de ça en public je ne veux pas, mais bon en individuel » (Aumônier en région parisienne).

Le premier rôle de l'aumônier dans les textes est d'accompagner les détenus et d'organiser le culte et d'aller et venir. Être aumônier est « un devoir envers soi-même », c'est le credo de tous les aumôniers rencontrés : « nous sommes là pour les reconforter et leur permettre d'exercer leur religion. On leur apporte aussi des colis pour l'Aïd, parce que c'est la fête » (Aumônier national).

Différence notable avec les autres aumôneries, l'aumônerie musulmane répond plus volontiers à des demandes matérielles : « ils me disent qu'ils n'ont pas de tapis alors je leur apporte, je leur achète des calendriers pour la prière et les horaires, un chapelet, un kamis... »

L'aumônier musulman devrait avoir un rôle d'accompagnement et d'écoute à l'image des autres aumôneries mais le manque d'effectifs l'oblige à aller « à l'essentiel » notamment la demande de prière collective le vendredi. Il agit dans l'urgence et passe son temps à courir entre la prison et son activité extérieure. L'accompagnement n'est pas « psychologique » pour la plupart et lorsqu'il est individuel, il s'agit de donner « un cours particulier pour apprendre à faire la prière ».

« - Qui sont ces détenus que vous rencontrez individuellement en cellule ? - Ce sont des détenus musulmans qui font la demande, qui ne sont pas présents au culte, qui n'ont pas encore été inscrits et aussi ceux qui ont des choses personnelles à me demander, et moi je propose d'aborder des choses lorsque je peux. Ils me saisissent dans la cellule et là j'explique : ...ça c'est interdit et ça ce n'est pas interdit. Mais il faut dire que beaucoup ne connaissent pas grand-chose aux règles religieuses et tout d'abord savoir faire les ablutions... Lorsqu'on fait ses ablutions je signale qu'il ne faut pas gaspiller l'eau parce que c'est haram ».

⁵ 50% de la population carcérale à moins de 30 ans ; Voir « les chiffres clés de l'administration pénitentiaire, direction de l'administration pénitentiaire », ministère de la Justice, Janvier 2013.

La présence de la religion en détention devient une affaire de « morale », il y a « le bien et le mal », c'est justement la moralisation de soi qui est à la base de l'action. Les accompagnements individuels sont demandés lorsqu'un proche du détenu est décédé, pour faire des invocations au mort, les musulmans en prison sont constamment dans un rapport au collectif.

«Entre respect et méfiance »

L'objectif de l'administration pénitentiaire serait d'encourager l'individualisation de l'islam plutôt que la communauté, mais impossible pour le moment et du fait d'un manque important d'effectifs. Par ailleurs, leur image est controversée par un nombre significatif de détenus, qui les considère comme « *des vendus* » ou « *des traîtres* » qui travaillent pour le compte de l'administration pénitentiaire. Des détenus, déclarent ne pas souhaiter s'inscrire au culte, de peur « *d'être fichés* ». « *L'Imam est bien gentil mais c'est un islam traditionnel et puis il y a le flicage. On va être fichés comme des extrémistes si on va au culte, ... c'est un moyen d'avoir une liste pour la remettre à la DCRI pour quand on sortira* ».

L'aumônier est « polyvalent », il doit assurer le culte, être à l'écoute des demandes individuelles et faire le lien entre la direction des établissements et les détenus. Depuis la fin des années 90, il endosse, malgré lui, un rôle qui lui est propre, « la lutte contre les formes de radicalisation religieuse ». Après l'affaire Merah, 30 postes d'aumôniers à mi-temps sur 3 ans ont été créés. L'aumônerie musulmane est aujourd'hui l'outil qui va permettre d'atténuer les frustrations exacerbées des détenus et ainsi lutter contre les dérives radicales. La majorité des aumôniers interrogés reconnaissent que s'il existe des pratiques très rigoristes de l'islam avec la présence des salafistes, rares ont été ceux qui ont tenté d'imposer leurs règles lors des séances collectives :

« Une fois il y en avait un ou deux qui voulaient répondre à ma place au sujet des bases de l'islam, alors j'ai dit non ce n'est pas possible, vous ne pouvez pas prendre ma place, ici c'est moi qui dirige... Voilà ce que j'ai répondu. Alors bien entendu, je leur réponds directement à eux, je leur parle séparément du reste des autres détenus, parce qu'en groupe, ils pourraient se vexer... ça n'arrive presque jamais, trois fois seulement depuis que j'interviens. » (Aumônier région parisienne)

Plusieurs facteurs pourraient expliquer : « *la radicalisation religieuse n'est pas due à la prison car les personnes arrivent en prison avec beaucoup de problèmes, des ruptures, des échecs et beaucoup de souffrance. La prison ne fait qu'accentuer ces difficultés. Dans tous les lieux d'enfermement, la religion devient un refuge, un moyen de se faire pardonner et d'apaiser ces obstacles. Les dernières statistiques carcérales montrent d'ailleurs l'expansion des maladies psychiatriques... La problématique du radicalisme existe bien mais s'il est nécessaire de rester vigilant, il faut éviter lors du repérage de mettre la pression sur tous les musulmans. Par exemple, un homme qui garde sa barbe n'est pas forcément radical.* »

La première frustration est l'absence de la prière du vendredi en ayant le sentiment que l'islam est maltraité par l'institution « *c'est la direction qui méprise l'islam* ». Un détenu en maison d'arrêt explique :

« ...Les Basques et les Corses sont regroupés, pas mélangés aux autres. Pour nous, ce n'est pas pareil mais on ne nous donne pas d'explications. Si on demande à se

rapprocher d'un autre frère, alors on va être considéré comme faisant du prosélytisme ».

Le phénomène des rumeurs et de victimisation, accentue ces griefs réels ou imaginaires (la clef des cellules est confiée à tous les aumôniers « *sauf aux aumôniers musulmans* »). L'écrasante majorité considère en effet que les musulmans sont systématiquement désapprouvés :

« Faire ses prières ou porter la barbe et on dit de nous qu'on est des terroristes ». « Les prières collectives, pour eux, c'est du prosélytisme ... Ici il n'y a pas de salle de prière, il y a une loi qui est sortie du ministère, une note de service pour interdire les rassemblements ». « Tout le monde ici rêve de pouvoir faire la prière du vendredi. Ici, la maltraitance et l'humiliation subie nous orientent spontanément vers la religion. Il y a des problèmes d'organisation, et puis il n'y a pas de possibilité de voir l'Imam en individuel. Cet Imam s'occupe des trois divisions, il est âgé et n'a pas beaucoup de temps pour recevoir tout le monde, on le comprend, c'est bien ce qu'il fait déjà, en plus il est malade. »

Les détenus respectent la figure « paternelle » de l'aumônier, mais l'islam des jeunes est en rupture avec l'islam des parents. L'aumônier refuse de leur donner un espace libre de parole, parce qu'il n'ose pas parler de certains sujets, pour ne pas se mettre en porte-à-faux avec l'administration pénitentiaire. Un détenu déclare :

« L'Imam est trop faible, normalement il devrait parler de choses pour expliquer l'islam aux jeunes [mais] quand j'ai dit quelque chose il a fermé la discussion. ... Je pense qu'il a peur... Il ne connaît pas bien l'islam, il ne connaît rien »

La religion peut être utilisée comme un moyen d'exprimer sa révolte par rapport aux conditions de détention et aux discriminations subies. Dans ce cas l'islam en tant que contre-pouvoir devient un prétexte de contestation, l'islam étant considéré comme la religion « potentiellement dangereuse ».

L'aumônier républicain a une connaissance théologique confirmée pour laquelle « l'observation scrupuleuse du rite musulman est essentielle ». L'intérêt est de revenir régulièrement lors des prêches pour rappeler la nécessité d'avoir un bon comportement, d'être respectueux des règles républicaines. Selon un aumônier d'une maison d'arrêt :

« Il faut faire quelque-chose pour ces adultes en prison, c'est que l'éducation a dû déraiper complètement et aussi dans la religion.....Je dis « vous êtes en prison parce que vous avez commis des délits et donc vous êtes punis par la société et donc il faut demander pardon à Dieu, car bien sûr il vous voit. Lorsque vous sortirez de la prison, que vous serez dans la société il faudra trouver un emploi, un logement et trouver une famille qui veuille bien vous épauler pour essayer d'oublier et de partir sur le bon chemin ». La fin de la séance de culte se termine par une prière collective.

« Je suis autorisé à rester 90 minutes de 14h à 15h30 ... alors quand je rentre à 14h, à ce moment-là on regroupe tous les détenus musulmans à partir de la liste que j'ai demandée ... On commence par une conférence..., d'abord je dis qu'il faut se respecter et respecter les autres, et sur ça il n'y a pas de difficulté. J'explique ça pendant environ trois quarts d'heure. ... Quand on commence la conférence, personne ne doit poser de questions, à la fin je demande si quelqu'un a une question à poser mais uniquement [en lien] avec le sujet traité, car il est interdit de parler de politique sinon

je l'exclus tout de suite. ». (Aumônier région parisienne). *« A la fin du prêche..., je fais l'appel à la prière et je dirige la prière. Ce n'est pas aux détenus (de le faire) et ensuite après la prière bien entendu je fais des invocations de ce qui est normal... et puis après c'est l'heure que je reparte. »* (Aumônier région parisienne)

L'aumônier traditionnel est âgé par rapport à la moyenne d'âge des aumôniers, il est immigré en France depuis presque deux générations. Il est dans un rapport conflictuel avec l'institution pénitentiaire mais il se « soumet » aux règles de la détention. Il comprend les frustrations des détenus et il ne cache pas son ressentiment par rapport au mépris de certains agents de surveillance : *« les surveillants nous rendent la vie difficile ! On a une heure de culte mais on perd plus de 30 minutes à attendre les détenus, il y a toujours des problèmes de retard, mon collègue d'ailleurs a eu une confrontation avec un surveillant, il a décidé d'en parler à l'aumônier national et au directeur de l'établissement. Ils n'aiment pas les musulmans c'est comme ça mais on patiente ».*

Les échanges avec les détenus ont pour objectif de les reconforter, il les visite surtout collectivement et pour les fêtes religieuses. Les thèmes abordés sont le halal et le haram : *« l'islam est bafouée, on se sent constamment sous pression, ça a toujours été comme ça et ce sera comme ça, alors il faut patienter, c'est pour ça que lors de l'Aïd vous m'avez entendu répéter aux détenus plusieurs fois, la patience, le pardon et l'espoir... l'espoir d'être dans la satisfaction incha'allah... ».*

L'aumônier-confident est souvent une femme qui organise des groupes de parole à défaut de faire le prêche lors du culte. Les femmes musulmanes représentant moins de 4% de la population pénale et l'aumônrière peut rencontrer régulièrement individuellement chacune, dans un rapport à l'individu proche de celui qu'entretiennent les catholiques avec les détenus. Son intervention en groupe ou en individuel contribue à resocialiser ou reconstruire une estime de soi qui fait terriblement défaut en prison. Cet aumônier considère l'aumônerie catholique comme un modèle à adopter : *« Mon rôle serait de dire aux personnes vulnérables et fragiles de faire leur propre choix, leur permettre d'être libre au niveau de la pensée et surtout de ne pas dépendre de quelqu'un au niveau de sa spiritualité... c'est ce que font les catholiques, et ils le font bien... nous devons en tant que musulmans prendre exemple sur eux ».* (Aumônrière dans la région nord). L'aumônier-confident existe dans les quartiers d'hommes mais du fait de la surpopulation, l'offre est bien inférieure à la demande. Par ailleurs, les hommes revendiquent dans la grande majorité des cas le culte collectif.

Il faut conserver à l'esprit que la population musulmane y est surreprésentée, mais surtout que dans les affaires de terrorisme, les délais de garde à vue dépassent l'imagination (8 ans pour M A (Lille) et confortent le sentiment d'injustice.

Les moyens paraissent très insuffisants mais on est en droit de se demander si la population ciblée installée dans un sentiment de victimisation et de revendication d'application de la loi (qu'ils ne connaissent souvent pas) peut réellement être déradicalisée par la simple répression carcérale (voir les 11 interviews menés en prison). Un suivi avec des mesures d'accompagnement à la fois théologiques et sociales est probablement nécessaire.

En mesure d'assumer sa responsabilité dans tous les domaines de la vie de la société, la communauté musulmane de France affirme son identité, sa culture et sa religion. Elle aspire à mieux préciser sa place, son rôle et sa contribution dans la société. Rejetant le repli communautariste, les musulmans de France projettent tous leurs efforts dans une communauté de destin portée par une intégration juste, loyale et solidaire. L'Islam s'il est unique en sa doctrine, il est multiple dans son histoire et ses expériences. En France, il adopte comme principe fondateur le respect des règles et des lois républicaines. Elles fondent le vivre ensemble et assurent l'épanouissement harmonieux des hommes et des femmes de ce pays.

Les musulmans de France aspirent à l'union de tous, sans distinction d'origine ethnique, nationale, linguistique ou d'obédience d'écoles ou schismatiques. Ils considèrent la laïcité comme un acquis majeur du vivre ensemble et de la non-discrimination des citoyens.

Les musulmans de France désirent se joindre au mouvement de renouveau et de reviviscence de la pensée religieuse de l'Islam¹. Ils s'inspirent des grands réformistes musulmans. Le Renouveau s'entend comme une action de "contextualisation", dans le temps et dans l'espace, de la compréhension de la religion et l'ajustement de son application dans une société en perpétuel développement et transformation. Prônant la tolérance religieuse et un dialogue avec l'État et les cultes, les musulmans de France affirment leur aspiration à une identité culturelle et religieuse authentique dans la liberté et dans le cadre des institutions. Les musulmans de France désirent réaliser leur unité et manifester leur expression pour et par eux-mêmes dans les débats et questions qui les concernent :

- L'Islam est parfaitement compatible avec les lois de la République. Nul besoin de texte nouveau, d'adaptation législative ou d'évolution jurisprudentielle : l'Islam trouve tous ses repères dans le droit commun.

1 *Coran XIII-11* : « ... Allah **ne change rien** d'une communauté sans que chacun des individus qui la compose **n'ait changé** en lui-même. »

S'adressant à son peuple, Shu'aib dit : « **O mon peuple ! ... Je ne veux que la réforme (Islâh), autant que je le puis. Et ma réussite ne dépend que d'Allah** » *Coran XI-88*

- Vivant dans le temps et l'espace de leur société, les musulmans de France affirment leur volonté d'ouverture et de paix dans le rejet de la violence et la condamnation de toute menée subversive, terroriste ou criminelle. Tout musulman doit avoir à cœur de se démarquer nettement de l'extrémisme. Les lieux de culte et les mosquées ne sont dédiés qu'à l'adoration de Dieu, et à rien d'autre. Les musulmans de France appellent les pouvoirs publics à conjuguer leurs efforts avec les familles musulmanes et les responsables religieux pour juguler les actions, subversives et radicales, qui ternissent l'image de la religion musulmane.

- Les musulmans de France aspirent à vivre leur foi dans un cadre digne et reconnu, respectueux de la loi. La visibilité du culte ne devrait susciter ni aversion ni provocation.

- Les musulmans de France appellent à la reconnaissance des aspirations de sa jeunesse, qui souffre d'inégalité dans son accès à l'éducation et au travail.

- Les musulmans de France reconnaissent pleinement l'égalité entre l'homme et la femme. Ils appellent à l'épanouissement personnel et professionnel des femmes musulmanes, dans le cadre de la loi.

- Les musulmans de France considèrent que le voile est une prescription religieuse. Si nombre d'entre eux ont pu vivre la loi sur l'interdiction du port du voile à l'école publique comme une injustice, ils respectent les choix de la communauté nationale. Les musulmans de France, suivant la position adoptée par la majorité des théologiens musulmans, considèrent que le port du « voile intégral » n'est pas une obligation religieuse.

- Les musulmans de France voient avec inquiétude la multiplication des actes antimusulmans et la récurrence d'un discours islamophobe chez les acteurs sociaux et politiques. Ils demandent aux pouvoirs publics de rester vigilants face à cette dérive préoccupante. Ils reconnaissent devoir s'impliquer pour modifier l'image de l'Islam dans la société.

- Les musulmans de France rejettent le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. Ils dénoncent toute forme de stigmatisation ou de discrimination liées à la religion.

- L'Islam recommande la science et honore les savants. La bioéthique musulmane a pour principe le respect de la vie. Le médecin, homme ou femme, est pleinement responsable de ses malades. On ne peut récuser ni l'un ni l'autre. La bioéthique musulmane pose pour principe que l'embryon a le même statut que la personne vivante, dès la fécondation. En outre, la procréation médicalement assistée n'est licite que dans la mesure où la filiation légitime est respectée. Le suicide, l'euthanasie sont interdits.

- Les Musulmans de France tiennent à préserver et à entretenir la mémoire des leurs qui se sont sacrifiés pour la France, qui par le sang versé durant les guerres nationales, qui par leur travail pour l'édification de son économie, sont les véritables fondateurs de l'Islam de France.

LES MUSULMANS AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

ARTICLE 1 : LA LAÏCITÉ, PRINCIPE DU VIVRE ENSEMBLE ET DE LA NON-DISCRIMINATION DES CITOYENS DE TOUTES CONFESSIONS

Le principe de la laïcité fait de la France une République, neutre envers les religions et respectueux de la liberté de conscience.

En conséquence, la France assure à tous les citoyens la liberté de croire ou de ne pas croire, de pratiquer ou de ne pas pratiquer une religion. Dans ce cadre, l'apport des concitoyens de confession musulmane se confirme de jour en jour. Cette contribution positive s'illustre dans les domaines économique, politique, scientifique, culturel, sportif, artistique et bien d'autres encore.... Malgré les confusions, la devise de la République demeure : « Liberté, Égalité,

Fraternité ». Les musulmans de France sont attachés à :

- La liberté de croyance pour tous les citoyens,
- L'égalité entre tous les citoyens au-delà de leur origine ou de leur religion,
- La fraternité entre les différentes composantes de la communauté nationale.

Les musulmans de France n'aspirent qu'à vivre sereinement et paisiblement leur spiritualité, en évitant toute provocation et en refusant toute stigmatisation.

Les musulmans ont également besoin d'ouverture. Ils ont besoin de s'ouvrir à la société dans laquelle ils vivent, ainsi qu'à toutes ses composantes religieuses, culturelles, syndicales, politiques, etc. Une telle ouverture à l'autre, rejetant toute forme d'archaïsme, ne peut avoir que des retombées positives sur la société.

ARTICLE 2 : CITOYENNETÉ

Les musulmans de France se reconnaissent pleinement dans le concept de citoyenneté, entendu comme le fait pour une personne, d'être reconnue comme membre

d'un Etat, nourrissant un projet commun auquel il souhaite prendre une part active. La citoyenneté comporte des droits civils et politiques et des devoirs civiques définissant le rôle du citoyen de toute confession, au sein d'une société et face aux institutions. La citoyenneté symbolise le respect des droits et devoirs du citoyen français musulman au sein de la société française. Chaque citoyen musulman se doit de respecter la citoyenneté telle qu'elle est établie par les lois françaises de la République. Celle-ci reconnaît la diversité et la pluralité de la société, ne faisant aucune distinction entre les croyants ou non. Elle prône la solidarité, l'égalité et la tolérance. Le Droit de Vote est un outil fondamental et indispensable à l'intégration des musulmans de France. Il véhicule un fort sentiment d'appartenance à une société, à une communauté nationale. Au-delà de ce qu'il représente, ce droit de Vote confère une position sociale reconnue au sein de la société. Il favorise également une participation constructive aux différents sujets de société concernant les musulmans français. Les musulmans aspirent à participer aux débats nationaux du pays.

Les musulmans sont en droit de revendiquer que leur citoyenneté ne puisse être assimilée à une citoyenneté de seconde zone ou de faire l'objet d'une quelconque remise en cause. Le musulman est d'abord un citoyen. Il affirme ou non, ensuite, son appartenance religieuse.

ARTICLE 3 : LA FEMME MUSULMANE

Au début de l'Islam, les femmes ont acquis et mérité une personnalité juridique entière. En effet, le Coran confère une égalité totale aux femmes et aux hommes². À rebours des récurrentes accusations non fondées qui pèsent sur l'Islam, la femme musulmane jouit d'un rôle primordial dans la société. En France, l'égalité homme femme ne heurte en rien la conception musulmane. Bien au contraire, depuis l'avènement de l'Islam et dans les temps modernes, les principaux défenseurs de la place de la femme musulmane dans la société contemporaine ont toujours favorisé son épanouissement.

2 « Et les femmes ont des droits sur les hommes semblables à ceux que les hommes ont sur elles » (Coran,2:228)

ARTICLE 4 : LA JEUNESSE MUSULMANE

L'avenir et la réussite des jeunes musulmans font partie intégrante des aspirations des musulmans de France. La communauté musulmane lutte contre de nombreux handicaps liés aux difficultés rencontrées par sa jeunesse (difficultés, situation précaire des jeunes, travail, discrimination, islamophobie, racisme, fléaux sociaux). Au-delà de cette difficulté, une composante importante de la communauté réussit de plus en plus à intégrer de Grandes Écoles et obtient à la fin de ses études des diplômes et des postes importants, en tant que cadres au sein de grandes entreprises, dans de grands groupes ou encore même au sein de divers partis politiques. Quotidiennement, les jeunes musulmans apportent la preuve que l'Islam n'est pas le problème de la démocratie. Nourris de leurs références religieuses et culturelles authentiques, ils s'affirment pleinement comme citoyens du troisième millénaire. Néanmoins, deux obstacles majeurs s'opposent à leur épanouissement. L'école publique peine à faire réussir les enfants issus des milieux les moins privilégiés, particulièrement ceux issus de l'immigration. Par ailleurs, la situation de crise économique dans les banlieues et cités des grandes villes françaises, aggravée par un taux de chômage chronique, constitue un handicap pour l'insertion sociale des jeunes musulmans de France.

ARTICLE 5 : LES TENUES VESTIMENTAIRES

Pour la plupart des musulmanes, une tenue vestimentaire adéquate traduit, comme pour les autres religions, la dignité et la conformité à la tradition religieuse. Le voile est une prescription qui recommande au Prophète de « *dire à ses femmes, à ses filles et aux femmes des croyants* » (Coran 33-59), de l'arborer pour la réserve qu'il leur impose. Si nombre de musulmans de France ont pu vivre la loi sur l'interdiction du port du voile à l'école publique comme une injustice, ils respectent les choix de la communauté nationale. Concernant le port du voile intégral, il convient de rappeler que la France a adopté une loi interdisant la dissimulation du visage dans l'espace public. À cette occasion, le CFCM a rappelé à plusieurs reprises la position adoptée par la majorité des théologiens musulmans qui stipule que le port du voile intégral n'est pas une obligation religieuse. Tout au long des débats sur le port du voile intégral, le CFCM a clairement affiché son opposition à cette pratique et sa détermination à continuer d'oeuvrer par le dialogue et l'éducation pour qu'elle ne s'installe pas sur le territoire national. Le CFCM réaffirme que les musulmans de France aspirent comme tous leurs concitoyens, à pratiquer leur culte et vivre leur spiritualité dans le respect des lois et des valeurs de la République auxquelles ils sont profondément attachés.

ARTICLE 6 : LE RESPECT D'AUTRUI

L'Islam recommande le respect des institutions et des personnes civiles ou morales. Les dégradations, les incivilités, les impolitesses ou l'agressivité sont condamnables par la morale islamique élémentaire. Tous les cultes, toutes les croyances et toutes les personnes quelle que soit leur origine ethnique ou religieuse vivent libres et respectés en France. La loi musulmane est conforme à l'acceptation de la diversité du genre humain.³

ARTICLE 7 : BIOETHIQUE MUSULMANE

L'Islam recommande la science et honore les savants. Le musulman veille à l'instruction de ses enfants garçons et filles selon la loi. L'enseignement religieux est réservé à des horaires qui n'interfèrent pas sur l'obligation de scolarité. Combattre l'ignorance, porteur de fanatisme et d'intolérance, est du devoir de tout croyant. La science rapproche de Dieu.

3 « *Ô hommes ! Nous vous avons créés d'un mâle et d'une femelle, et Nous avons fait de vous des nations et des tribus, afin que vous vous connaissiez les uns, les autres.*

»
Coran 49-13 Al-Hujarat

La science médicale se propose comme objectif de guérir, de soulager et surtout de ne pas nuire à l'être humain. Le musulman a le devoir de se soigner et d'espérer consolation et apaisement de Dieu seul. La bioéthique musulmane a pour principe le respect de la vie (Coran V, 32), la légitimité de donner de soi (sang, organes, tissus) en tant qu'actes méritoires (*Hassanates*) et d'en recevoir pour se soigner. La procréation médicalement assistée n'est licite que dans la mesure où la filiation légitime est respectée. Le suicide, l'euthanasie sont interdits. L'embryon a le même statut que la personne vivante dès la fécondation. Le médecin, homme ou femme, est pleinement responsable de ses malades et on ne peut récuser ni l'un ni l'autre. Le clonage est une manipulation contraire à la nature et aux règles de l'Islam (péché perpétuation naturelle de l'espèce humaine). Dans tous ces domaines, le principe juridique de l'intentionnalité « *Al Maqasid* » ou fins ultimes d'une action thérapeutique est requis. De même, la protection de la vie, le principe de la parenté légitime sont retenus comme bases des règles de la bioéthique musulmane.

En matière génétique le principe du génome humain est qu'il appartient à toute l'humanité et qu'il n'est pas brevetable; c'est ce qui est retenu dans l'Islam.

ARTICLE 8 : RÉFORME ET REVIVIFICATION

Dans notre époque contemporaine, il incombe aux musulmans de fournir l'effort intellectuel nécessaire en vue de revivifier la pensée islamique selon le terme utilisé par Abû Hâmid al-Ghazâlî (m 1111) ou encore en vue d'un renouveau et d'une reconstitution de la pensée religieuse selon les termes utilisés par Mohamed Iqbâl (1877-1938). Le Renouveau correspond à une action de "contextualisation" dans le temps et dans l'espace, pour la compréhension de la religion et l'ajustement de son application dans une société et une réalité en perpétuel développement et transformation. Les musulmans de France doivent s'inspirer des expériences de leurs prédécesseurs et oeuvrer dans le sens d'une Réforme qui tient compte des spécificités de leur époque et de la société dans laquelle ils vivent. Les musulmans de France se rattachent à la tradition des mouvements réformistes unanimement reconnus : Al-Afghânî (1839-1897), Mohamed Abdou (1840-1905), Rachîd Rédhâ (1864-1935), Malek Bennabi qui a traité des conditions de la renaissance en examinant aussi les causes du déclin de la civilisation islamique en s'inspirant de quelques versets coraniques comme : « *En vérité, Dieu ne change rien d'une communauté tant que chaque membre qui la compose ait changé en lui-même* »
Coran, XIII, 11.

7/14

Dans cette perspective, Mohamed Abdou affirmait : « L'Islâm a condamné l'imitation servile et aveugle (*taqlîd*) en matière de croyance et a sauvé la raison de son engourdissement car l'homme par nature est conduit par la science et la raison sur la voie de la connaissance ». Cet effort de réflexion en vue d'opérer le changement est lui aussi une sorte d'ijtihâd où effort de réflexion personnel fourni par l'autorité compétente en vue de l'extraction des normes juridiques à partir des textes. Il ne concerne pas la doctrine de l'islam mais est d'ordre politique et social à travers une relecture des textes fondamentaux afin de reconstituer la pensée religieuse de l'islam comme l'affirmait Mohamed Iqbâl. Au cours de son dernier discours⁴ à la communauté musulmane, le Prophète (PSL) lui a vivement recommandé le perpétuel souci de se renouveler en permanence et de veiller sur ses propres composantes.

ARTICLE 9 : LES MUSULMANS DE FRANCE FACE AU RADICALISME, A L'EXTREMISME ET A LA VIOLENCE

L'Islam prône « une communauté du juste milieu » (al wasatiyya Coran II-143).

Les lieux de culte et les mosquées ne sont dédiés qu'à l'adoration de Dieu et à rien d'autre. (Coran 72-18). Contrairement à une idée répandue, le mot « *Jihâd* » signifie notamment la lutte et l'effort sur soi-même, en accomplissant le bien. Cette action a surtout une dimension spirituelle, consistant à oeuvrer de son mieux pour accomplir le bien. Dans le Coran, ce mot est employé sous ses différentes formes à 33 reprises. Les menées politiques, idéologiques ou activistes, instrumentalisant ainsi le religieux, ne peuvent que dénaturer le message et la vie des musulmans de France, soucieux avant tout de s'intégrer à la société française dont ils font pleinement partie. Les musulmans de France sont inquiets par l'attractivité des thèses radicales auprès d'une fraction de la jeunesse en quête de sens, confrontée à des injustices et inégalités. Cette voie radicale, qui s'apparente à une déviance, profite des fragilités personnelles et recourt souvent à la manipulation et au dévoiement des textes sacrés. Il est impératif que les musulmans dans leur ensemble se mobilisent afin que la jeunesse puisse retrouver le

chemin d'un islam apaisé. Les institutions, les élites et les pouvoirs publics doivent conjuguer leurs efforts avec les familles musulmanes pour juguler ces actions subversives qui ternissent l'image de la religion musulmane. Les musulmans dans leur totalité récusent la violence et font tout ce qui est en leur pouvoir pour éviter que leurs jeunes succombent aux messages délétères qui incitent notamment à la violence ou au fanatisme.

3 Discours de l'adieu

Les Musulmans de France souhaitent mener une vie paisible et sereine, loin de toutes violences, dans l'intérêt même des générations à venir. Il est impérieux que cette problématique soit appréhendée dans toutes ses dimensions économiques et sociales.

LE CFCM ET LES ATTENTES DES MUSULMANS DE FRANCE

ARTICLE 10 : L'ISLAMOPHOBIE

Régulièrement l'Islam est stigmatisé, présenté comme une religion incompatible avec la laïcité ou la démocratie. Certains écrits l'accusent même d'être une menace pour l'identité française. Si les musulmans de France approuvent la libre critique, ils récusent en revanche l'injure, la diffamation ou l'incitation à la haine religieuse. L'Islamophobie ou les actes antimusulmans sont l'affaire de tous. Les musulmans de France souffrent aujourd'hui de :

- L'image très négative de l'Islam et des musulmans véhiculée dans l'actualité médiatique, basée sur une information nationale et internationale exposant des situations graves, réelles ou présumées.

- La montée d'un certain radicalisme islamique qui nuit d'abord aux citoyens français de confession musulmane qui se sentent « otages » par des tentatives certes marginales mais fortement médiatisées d'imposer la vision d'un islam présenté comme intolérant, belliqueux, voire sanguinaire, encourageant un repli sur soi, communautariste et exclusiviste, non représentative des dynamiques sociales dans les communautés musulmanes.

- La méfiance mutuelle, à l'échelle de la communauté nationale, directement liée à une méconnaissance de l'Islam par les non-musulmans et de l'attente de la population d'une plus grande conformité culturelle de la part de leurs concitoyens musulmans. Ce climat s'est installé progressivement et le 11 septembre 2001 a été un de ses catalyseurs.

- La promotion de discours populistes de certains leaders d'opinion en recherche pour certains de victoire électorale, de visibilité politique et médiatique ou de construction d'un plan de carrière personnel. Cette rhétorique, surfant très souvent sur les peurs, a engendré des clivages et des préjugés fortement ancrés dans la conscience collective rendant indéniablement plus difficile le dialogue.

- Les discriminations structurantes dans notre société dans les secteurs de l'enseignement, de l'emploi, du logement, des loisirs... qui deviennent des obstacles à la participation réelle de toutes et tous à la société.

Au-delà des clichés et des préjugés que certains médias malintentionnés peuvent colporter, au-delà des attaques et des campagnes que certains milieux islamophobes peuvent développer, les musulmans ne peuvent rester insensibles aux peurs et aux inquiétudes exprimées dans les débats actuels par certains de leurs concitoyens. Les musulmans doivent s'interroger sur l'image qu'ils projettent dans la société. En définitive, les musulmans ne peuvent se dédouaner de leur propre part de responsabilité dans l'existence et le développement de ces sentiments, même si ceux-ci sont souvent irrationnels.

Le 17 juin 2010, le Conseil Français du Culte Musulman a signé avec le Ministre de l'Intérieur une Convention-cadre pour la mise en œuvre d'un suivi statistique et opérationnel des actes hostiles aux musulmans de France.

Le 23 juin 2011, le CFCM a mis en place l'Observatoire de l'Islamophobie, qui depuis, recense et suit toutes les formes d'actes délictueux visant les musulmans de France sur l'ensemble du territoire national. Le CFCM appelle les Institutions musulmanes à apporter leur concours à l'Observatoire de l'Islamophobie du CFCM.

ARTICLE 11 : L'ORGANISATION DU CULTE MUSULMAN EN FRANCE

L'absence de hiérarchie ecclésiastique dans l'Islam a conduit le culte musulman à s'organiser autour d'une instance représentant le Culte musulman de France : le Conseil Français du Culte Musulman (CFCM). Inaugurée en 2003, cette institution représente un progrès sans précédent et regroupe en son sein des Fédérations de mosquées, des mosquées régionales, des associations culturelles et des personnalités notables qui constituent l'Assemblée Générale du CFCM. Ses représentants sont élus, pour un mandat de 6 ans.

Le principe de l'alternance et d'une direction collégiale a permis aux responsables du CFCM de se rassembler autour des mêmes valeurs, dans l'intérêt de la communauté musulmane de France.

ARTICLE 12 : LA FORMATION DES IMAMS ET DES CADRES RELIGIEUX

Depuis sa création, la formation des Imams et des Cadres religieux fait partie des principales priorités du CFCM. Cette Formation devient une nécessité impérieuse, au vu des besoins grandissants d'encadrement et d'orientation de la communauté musulmane. En effet, l'Imam est en contact direct et permanent avec les fidèles dans les mosquées et dans les lieux de culte. À ce titre, l'Imam joue un rôle important dans l'accompagnement de la communauté et dans la transmission aux jeunes et aux moins jeunes des valeurs d'ouverture, de tolérance et de modération, dans le respect des lois et des valeurs de la République. La Formation des Imams et des Cadres religieux doit se faire suivant deux axes :

- **Formation religieuse et théologique** : cette formation doit être assurée par les musulmans eux-mêmes, à travers les Fédérations qui composent le CFCM.

- **Formation profane et généraliste** : cette formation peut s'organiser en partenariat avec des Instituts de Formation spécialisés dans ce domaine. Le CFCM mène une réflexion pour subvenir à l'ensemble de ces besoins de Formation des Imams et des Cadres religieux en France.

ARTICLE 13 : LE CALENDRIER MUSULMAN ET LES FÊTES RELIGIEUSES

Calendrier musulman :

Le 9 mai 2013, le CFCM a finalisé la mise en place d'un calendrier lunaire basé sur le calcul et conforme aux principes et aux finalités du droit musulman. Cette initiative a été prise sur la recommandation insistante de ses Fédérations qui oeuvrent activement pour l'unité des Musulmans de France. Constatant que les différentes méthodes proposées et utilisées à travers le monde, convergeaient sur la quasi-totalité des dates, il a été convenu de retenir la règle qui a été soutenue par l'ensemble des pays musulmans et qui tient compte des conditions de l'observation de la lune et du principe consistant à entamer le mois lunaire si la nouvelle lune est observable. Toutefois, la mise en place d'une telle démarche nécessite une grande pédagogie et un très fort accompagnement de la communauté musulmane de la part du CFCM et des mosquées

qui lui sont affiliées. Dans ce cadre, et afin de préserver l'unité des Musulmans de France, le CFCM a décidé de maintenir les rencontres traditionnelles de la veille du début de Ramadan et de l'Aïd El Fitr qui continuent d'être organisées, comme à l'accoutumée, dans l'ensemble des mosquées de France. À l'issue de sa réunion traditionnelle à la veille du début et de la fin du Ramadan, le CFCM confirmera d'une manière consensuelle et solennelle le début ou la fin du mois sacré du Ramadan.

Pour permettre aux musulmans de France de mieux organiser leur vie culturelle et leur faciliter sur le plan pratique le déroulement de ses différents moments, il a été convenu qu'au début de chaque année hégirienne (1er Muharram), le CFCM éditera le calendrier annuel comportant les dates prévisionnelles du début et de la fin du Ramadan et toutes les fêtes et manifestations religieuses.

Toujours dans le souci de mieux consolider l'unité des musulmans de France, les Fédérations composantes du CFCM expriment leur volonté de procéder dans les mois à venir à l'harmonisation des Heures de Prières rituelles.

Fête de Aïd-al-Adha :

L'*Aïd El Kébir* (grande fête) ou l'*Aïd al Adha* (fête du sacrifice) est dans l'islam une grande fête qui a lieu suivant le calendrier lunaire le 10 du mois *Dhou-Lhijja*, c'est-à-dire le 12ème mois lunaire qui est également le mois du pèlerinage à la Mecque. Le CFCM incite les Musulmans de France à partager ce grand moment de bénédiction, de fraternité et de solidarité avec l'ensemble de la communauté nationale. Les capacités des abattoirs étant limitées, le CFCM recommande d'étaler l'abattage sur les trois jours de L'Aïd al-Adha. Le sacrifice par délégation est autorisé de façon unanime. Il est largement pratiqué, notamment, par les pèlerins le jour de l'Aïd al-Adha. Par ailleurs, le sacrifice doit s'effectuer dans les abattoirs agréés par les Pouvoirs Publics, dans le strict respect de la réglementation en vigueur et des principes religieux qui régissent l'abattage rituel.

ARTICLE 14 : L'ORGANISATION DU PÈLERINAGE (HAJJ)

Le Pèlerinage est le cinquième pilier de l'Islam et le Coran le rend obligatoire pour toute personne responsable qui en a la capacité financière et physique. Tout musulman doit s'efforcer, s'il en est capable, d'accomplir au moins une fois dans sa vie le Pèlerinage à la Mecque (*al Hajj*). Il vise à purifier l'âme des souillures des péchés pour devenir digne de la grâce divine sur terre et dans l'au-delà. Le Pèlerinage se déroule pendant le dernier mois de l'année lunaire, celui de *Dhu al-Hijja*. Il n'est cependant pas nécessaire d'accomplir ce devoir plusieurs fois dans sa vie. Le CFCM recommande aux acteurs concernés de veiller à rationaliser l'organisation du Pèlerinage pour les Musulmans de France et à ce que le pèlerinage s'effectue en conformité avec les lois sanitaires, dans le respect du rituel religieux éminemment.

ARTICLE 15 : LES RITES ALIMENTAIRES

Les préceptes relatifs à l'alimentation constituent des devoirs bien identifiés par le Coran. On relève 24 versets qui contiennent des prescriptions alimentaires. Pour que la viande soit « Halal », c'est-à-dire licite et consommable par le musulman, le sacrifice doit être rapide pour être le moins douloureux possible. Le sang doit être évacué et le sacrificateur musulman doit prononcer la formule religieuse en égorgeant l'animal, la tête tournée vers la Mecque. C'est la spécificité de cet abattage qui permet de certifier la qualité de « viande Halal ».

Le CFCM recommande aux acteurs concernés de rationaliser l'organisation de l'Abattage rituel et fiabiliser les engagements pris par les différents Opérateurs qui interviennent sur toute la chaîne de production, afin de garantir aux Musulmans de

France la conformité des produits certifiés « Halal » qui sont proposés aux consommateurs musulmans.

ARTICLE 16 : LE DIALOGUE INTER-RELIGIEUX

Le CFCM inscrit parmi ses objectifs et ses priorités « *d'encourager le dialogue entre les Religions* » en France. Le CFCM veille à ce que les conflits des pays étrangers ne soient pas importés sur le territoire pour ne pas attiser la haine entre les différentes communautés présentes sur le territoire français. L'islam dans sa vocation n'entend pas imposer sa vérité, ni forcer quiconque à adopter sa croyance et ses rites. L'islam respecte la foi d'autrui dans la tolérance et le dialogue. L'islam nourrit le respect « des Gens du Livre ». La liberté de conscience est chose tellement recommandable que les monastères, les églises, les synagogues tout comme les oratoires des Musulmans sont dignes de protection à l'encontre des impies.

La Sourate (21-40) du Coran affirme :

« ... Si Allah ne repoussait pas les gens les uns par les autres, des ermitages seraient démolis, ainsi que des églises, des synagogues, des mosquées où le nom d'Allah est beaucoup invoqué ... »

ARTICLE 17 : LES AUMÔNERIES

Les trois Aumôneries, Armée, Hôpitaux et Prisons doivent travailler en parfaite coordination avec les instances du CFCM afin de former et de répartir les cadres religieux sur ces différentes Aumôneries.

Aumônerie des Prisons :

L'aumônerie nationale des centres pénitentiaires de France exerce diverses missions relatives au cultuel. Elle a également pour mission de prévenir et de contrôler toute forme de radicalisme par le biais de l'enseignement religieux.

Le budget de l'aumônerie nationale des prisons est abondé par les fidèles eux-mêmes, qui par leurs dons financiers ou matériels contribuent au bon fonctionnement de cette structure. Le 17 septembre 2006, le CFCM a créé l'**Aumônerie nationale des Prisons**. L'Aumônerie dispose à ce jour de 164 aumôniers régionaux qui agissent sur l'ensemble du territoire. Face à une demande croissante, le CFCM encourage les vocations d'aumônier musulman des prisons.

Aumônerie des Armées :

Les Aumôniers Militaires assurent le soutien religieux des personnels de la Défense qui le souhaitent dans les lieux où les Armées exercent leurs missions.

5 Sourate XXII, 40-41.

L'Aumônerie Musulmane des Armées a été créée par le CFCM en 2005. Une Direction de l'Aumônerie Militaire Musulmane a été mise en place au sein du Ministère de la Défense.

Aumônerie des Hôpitaux :

L'Aumônier musulman dans l'Hôpital apporte un réconfort moral et un soutien spirituel aux patients et aux malades de confession musulmane. Il doit faire face à une demande croissante d'accompagnement des personnes, notamment en fin de vie ou en phase terminale de maladies incurables. Il veille à l'application et au respect du code français de la santé publique.

ARTICLE 18 : CIMETIERES ET CARRÉS MUSULMANS

Les musulmans veillent, avec les autorités municipales, et en conformité avec la circulaire de 1991 préconisant la création des carrés musulmans, à solliciter dans les

cimetières de la localité, des carrés musulmans pour subvenir aux besoins sans cesse croissants d'inhumation. La génération actuelle inhume de plus en plus ses proches sur le territoire. Les traditions musulmanes qui prévoyait que le défunt musulman soit enterré dans son pays d'origine ont évolué et les besoins se font ressentir au sein de la communauté musulmane qui souhaite de plus en plus obtenir des carrés musulmans au sein des cimetières sur le territoire national. Cette volonté est une preuve d'intégration croissante. L'orientation des futures tombes vers la Mecque est une pratique obligatoire de l'inhumation musulmane, reconnue par la circulaire de 1991.

ARTICLE 19 : LA RECONNAISSANCE ET LE RESPECT DE LA MÉMOIRE DES MUSULMANS TOMBES AU CHAMP D'HONNEUR

Les musulmans demandent la reconnaissance et le respect de la mémoire de leurs coreligionnaires tombés sur le champ d'honneur pour que la France soit libre et le demeure. Inaugurée le 15 juillet 1926, la construction de la Grande Mosquée de Paris est un signe de reconnaissance de la France envers les musulmans de son empire colonial après la mort de nombre d'entre eux lors de la première guerre mondiale. Plus tard, ce symbole a été étendu par les autorités françaises aux sacrifices des dizaines de milliers de musulmans morts pour la France durant la première guerre mondiale, à Cassino en 1944, au Mexique en 1861, en Crimée en 1853 ou à Sedan en 1870. Un mémorial rendant hommage aux musulmans morts pour la France a été dévoilé à la Grande Mosquée de Paris. Cette dynamique s'est poursuivie avec l'inauguration de ce mémorial le 18 février 2014 en présence du Président de la République.

ANNEXE 4 LISTE DES PERSONNES RENCONTREES OU SOLLICITEES DANS LE CADRE DE CETTE ETUDE

ⁱ Charles E. Allen, "Threat of Islamic Radicalization to the Homeland," Testimony before the U.S. Senate Committee on Homeland Security and Government Affairs, March 14, 2007, p. 4

ⁱⁱ Au nom du Temple : Israël et l'irrésistible ascension du messianisme juif (1967 - 2013), Charles Enderlin, seuil 2013

ⁱⁱⁱ Voir Bernard Rougier : Qu'est ce que le Salafisme ? Puf 2009, Samir Amghar : Les salafistes

^{iv} Selma Belaala : Les facteurs de radicalisation en Europe (France, Grande Bretagne, Espagne) http://ec.europa.eu/homeaffairs/doc_centre/terrorism/docs/ec_radicalisation_study_on_trigger_factors_fr.pdf

^v "voir Religion et intégrisme, ou les paradoxes du désenchantement du monde". Cahiers de recherche sociologique, no 30, 1998, pp. 153-178. Montréal : Département de sociologie, UQAM <http://www.uqac.ca/jmt-sociologie/>

^{vi} L'origine darwinienne de l'homme est un ennemi commun à tous les intégrismes (néo-évangélistes, islamistes...).

^{vii} Texte de la Sainte Eglise Normande, cité dans le Monde des religions, numéro spécial sur les Sectes p 71

^{viii} G KEPEL cite le site petitsmuslims.com qui vend en ligne des poupées sans visage afin de respecter la fatwa d'un imam saoudien rappelant l'interdiction de l'idolatrie.

^{ix} http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/pays-zones-geo/ouganda/colonne-droite-2189/documents-de-reference-2190/article/les-enfants-ougandais-dans-les#sommaire_3

^x Id ouvrage cité

^{xi} Excepté votre serviteur dans un article du Monde diplomatique, février 2002

^{xii} Voir *l'islam des jeunes*. « ... tout cela est fragile, souvent de faible durée, l'intérêt retombant rapidement et le jeune se tournant dans la plupart des cas, vers une forme soft de l'islam, proche du bricolage individuel », p. 150

^{xiii} Samir Amghar : le salafisme aujourd'hui, 2011

^{xiv} John Calvert Sayyid Qutb and the Origins of Radical Islamism” et « Islamism : sourcebook and reference (Greenwood 2007),

^{xv} Reflections on the revolution in Europe, Immigration, Islam and the West (Doubleday)

^{xvi} exemple de la video « La Syrie bénie et la fin des temps » sur Jennah TV reprise par monislam.com de l'Imam Lotfi Abdurrahman d'origine algérienne pour justifier le départ en Syrie, en reprenant des descriptions de la Génèse. http://www.dailymotion.com/video/xpm0tw_la-syrie-be-nie-et-la-fin-des-temps-2-2-lotfi-abdurrahman_news

^{xvii} Gilles. Kepel.

^{xviii} Voir le site de Mahdy Ibn salah <http://www.mahdyibnsalh.fr:roqya/medecine/roqya>; l'homme se prétend éducateur ;

^{xix} voir par exemple les sites de Rachid Abou Houfeyda, ou celui de Sheikh Imran Hossein

^{xx} Charles Russel, père des Témoins de Jéhovah qui prédisait la fin du monde en 1874 puis 1914, puis après sa mort la secte annonça 1925, et enfin 1975. Depuis plus rien ! Mais la secte finira par avoir raison.

^{xxi} Quand les mille ans d'emprisonnement de Satan seront écoulés, Satan est délié et va rassembler aux quatre coins du monde Gog et Magog, en qui certains réactionnaires de nos jours ont cru reconnaître les démagogues d'aujourd'hui. Ces multitudes, soulevées par Satan, viennent entourer le camp des saints et la ville bien-aimée, Jérusalem, capitale du royaume millénaire; mais le feu du ciel les dévore, et le diable est jeté, cette fois pour toujours, dans l'océan de feu, où l'attendaient depuis mille ans ses vieux amis, la bête et son prophète.

^{xxii} Raconté par Jean Claude Maurice, le rédacteur en chef du Journal du Dimanche

http://www.lexpress.fr/actualite/politique/chirac-bush-et-l-apocalypse_746203.html

^{xxiii} Jean Pierre FILIU , *l'Apocalypse dans l'Islam* Fayard 2008

^{xxiv} A saint George's house Consultation : « Countering violent extremism post Arab Spring » (Nov 2013)

^{xxv} *Les Nouveaux Martyres d'Allah*, éd. Flammarion, Paris, 2002, 369 p ; *L'Islam dans les prisons*, éd. Balland, coll. « Voix et regards », Paris, 2004, 284 p ; *Quand Al Qaïda parle : témoignages derrière les barreaux*, éd. Grasset, Paris, 2006, 421 p

^{xxvi} http://www.dailymotion.com/video/xiv3ex_19-hh-la-verite-sur-la-mort-de-ben-laden-2-5_webcam?start=5

^{xxvii} Hervieu-Léger, *La religion pour mémoire*. 1993, p. 118

^{xxviii} *La cité musulmane : vie sociale et politique*. 1982

-
- ^{xxix} cf interview de Kenza Drider sur <https://www.youtube.com/watch?v=KLVvXNQIIQw>
- ^{xxx} Voir par exemple <http://www.des-tenebres-vers-la-lumiere.com>
- ^{xxxi} voir les travaux de Dominique Thomas sur le Londonistan
- ^{xxxii} <https://archive.org/stream/Dabiq3/Dabiq%203#page/n0/mode/2up>
- ^{xxxiii} <http://antisophiste.blogspot.com/2009/04/khaled-kelkal-terroriste.html>
- ^{xxxiv} <http://imranhosein.fr/?p=753>
- ^{xxxv} Pierre CONESA : la Fabrication de l'ennemi (ed Robert Laffont) 2011
- ^{xxxvi} Luis Martinez : Structures, environnement et basculement dans le Jihadisme, Cultures et conflits 2008
- ^{xxxvii} Chiffres établis par Open Society Institute
- ^{xxxviii} Voir l'analyse de Shiraz Maher ICSR Senior Research Fellow, "inside the mind of a western jihadist (article du Wall street journal 29 Aout 2014
- ^{xxxix} . Le candidat avait simplement droit à dîner avec le Gourou Prabarakhan la veille de l'attentat.
- ^{xl} <http://www.start.umd.edu/gtd/>
- ^{xli} Cité par Jason Burke : Al Qaida, la véritable histoire de l'Islam radical, Paris 2005
- ^{xlii} http://www.lecfcm.fr/wp-content/uploads/2014/06/cfcfcm_texte_convention__version_finalisee2.pdf
- ^{xliii} Mohamed Ali (converti à l'Islam) s'était vu interpellé par un journaliste après les attentats du 11 septembre « Qu'est-ce que cela vous fait d'appartenir à la même religion que les terroristes qui ont attaqué les Etats-Unis ? », il avait répondu « Qu'est-ce que cela vous fait d'appartenir à la même religion qu'Hitler ? »
- ^{xliv} les Banlieues de la république Gallimard, 2012
- ^{xlv} Voir en particulier la déformation (simplifications ?) de l'interview du Maire Xavier Lemoine, par le quotidien Haaretz p329 op cité
- ^{xlvi} *l'International Crisis Group* « La France face à ses musulmans : émeute, jihadisme, et dépolitisation » Rapport Europe n° 172
- ^{xlvii} Sur les controverses sociologiques sur les émeutes voir les pages 265 à 267
- ^{xlviiii} <http://www.jpobin.com/FichiersPDF11oct07/2008LerapportObinreactionsetcommentaires.pdf>
- ^{xlix} <http://www.solisfrance.com/>
- ^l ETUDE INED 1997 TRIBALAT LES IMMIGRES ET LEURS ENFANTS 1996 2368 LIEUX DE culte (réponse min int 18 janv 2011 <http://questions.assemblee-nationale.fr/q13/13-86924QE.htm>
- ^{li} <http://www.respectmag.com/2011/01/12/signez-lappel-lislam-bafoue-par-lesterroristes-4758>.
- ^{lii} En plus des 6 lois existantes, il y aurait une vingtaine de projets de loi mémorielle serait déposé sur le bureau de l'Assemblée (P Conesa : la Fabrication de l'ennemi, p 271)
- ^{liii} <http://www.crifrance.com/-actions-de-cri-.html>
- ^{liv} Seul un député, Michel Voisin a pris sa plume pour solliciter et activer le quai d'Orsay
- ^{lv} http://www.lexpress.fr/actualite/societe/sexisme-a-la-piscine_495836.html#f1ZL6mou0lko7rYz.99

^{lvi} Stéphane Lacroix les islamistes saoudiens 2010

^{lvii} Etude université du Maryland livre Gunaratna p 136)

^{lviii} d'abord publiée sur le site de l'UAM 93 qui l'a retiré depuis et aujourd'hui dans <http://integritydyl.wordpress.com/>)

^{lix} 12ème législature, question N° : 42673 de M. Raoult Éric(Union pour un Mouvement Populaire - Seine-Saint-Denis) Réponse publiée au JO le : 21/09/2004 page : 7381

^{lx} Abdennour Bidar dans l'Islam face à la mort de Dieu (Ed F Bourin).

^{lxi} Discours de l'Aga Khan, chef des Ismaéliens, devant le Parlement canadien, <http://www.akdn.org/Content/1253>

^{lxii} *L'Échec de l'Islam politique*, Le Seuil, Paris, 1992

^{lxiii} <http://www.memri.org/report/en/0/0/0/0/0/3062.htm>

^{lxiv} Ayant personnellement assisté en **Indonésie**, à l'Université islamique de Jakarta, à une présentation de la "loi sur les signes religieux à l'école" – appelée "loi sur le voile" par les islamistes – par un cheikh français qui en faisait une lecture tout à fait mesurée, je peux VOUS ASSURER que les accusateurs n'étaient pas très soucieux de la réalité. Grande était leur déception !

^{lxv} ce texte est une synthèse d'une recherche de sociologie (en cours de finalisation) menée à partir d'entretiens directs qui dresse un bilan très exhaustif de la situation et des difficultés de l'aumônerie musulmane.